

4814

SAINTE HÉLÈNE

PAR

JULES MAURICE



Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer et C^{ie}

41, RUE DU METZ, LILLE

1927

Bibliothèque Maison de l'Orient



129192

Manuscrits
Monsieur de la Roche
de la Roche
de la Roche

SAINTE HÉLÈNE

PAR

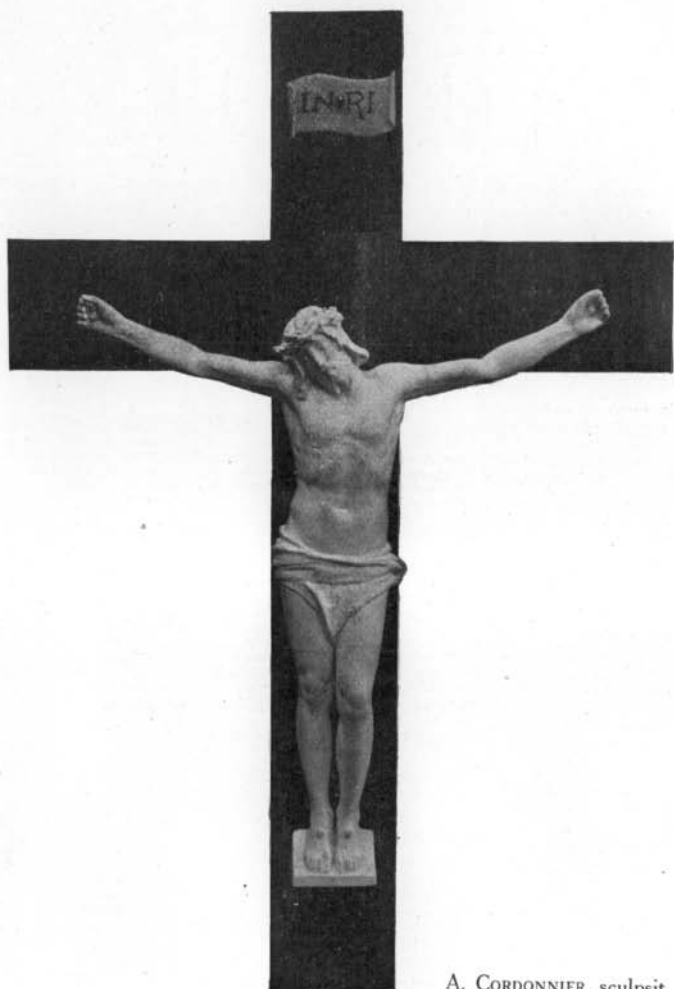
JULES MAURICE

à Monsieur Bottier

Membre du Institut

Hommage de très respectueuse affection

Jules Maurice



A. CORDONNIER, sculpsit.

LE CHRIST DE LA CONFRÉRIE
DIT
LE CRUCIFIX DU FOYER

SAINTE HÉLÈNE

PAR

JULES MAURICE



Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer et C^{ie}
41, RUE DU METZ, LILLE
1927

AVANT-PROPOS

La plus grande partie de la vie de Sainte Hélène est presque inconnue contrairement à ce que pourrait faire supposer la célébrité de cette impératrice.

Une sorte de conjuration semble s'être établie entre les auteurs antiques et modernes pour réduire aux trois dernières années de sa vie l'activité de la mère de Constantin le Grand.

Celle-ci mourut pourtant octogénaire en 329.

Mère du plus grand empereur du bas empire et de l'empire byzantin qui connurent pourtant de très grands hommes ; du législateur qui transforma le Droit Romain du Haut Empire, sous l'influence du Christianisme ; ayant assisté elle-même à la plus grande transformation religieuse de l'empire romain, au triomphe officiel du Christianisme ; Sainte Hélène y serait restée étrangère, d'après l'historien ecclésiastique, Eusèbe de Césarée et les modernes qui l'ont suivi ; jusqu'au jour où elle aurait entrepris un pèlerinage en Terre Sainte.

Elle serait donc restée insensible à l'apparition de la Croix à Constantin, lors de sa marche sur Rome en 312.

Quelques faits indiquent les motifs qui ont pu déterminer Eusèbe à diminuer la part prise par Sainte Hélène au gouvernement de l'empire et l'importance du rôle qu'elle joua. Eusèbe acheva sa (*Vie de Constantin*) dans laquelle il est question d'Hélène, sous le

règne, et sous la domination intolérante de Constance II. Celui-ci était le fils de Fausta dont la mort fut reprochée à Sainte Hélène qui l'aurait, soi disant, obtenue de Constantin en réparation de celle de Crispus. Ce dernier était le petit-fils préféré d'Hélène et avait été condamné, sur des accusations de Fausta, en 326. Eusèbe supprima, après la condamnation de Crispus en 326, tout ce qu'il avait d'abord dit de ce prince. Il résultait du principe admis (taire le passé) que la vie de la mère de Constantin, l'aïeule de Crispus devait être ignorée jusqu'à cette date.

A partir de cette année 326, il ne resta, pour succéder à Constantin, que les trois fils de Fausta. Les inscriptions proclamèrent, comme Eusèbe, qu'Hélène tirait toute sa gloire du fait d'être leur aïeule.

Eusèbe jeta pêle-mêle, dans trois chapitres du livre II de la Vie de Constantin, tout ce qu'il voulait conserver des souvenirs de celle qui avait collaboré par sa piété à la gloire de la dynastie.

C'est ce qui explique que des faits qui ne sont pas de la même époque, sont réunis dans les mêmes chapitres de la Vie.

La nomination d'Hélène comme Augusta, le début de la frappe de ses monnaies, la remise du diadème par l'empereur à sa mère, faits que nous savons avoir été accomplis en 324, se trouvent accolés au voyage en Orient qui débuta en 326, après les morts de Crispus et de Fausta, et aux fouilles que Sainte Hélène dirigea en Palestine en 327 et 328.

C'est qu'Eusèbe voulait tout ignorer de la vie de la mère de Constantin, antérieurement à l'année 326.

Il dit simplement qu'Hélène était païenne et fut

convertie par son fils, ce qui consacre la gloire de la dynastie régnante.

Il ne s'est pas demandé quel était le paganisme de cette Bithynie qu'il connaissait pourtant, pour y avoir vécu, et dans laquelle Héléne, d'après des témoignages byzantins tardifs mais assez sûrs, grandit et où elle fut épousée par Constance Chlore.

Or c'était une de ces religions synchrétiques de l'Asie Mineure, dans lesquelles un Dieu tout puissant dominait la foule des autres. Dans la même région l'idée monothéiste rayonnait autour des colonies juives. Des chrétiens se laissaient séduire par ce monothéisme intransigeant qui rejetait la Trinité chrétienne. Tel fut sans doute le prêtre Lucien d'Antioche, élève de Paul de Samosate. Il fut martyr, pour le Christ, plus tard. Sainte Héléne lui voua un culte particulier et le nom d'Héléнопolis fut donné à la ville de Drépane, où furent rapportées les reliques du martyr et où Sainte Héléne avait sans doute connu son enseignement dans sa jeunesse.

N'y a-t-il pas lieu de remarquer que le culte qui devait être celui d'Héléne, en Bithynie, domina, à la Cour de Constance Chlore, dans les Gaules polythéistes.

Mais Eusèbe qui nous dit que ce culte du vrai Dieu, (lequel n'est autre que le Dieu de la Bible), était respecté à la Cour de Constance Chlore, ne nous explique pas pourquoi cet empereur protégeait le Monothéisme et même le Christianisme, contrairement à ce que faisaient ses corégents. Il en donne pour raison la douceur de son caractère, mais cela ne suffit pas pour expliquer que Constance Chlore, dont tous les documents officiels signalent le culte solaire, ait spécialement ouvert

les portes de son palais aux évêques et protégé les chrétiens. A la même époque Constantin, envoyé en Orient à l'âge de quatorze ans, s'intéressait aux chrétiens.

Quelle est l'influence mystérieuse qui s'était exercée sur le père et sur le fils. Ce ne peut être que celle de l'épouse de l'un et mère de l'autre.

Des monuments et des inscriptions nous révèlent la situation de princesse mère qu'eut Sainte Hélène à Rome après que Constantin s'y fut installé et avant le concile de Nicée, de 315 à 324.

Eusèbe n'en dit rien.

La Numismatique principalement, l'Épigraphie, l'histoire des religions, l'étude des lois du Code Théodosien permettent de rectifier les erreurs accréditées sur la vie de Sainte Hélène. Mais il est plus difficile de reconstruire cette vie.

Quand Eusèbe nous dit que cette impératrice fut convertie par son fils, nous pouvons penser que, puisque la conversion de ce dernier eut pour causes immédiates l'apparition de la Croix, la vision devant Rome et la Victoire du Pont Milvius ; Hélène eut connaissance de ces événements.

Ainsi les conversions au Christianisme de Constantin et de sa mère se confondent et j'indique les raisons presque décisives que nous avons de croire que Sainte Hélène se rendit en Orient, aussitôt après la victoire de l'empereur chrétien et avant même le concile de Nicée. Elle allait relever les victimes de la persécution de Licinius, et dût avoir connaissance des projets de fouilles en Palestine. Elle reçut alors le diadème.

Mais pour comprendre la grandeur du rôle de cette

impératrice et de celui de son fils, il faut encore faire la remarque suivante.

Il n'est pas vrai que le Christianisme devait l'emporter fatalement sur le paganisme au IV^e siècle comme on l'a si souvent écrit, Les travaux de M. Cumont notamment et les multiples découvertes archéologiques, toutes les recherches récentes ont prouvé que les religions païennes d'Orient avaient retrouvé à cette époque une étonnante force d'expansion. Telle la religion de Mithra et celle du Soleil Invaincu. Mais les cultes autochtones se réveillaient aussi au contact de cette activité nouvelle du Paganisme. Et d'autre part les superstitions les plus anciennes ravageaient l'Empire. L'importance que prirent la Magie et l'Astrologie après la victoire du Christianisme et le caractère Égyptien de la Magie en sont la preuve.

Quand Constantin eut affranchi le Christianisme, il suffit du retour au Paganisme de Jullien et même de tyrans sans valeur comme Magnence et Eugène, pour rétablir partout les sacrifices païens.

Et si l'on veut considérer l'époque immédiatement antérieure au règne de Constantin on peut dire qu'on pouvait croire alors que le Christianisme allait succomber sous les persécutions de Dioclétien, de Galère et de Maximin Daza.

La preuve en est dans les schismes et hérésies qui résultèrent de ces persécutions, et dans les mesures que durent prendre les conciles pour réorganiser les églises. Le Christianisme avait été très menacé.

Ainsi Sainte Hélène et Constantin jouèrent un rôle de premier ordre, imprévu et providentiel, dans la transformation religieuse du monde antique.

La croix en apparaissant dans le ciel des Gaules, avant la prise de Rome où Constantin entra avec elle et la vision nocturne de cet empereur devant Rome, firent de lui le protecteur des chrétiens. Mais tout indique que sa mère l'avait préparé à ce rôle.

Le fait le plus marquant de la vie de Sainte Hélène est encore la découverte de la vraie Croix.

Je n'ai voulu apporter qu'une vue scientifique sur l'authenticité de cette découverte. J'ai montré pourquoi Eusèbe n'en avait pas parlé.

J'ai fait remarquer que les fouilles des Saints Lieux, décidées à Nicée, à l'époque du concile et probablement en présence de Sainte Hélène, ont été préparées et exécutées très méthodiquement et qu'on pourrait presque les considérer comme les premières fouilles conduites scientifiquement. La recherche des Croix était relativement facile dans un espace très limité, les conditions nécessaires à la conservation de ces croix sans doute réalisées ; la confusion avec d'autres croix était difficile. Dans ces conditions, il ne faut pas rejeter à la légère, le témoignage de Saint Cyrille, qui représente l'opinion à Jérusalem, sur la découverte de la vraie Croix, à partir de l'année 340 et les attestations répétées d'envois et de dépôts de reliques à Rome, dans l'Afrique du Nord d'après des témoignages antiques et dans d'autres contrées comme à Chypre d'après ceux du Moyen Age qui nous reportent sans doute à des sources antiques ; ni les récits romains ou byzantins qui nous parlent de l'utilisation, sous le règne même de Constantin, de fragments de la Croix. La légende y rejoint l'histoire.

PREMIÈRE PARTIE

DE LA NAISSANCE D'HÉLÈNE A SA CONVERSION

Le premier fait mystérieux, dans la vie de sainte Hélène, est sa naissance.

On peut toutefois en connaître la date approximative.

Eusèbe de Césarée nous apprend que Sainte Hélène mourut âgée d'environ quatre-vingts ans ¹. J'ai pu fixer l'époque de sa mort, ainsi qu'on le verra plus loin, à la fin de l'année 329 ou au début de 330, au plus tard. Il en résulte qu'Hélène a dû naître en 249 ou 250 de l'ère chrétienne. Le lecteur verra combien de faits importants s'éclairent à la lumière de cette chronologie.

La naissance d'Hélène fut tout à fait obscure. Celle de Constantin, son fils, fut considérée comme telle, parce qu'il était né d'elle ².

Elle ne jouissait pas du Droit Romain ainsi que le prouve le mariage inférieur que Constance Chlore, tribun militaire, contracta avec elle ³. Elle était donc une étrangère dans l'Empire.

1. Eusèbe. *Vita Constantini* III, 45.

ἀμφὶ τοὺς ὀγδοήκοντα ἐνιαυτοὺς διάρξασα.

2. Eutrope. *Breviarium* H. R. : X. Constantio Mortuo, Constantinus ex obscuriori matrimonio ejus filio, in Britannia creatus est imperator.

3. Saint Jérôme. Anno 2.322 Constantinus ex concubine Helana procreatus.

L'infériorité juridique de sa naissance fit que les auteurs latins contemporains ne s'en occupèrent pas. Il paraissait vain de chercher où était née une femme de condition aussi vile¹. Tous les auteurs païens partagèrent ce mépris des origines d'Hélène, auquel s'ajouta le mépris d'Hélène elle-même². C'est sans doute ce qui fit que des grecs et des chrétiens s'occupèrent seuls tardivement de la naissance de cette impératrice devenue célèbre et la fixèrent à Drépane, près de Nicomédie, en Bithynie.

Constance Chlore aurait pu épouser Hélène, au cours de sa carrière militaire, aussi bien en Occident qu'en Orient, c'est pourquoi, se fondant sur les souvenirs de son passage, des légendes la firent naître en Grande Bretagne³ ou sur les frontières de la Germanie⁴. Mais les auteurs byzantins doivent retenir notre attention. Procope et Nicéphore Calliste⁵ ont recueilli les traditions locales et consulté les archives impériales. La tradition était formée avant eux mais les archives existaient encore de leur temps. Enfin le fait que Constantin donna à Drépane le nom de sa mère et l'appela *Hélénopolis*⁶, fit de ce bourg une

1. L'Anonyme de Valois dit : Constantinus, natus Helena matre vilissima, in oppide Naiso. *Excerpta Valesiana* 2.

2. Zosime, II, 8, les résume : Κωνσταντῖνος, ἐξ ὁμιλίας γυναικὸς οὐ σεμνῆς οὐδὲ κατὰ νόμον σύνελθούσης Κωνσταντῖω τῷ Βασιλεῖ γεγεννημένος.

3. Les vieux auteurs anglais les ont recueillies. Geofry de Monmouth et plus tard Aaron Thompson, imprimé en 1718 à Londres; et Camden.

4. Hélène séjourna longtemps à Trèves. La légende y plaça son tombeau comme sa naissance.

5. Procope, *De Aedificiis* V; Nicéphore Calliste, lib. VIII, c. 31. Procope dit que Drépane fut sa ville nourricière.

6. Saint Jérôme Anno 2.343. — A D 327. — 328.

ville et déchargea ses terres de l'impôt provincial ¹, indique que cette ville a été distinguée entre toutes dans l'empire parce que le souvenir de la mère de Constantin y était particulièrement attaché ².

Sans doute les hérétiques Ariens, par la plume de Philostorge ³, qui écrivait un demi-siècle après les événements, ont affirmé que le culte d'Hélène pour le martyr Lucien dont les restes reposèrent à Drépane, *Hélénopolis*, était seul cause du changement de nom de cette ville. Mais non seulement cette explication est légèrement ridicule et se trouve mêlée à la légende du transport du corps de saint Lucien par mer, sur le dos d'un dauphin, de Nicomédie où il avait subi le martyre, à Drépane; mais encore faut-il ajouter que si Hélène s'intéressa à Lucien, c'est précisément parce qu'elle avait vécu en Bithynie à Nicomédie et à Drépane, à une époque où la doctrine de Lucien dut exercer sur elle son influence. On pourra s'assurer, au cours de cette étude, de ce que toute la conduite d'Hélène s'explique par son éducation orientale et religieuse; et comme on ne peut trouver aucune bonne raison de placer son origine ailleurs qu'à Drépane, il faut laisser à cette ville avec le nom d'Hélénopolis la gloire d'avoir vu naître son impératrice éponyme ou tout au moins d'avoir été la ville où elle grandit. Car nous ne savons pas si sa famille était originaire de Drépane ou si elle venait de contrées plus lointaines de l'Asie Mineure. Nous n'entendons pas dire

1. Socrates, H. E. I, 18. — Sozomène H. E., II, 1. *Chronicon Paschale* Anno 327.

2. C'est ce qu'affirme Nicéphore Calliste, loc. cit.

3. Philostorge résumé par Photius, lib. II, c. XIII.

qu'Hélène eut des parents près d'elle. Il semble même qu'elle était seule, quand Constance Chlore la recueillit ; et qu'elle gagnait sa vie. De là provint, sans doute, cette opinion qui a fait un si grand tort à sa mémoire et qui a été mise en avant par Saint Ambroise¹, puis recueillie légèrement par d'autres auteurs, qu'elle était tenancière d'auberge, *tabernaria*. Constantin semble avoir pris soin de répondre d'avance lui-même à cette imputation, dans ses lois. La profession de tenancière d'auberge était considérée comme tellement dégradante, dans le Droit Romain du haut empire, que celle qui s'y livrait ne pouvait même pas tomber sous le coup de la loi romaine, pas plus que les esclaves². Elle n'existait pas.

Constantin voulut relever quelque peu cette profession en distinguant la tenancière ou gérante, des simples filles d'auberge et en permettant que la première eût la dignité de mère de famille et subît la responsabilité du Droit matrimonial³. Mais la profession n'en restait pas moins tellement infâmante à ses yeux, que, sous son règne, un noble romain ne pouvait prendre comme concubine une tenancière d'auberge, sans être marqué d'infâmie, sans perdre sa qualité de citoyen, sans devenir un étranger dans l'empire, un pérégrin. Mais la situation de la femme n'en était pas meilleure. Il était interdit au père de légitimer des enfants nés d'une pareille union, de leur faire aucune donation, de leur rien laisser par tes-

1. *Sancti Ambrosii. De obitu Theodosiani* 42.

2. Paul lib., II Sentences. — *de adulteriis* 37. — *Cod. Just. de adulteriis*. 22.

3. *Cod. Th.* IX, 7, 1, loi de 326. *Cod. Just.* IX, 9, 28.

tament, sa fortune allait à ses parents du côté paternel, à ses agnats et en cas de manque de ceux-ci au fisc¹. Constantin spécifie que même un rescrit du prince ne pourra rien changer à cette situation. Il est inadmissible qu'il ait ainsi légiféré sur l'état de son père, sur sa mère et sur lui-même. Il eût été exclu moralement du trône comme le fut nominalement, par cette loi, le fils de son ancien rival Licinius. Mais ce jeune Licinius étant né d'une esclave², Constantin n'avait pas besoin, pour l'exclure de l'héritage paternel de parler des tenancières d'auberge. Si Constantin avait cru que sa mère eut pratiqué ce métier, il n'aurait pas produit au grand jour la tare de sa famille. D'autant plus qu'il avait permis à sa mère de disposer de ses biens personnels et des biens de la couronne et que le respect qu'il lui témoigna toujours, d'après Eusèbe³, ne concorde nullement avec cet abus d'invectives contre une profession qu'elle eût pratiquée. Lorsqu'il y avait quelque chose à cacher dans la famille impériale, on le cachait. Les lois faisaient le silence. Constantin s'attacha au contraire à relever la situation de la mère de famille et à lui donner la libre disposition de ses biens et ses lois semblent s'appliquer à sa mère⁴. Elles font penser à elle.

Celle-ci était partie de la pauvreté, et elle devait

1. *Cod. Th.* IV, 6, 3 — *Cod. Just.* V, 27, 1 (336). Lois inconnues de Godefroid, extraites du *Brev. Alarici II*, et *Burgond.* R 37, 4. Cf. *Novella Marciani* 4, 1.

2. *Cod. Th.* IV, 6, 2 — ad suae originis primordia redigendo. — IV, 6, 2 et IV, 6, 3 sont des fragments d'une même loi.

3. Eusèbe, V, C. III, 47.

4. *Cod. Th.* II, 24, 2 et VIII, 18, 1 et 2.

gagner sa vie quand Constance Chlore, qui était alors tribun militaire, la remarqua et l'épousa mais ne put en faire que sa concubine, car elle n'était pas romaine. Constance Chlore la tirait ainsi du néant et lui préparait la plus extraordinaire destinée. Elle devait le suivre partout et nous le retrouvons lui-même peu d'années plus tard gouverneur de Dalmatie ¹. Il arriva, à l'époque de Dioclétien et de Maximien Hercule, puis de la Tétrarchie sous le gouvernement des quatre, présidé par Dioclétien, que des gouverneurs de province (*praesides*), en dehors de leurs fonctions d'administrateurs, exercèrent des commandements militaires et remportèrent même des victoires en dehors de leurs provinces ². C'est ainsi que Constantin naquit à Naissus en Serbie où Hélène avait suivi Constance Chlore dans une expédition hors des frontières de la Dalmatie. On était alors en 280. Le rêve le plus étonnant s'était réalisé pour Hélène encore jeune. Sortie si récemment de l'angoisse d'une vie qui l'exposait à tous les dangers, elle voyait celui qui l'en avait tirée devenir rapidement l'un des plus grands personnages de l'empire. Elle avait sans doute été épousée à Drépane même, car on a quelques raisons de croire que Constance Chlore prit part

1. *Excerpta Valesiana* I, édition Teubner p. 280. Constantius, divi Claudii optimi principis nepos ex fratre, protector primum; exinde, tribunus, postea praeses Dalmatiarum fuit.

2. C'est ce que permettent de constater les beaux travaux de Pallu de Lessert. — *Fastes des provinces Africaines* tome II. Paris 1901 p. 342; inscriptions concernant (Aurelius Litua, vir perfectissimus, praeses provinciae Mauretaniae Caesariensis), lequel a remporté deux victoires dans les deux provinces de Maurétaine Caesarienne et Sicilienne de 290 à 293; inscriptions relevées au Corpus des Inscript. Lat. (CIL), VIII q. 324 et 8244. — Voir Cat. Maurétanie Césarienne, p. 238.

vers 275 à une expédition militaire en Asie Mineure¹. Cinq ou six ans plus tard elle mettait au monde le fils qui fut unique mais qui devait remplir le monde de sa renommée et y associer sa mère.

Elle avait pourtant été prise simplement comme concubine par Constance Chlore², mais ce mot de concubine qui sonne si mal aux oreilles modernes, n'indiquait pour les païens qu'un mariage légal, mais d'une qualité inférieure, car il n'avait pas d'effets civils³. Il était en particulier le mode d'union admis pour les officiers parce que tout, dans l'armée, devait être sacrifié au service et à la discipline. S'ils avaient contracté des mariages de plein Droit romain, les officiers auraient été retenus par des obligations légales peut-être gênantes pour leurs carrières et puis, à une époque où les mœurs étaient efféminées, quelle noble romaine eut consenti à mener la vie des camps ? C'est pourquoi le concubinat se contractait avec des femmes de condition inférieure⁴. D'ailleurs les mariages entre personnes de classes sociales différentes étaient considérés comme nuls dans le Droit Romain⁵. Ce concubinat était donc une régularisation d'une situation de fait, un état relativement moral pour les païens mais une union qui n'accordait aucune sécurité à la femme et aux enfants. Car le mari n'avait qu'à le vouloir pour que tout lien légal fut rompu.

1. Vers la même époque où il remporta une victoire à Windisch, en Autriche.

2. S. Jérôme, Ch. An. 2322 répété par Orose VII. 25 et la Chronique de Cassiodore.

3. Voir Paul Allard. *Les Esclaves Chrétiens*, Paris 1900 p. 285 et sq.

4. Mais il avait le sérieux du mariage : voir Paul Allard op. laud.

5. *Nuptiae non erant*, voir Paul, Modestin *Digeste* XXIII, II, 42, 44.

entre lui, sa femme et ses enfants. Constance Chlore, noble romain, n'avait pas le choix entre les unions. Il ne pouvait que prendre Héléne comme concubine. Ainsi l'exigeaient les lois de l'empire.

Il en résulta que l'inquiétude, l'angoisse de l'avenir demeura et grandit dans le cœur de celle qui lui donna un fils en 280¹. Alors toutes ses pensées se tournèrent vers ce fils. Elle pouvait rêver pour lui une carrière militaire. Mais tout fut changé, lorsque Constance Chlore fut promu empereur des Gaules en 293². Cette élévation du père entraînait toutes les possibilités d'avenir pour le fils, mais en même temps Dioclétien qui gouvernait l'empire exigeait la répudiation d'Héléne qui serait remplacée par Théodora, belle-fille de Maximien Hercule, le second Auguste du gouvernement à quatre³ dont Dioclétien était la tête et le législateur. Alors Héléne reporta de nouveau toutes ses pensées sur son fils et elle réussit à rendre possible ce qui ne le semblait pas et ce qu'avaient voulu empêcher les autres empereurs. Lorsque Constance Chlore mourut en Bretagne en 306, Constantin revenu en toute hâte des armées d'Orient, où le retenait Galère, fut proclamé empereur par les troupes⁴. La proclamation par l'armée dispensait de tout autre titre à l'empire. Mais Constantin n'avait pu être présent au chevet de son père mourant que parce que

1. Voir la discussion de cette date dans ma *Numismatique Constantinienne* t. I, p. 93-9.

2. Lenain de Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. IV, p. 285. *Panegyrici latini*. Ed. Baehrens Paneg V. c. 4.

3. Lactance, *D(e) M(ortibus) P(ersecutorum)*, c. c. XX, XXVII, LI. Aurelius Victor : *Épitome* 57.

4. Lenain de Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. IV, p. 92.

celui-ci l'avait maintes fois rappelé, exigeant de Galère, qu'il le lui renvoyât¹. — Constantin semblait être l'unique préoccupation de son père et ne pouvait devoir cette situation qu'à l'affection persistante de Constance Chlore pour Hélène, car ce dernier avait eu trois fils de son second mariage². Il les écartait du pouvoir en rappelant Constantin.

Hélène avait bien fait d'accepter la répudiation sans murmurer. Son fils devait régner. La situation d'Hélène, dont la plupart des auteurs parlent comme de l'épouse de Constance Chlore³, avait donc été très forte par l'affection de son mari et, en tous temps parfaitement honorable. Sa résignation, devant sa répudiation, s'explique par ses ambitions pour son fils. De son côté Théodora fut modérée, il n'y eut pas d'assassinats qui étaient toujours à craindre dans ces luttes pour l'empire. Une paix relative s'établit dans la famille de Constance Chlore. Hélène avait eu, avant d'être répudiée, quinze ans d'un bonheur toujours inquiet ; puis elle avait été séparée de Constantin vers 296, époque à laquelle celui-ci fut appelé à la Cour de Dioclétien, puis dans les armées de Galère lequel voulait en faire un bon général mais non pas un empereur. Enfin les événements, l'énergie de Constantin, avaient déjoué tous les calculs ; il avait échappé providentiellement à toutes les embûches ; car Galère avait voulu le faire périr dès qu'il avait deviné ses

1. Lactance D. M. P. c. XXIV.

2. Lenain de Tillemont, *Ibid.*, t. IV, p. 82.

3. *Excerpta Valesiana* I, 1 ; Eutrope, X, 2, 2 ; Victor de Caesar, XXXIX, 25 et *Epitome* XXXIX, 2 ; Zonare H. E. XII, 31, 33, XIII, 1, Inscriptions contemporaines, C. I, L. X, 517, 1483.

ambitions. Mais la main de Dieu était sur lui, disent Eusèbe et Lactance ¹.

Nous avons un buste d'Hélène, qui pourrait être d'une année voisine de 290. Il représente une jeune femme d'environ trente à quarante ans, aux traits déjà durcis par l'épreuve. Ce buste du Musée du Capitole a pu être classé par M. Delbrueck grâce à sa comparaison avec les effigies monétaires ².

Ce qui frappe, au premier examen des traits d'Hélène, c'est une expression de tristesse et d'inquiétude qui concorde bien avec les incertitudes de sa vie. Plus tard aïeule, elle présentera des traits plus reposés, mais qui seront les mêmes. On les trouve sur de beaux médaillons ³. Un nez assez grand, échancré à la base et légèrement aquilin, une bouche ferme et bien dessinée, des joues pleines, un menton arrondi, quelque peu proéminent, un ovale gracieux de la figure, et sous des arcades sourcillières assez accentuées, de grands yeux largement fendus dont le regard semble à peine éteint tant le dessin lui donne d'intensité ⁴. Tels sont les traits qui caractérisent une figure belle, aux traits réguliers, mais triste et passionnée, sombre même, avec des plis d'amertume rapidement

1. Lactance, D. M. P. c. XXIX et XXX ; Eusèbe, de *Laudibus Constantini* XII.

2. R. Delbrueck : *Portraits Byzantinischer Kaiserinnen* dans : *Mittheilungen der Kaiserlich Deutschen Archaeologischen Instituts*. Rome 1913, *Römische Abtheil.* p. 327. Volume XXVIII. La comparaison s'est établie avec les effigies monétaires de ma *Numismatique Constantinienne*, t. I, pl. VIII et t. II, pl. XIV ; en tenant compte d'une substitution d'effigie d'Hélène à celle de Fausta dans le second cas, puis avec l'ensemble des monnaies d'Hélène : voir *Numismatic chronicle*. Londres 1914, p. 314 comme revue d'ensemble.

3. *Numism. Constantin.*, t. I, pl. VIII, n° 2, Médaillon d'Hélène.

4. Delbrueck, *Op. cit.*, p. 329.

formés aux ailes du nez, aux commissures des lèvres.

On se figure volontiers Hélène issue d'une de ces races d'Orient chez lesquelles, sous une certaine impassibilité de l'expression, se cachent les sentiments profonds des peuples opprimés. Était-elle grecque ou issue de quelque antique rameau d'un peuple émigré en Asie Mineure ?

C'est un problème difficilement soluble qui laisse planer sur sa vie un profond mystère.

Un détail de toilette est à relever en raison des conséquences qu'il entraîne. C'est la forme monumentale de la coiffure. Hélène n'en changea pas pendant toute sa vie, se contentant, lorsqu'elle fut *Augusta*, de mettre, par dessus, un diadème¹. Cette coiffure charge beaucoup la tête. Les cheveux divisés en deux masses et légèrement ondulés, couvrent le front, les tempes et recouvrent la tête comme une calotte, puis sont relevés en deux nattes puissantes qui, faisant chacune le tour de la moitié de la calotte de cheveux et l'encerclant, reviennent se rejoindre et se souder, au dessus et au milieu du front. Cette coiffure est à trois étages car il y a les tresses sur le front (premier étage), l'épais bandeau qui devait être complété par de faux cheveux ou de la laine (deuxième étage) et enfin la calotte de cheveux sur la tête (troisième étage). Elle est celle dont se moqua Tertullien en disant que les femmes portaient des forteresses sur leur tête²,

1. *Numism. Constantin.*, t. II, pl. XIV, N° 10, 11 et 12. Par suite d'une substitution d'effigies, pratiquée à cette époque dans les ateliers qui manquaient de l'effigie vraie d'un empereur ou d'une impératrice, le nom de Fausta a été parfois inscrit autour du buste de sainte Hélène sur des médaillons.

2. Tertullien, de *Virginibus Velandis*, c. 18.

des mitres et des bandes de laine. Mais ce qui peut ouvrir des horizons nouveaux c'est que cette coiffure est de tradition Syrienne¹ que les impératrices d'origine orientale et Syrienne l'ont toutes adoptée, avec quelques variantes. Elle fut inaugurée par Julia Paula et Julia Soaemias et conservée par Orbiana, Otacilia Severa, Severina, Magnia Urbica, enfin par Galérie Valérie fille de Galère, et par sainte Héléne. Une telle suite de traditions n'est pas sans valeur et il sera facile de constater que, d'une façon inattendue, les principaux souvenirs de la vie d'Héléne nous reporteront sans cesse vers les mêmes régions de l'Asie Mineure et en particulier vers la Syrie.

Il faut bien relever tous ces détails puisqu'ils éclairent la vie de sainte Héléne et que le problème de sa conversion est intimement lié à celui des influences que subit sa jeunesse².

C'est Eusèbe qui nous dit qu'elle fut d'abord païenne³. Il devait le savoir, mais il serait bien plus intéressant d'apprendre de quel paganisme elle fut participante et nous pouvons peut-être le démontrer. Le monde romain fut envahi au troisième siècle par toutes les religions de l'Asie. L'ancien polythéisme

1. Lady Evans « *Hair dressing of Roman Ladies* » dans : *Numismatic Chronicle* 1906, pp. 37-65.

2. Un dernier mot sur les bustes. On a trouvé dans le Latran et dans le voisinage d'inscriptions dédiées à sainte Héléne un buste que, pour cette raison, on lui a attribué. Mais c'est un buste bien postérieur, d'un style déjà franchement byzantin avec ses gros yeux arrondis, ses pupilles colorées, ses lèvres minces et ses pommettes saillantes. Ce n'est déjà plus un portrait mais un type consacré. Les cheveux enveloppés dans un bonnet forment une sorte de mitre à deux cornes, le tour de la tête et les cornes sont ornés de rangs de perles. Voir : Lauer. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1909, p. 278 et Delbrueck, *op. cit.*, p. 319.

3. Eusèbe, V. C. III, 47.

grec et romain, désuète, était comparable à un musée d'antiquités. Hélène, si elle a réellement grandi dans la ville de Drépane, en Bithynie, a subi des influences que nous pouvons connaître.

Et nous aurons de sérieuses raisons de croire être dans le vrai, si nous trouvons ensuite dans les événements de l'empire la suite de ces influences.

Or les diverses religions païennes d'Asie Mineure semblent avoir obéi, au III^e siècle, à un mouvement qui les portait vers le culte des dieux tout puissants. Que ce fut le Mithra Persan ou un Baal Syrien ou le Dieu Solaire de Palmyre ou quelque divinité topique assimilée à Jupiter ou même la Mère des Dieux associée à Attis, toujours un dieu universel tendit à dominer les autres ¹. Était-ce ce spontanément que le paganisme se transformait ainsi et par le seul effet du syncrétisme qui réunissait les attributs de plusieurs dieux pour n'en faire qu'un seul. Je ne le crois pas. M. Cumont a montré que les nombreuses colonies juives répandues dans toute l'Asie Mineure avaient en plusieurs endroits manifestement influencé l'évolution du paganisme ¹ en y faisant pénétrer leurs croyances monothéistes.

Dans la province de Phrygie, un Jupiter Sabazius *κύριος Σαβάξιος* fut plus ou moins assimilé au Dieu des armées de la Bible : Iahve Zebaoth ².

1. Pour Attis considéré comme pasteur des astres étincelants. Cumont, *Les religions orientales dans le Paganisme romain*. Paris, 1904, p. 105. — Hippolyte. *Refut. Haeres.* V, 9. Cumont, *Ib.*, p. 189 et s. q. sur les religions de la Syrie. Dussand, *Rev. Arch.*, 1908, 1 p. 235. — Lagrange. *Les religions sémitiques*, p. 508.

2. Franz Cumont. *Les religions orientales*, p. 97 et *comp. rendus Acad. Inscr.* 9 février 1906, p. 63.

Dans la Bithynie, où se trouvaient Nicomédie et Drépane, un culte barbare, celui de la Mère des Dieux (kybèle ou Rhéa) était descendu, par les vallées, des montagnes de Phrygie avec ses lions symboliques représentant le Soleil¹. Mais le paganisme a adoré, en même temps que le Soleil, le dieu de la nuit. De là vinrent la plupart de ses cultes immoraux. Le dieu de la nuit, associé à kybèle, était Attis. Il devint le dieu tout puissant et prit l'attribut d'« Hypsistos » ou Très haut². Les Juifs pour être tolérés par les païens les conquéraient peu à peu à leurs idées, et autour des synagogues, dit M. Cumont, se groupaient des prosélytes qui sans observer toutes les prescriptions de la Loi mosaïque révéraient cependant le Dieu unique³. Le Paganisme, sous cette influence, s'idéalisa. Le Christianisme fut copié dans les mystères païens. Saint Augustin s'indigne de ces emprunts grossiers et raconte avoir vu un prêtre de Kybèle qui répétait : « Et lui-même le dieu coiffé du bonnet phrygien (Attis) est chrétien⁴. »

Aussi Hélène devait assister en Bithynie à une diffusion, même par leur copie païenne, du monothéisme juif et du Christianisme.

Elle pouvait en même temps voir les sacrifices des cavernes de Mithra et des *Metroons* de la Mère des dieux où l'initié se couvrait du sang de la victime et

1. Henri Graillot. *Le culte de kybèle*, Paris 1912, p. 378 et s. q.

2. F. Cumont, *Op. taud.*, p. 94 et C. I, L., VI, 50 et *Corpus Inscr Graec.* XIV, 1018.

3. Cumont, p. 95.

4. Pseudo Augustin, *Quaest. veter. Test.* LXXXIV, 3, p. 145, (édit. Souter), par Franz Cumont et *Revue d'histoire et de littérat. relig.*, t. VIII, 1903, p. 423 s. q.

même les scènes abominables dans lesquelles les Galles, les prêtres de Kybèle, se mutilaient.

Entre ces tendances sa nature élevée ne pouvait pas hésiter.

Elle ne semble pas avoir été jamais indifférente en religion. Les mystères païens eux-mêmes mettaient d'ailleurs des aspirations nouvelles ou l'inquiétude dans les âmes¹. Il est vraisemblable qu'Hélène crut jeune encore, à ce Dieu unique, très haut, dominant tous les autres, qui devenait le dieu suprême de toutes les religions locales de l'Asie Mineure et puis ensuite à ce même dieu, sous un autre aspect, qui lui apparaissait au contact des juifs et des chrétiens.

A cette époque, en effet, des hérésies chrétiennes, monothéistes, c'est-à-dire sacrifiant la Trinité chrétienne et la divinité réelle du Christ, se développèrent à leur tour sous l'influence des cultes Syriens, Persan ou Anatoliens et du Monothéisme juif. — Saint Ignace a signalé le danger de ces influences juives, en particulier sur les chrétiens qui retournaient au monothéisme d'Israël². Or l'un de ces hérésiarques chrétiens fut véritablement le héros de sainte Hélène. C'était une noble nature, sa mort le prouva. Il s'appelait Lucien, prêtre d'Antioche. Son hérésie consistait, d'après saint Épiphane, à faire du Christ

1. Paul Allard, dans : *Julien l'Apostat*, t. I, p. 34 montre la confusion des cultes et des rites d'Attis et de Mithra appelés tous deux *Invicti*. Dans le C. I. L. t. VI, 499 un personnage du IV^e siècle dédie un autel aux dieux gardiens de son âme et de ses pensées.

2. S. Ignace d'Antioche : *Ad Magn.* VIII, 1, édit. Funck : Tubingen, 1901, p. 236. « Ce n'est pas le christianisme, dit-il, qui a cru au judaïsme mais le judaïsme au christianisme ». L'influence monothéiste d'Israël n'en est pas moins certaine.

un homme né dans le temps mais visité par une âme divine¹. Le Verbe n'aurait pas préexisté pour Lucien. On reconnaît dans ces données l'influence du Néoplatonisme².

Mais le néoplatonisme faisait ressusciter tous les dieux tandis que le monothéisme juif resta inébranlable malgré deux ou trois adhésions de communautés juives dans des milieux spéciaux au culte des empereurs³. Aussi exerça-t-il une réelle influence, en raison de son intransigeance, sur les païens et les chrétiens.

L'intérêt personnel se joignait aux suggestions des religions avoisinantes pour fonder des hérésies monothéistes parmi les chrétiens. C'est ainsi que Paul de Samosate, évêque d'Antioche, vers 260, se rapprocha des païens néoplatonisants ; par son monothéisme. On ne peut pas croire à son désintéressement, car il accepta une fonction officielle dans les états de la reine de Palmyre, Zénobie, adoratrice du Soleil, et employa son influence à faire chanter dans les églises des cantiques en son honneur. Il fut condamné par plusieurs conciles locaux ou synodes.

Mais son enseignement avait fait un adepte, le prêtre

1. S. Épiphanes, *Anchoratus*, 33, 4.

2. Il semble bien que sainte Héléne ait eu de la propension pour les doctrines de Lucien quand il était encore hérétique, car elle paraît en avoir gardé comme Lucien le danger d'être mal jugée. Eustathe, évêque d'Antioche, avait mal parlé de la mère de l'empereur, il fut exilé. Constantin ne voulait pas laisser toucher à sa mère. On avait peut-être calomnié Eustathe. En tous cas Lucien et Héléne finirent en saints : Mgr. Duchesne. *Hist. anc. de l'Église* II, pp. 162-163.

3. A. Puech, *S. Jean Chrysostome et les mœurs de son temps*. Paris 1891, p. 156. Dans Constantin le Grand j'ai relevé ces deux exemples mais ce sont des exceptions et non une règle.

Lucien d'Antioche dont il vient d'être question ¹. Il serait étonnant que sainte Hélène se soit intéressée au seul Lucien parmi les martyrs de la persécution de Maximin Daza ; qu'elle lui ait élevé une église sous son vocable et que son culte pour lui ait été tellement connu que des auteurs ont pu écrire que Constantin donna le nom de sa mère à Drépane rien que parce que les reliques de Lucien y avaient été transportées ². Il y a évidemment à cette fondation d'une ville d'Hélène quelque autre raison que le martyre du prêtre d'Antioche parmi tant d'autres.

Tout s'expliquerait, au contraire, si Lucien avait d'abord exercé une première influence sur l'adhésion d'Hélène à la religion du vrai Dieu suivant l'expression d'Eusèbe, c'est-à-dire du dieu unique des Juifs et des chrétiens et s'il lui avait, plus tard, donné par son martyre l'exemple de l'adhésion à la divinité du Christ.

C'est précisément ce qui a pu avoir lieu.

Hélène avait vingt ans en 270 et elle devait encore habiter Drépane, pendant quelques années, avant de suivre Constance Chlore. C'est précisément l'époque où la doctrine de Lucien fit assez de prosélytes dans les villes d'Asie Mineure pour lui attirer l'excommunication ³. — Une légende se forma sur son nom ⁴. Tout porte à croire que conformément au

1. Il faut consulter pour le détail de toute cette histoire, G. Bardy, *Paul de Samosate*. Paris Champion, 1923, p. 175-182 s. q. — Eusèbe, H. E., VII, 30, 7, 8.

2. J. Bidoz, *Philostorgii kirchengeschichte*, p. XCI et s. q., Leipzig, 1913.

3. Lettre d'Alexandre d'Alexandrie, qui le donne comme hérétique, rapportée dans Théodoret H. E. I, 4, 36.

4. S. Jean Chrysostome. *Comment. in Isaïe IX*, 6. Bardy, *Op. laud.*, p. 404.

seul document contemporain que nous possédons, Lucien, fut monothéiste, entaché d'hérésie, condamné ; mais une lettre de lui indique, qu'en 303, il s'est converti au moment de la persécution de Dioclétien ¹.

Il avait une âme vaillante et en 312, il subit le martyre sous Maximin Daza à Nicomédie et à toutes les questions du Juge ne répondit que deux mots : Christianus sum. Je suis chrétien.

L'Église de Nicomédie avait toujours été en rapport avec celle d'Antioche. Les Ariens se recommandèrent plus tard de la doctrine de Lucien ², ce qui indique l'importance qu'elle avait eue dans les grandes villes comme Nicomédie où les chrétiens étaient très nombreux, où les discussions étaient ardentes au III^e et au IV^e siècles. Il est vraisemblable que, dans la petite localité voisine de Drépane, Hélène en entendit parler.

Ceci nous donnerait le mot d'une énigme qui est celle de la vie même de sainte Hélène. On s'est demandé pourquoi Constance Chlore était monothéiste et pourquoi Eusèbe lui attribuait le culte du vrai Dieu alors qu'il était certainement païen ³. On n'a pas compris pourquoi Constance Chlore s'était montré si favorable aux chrétiens dans un empire païen ⁴. Les raisons tirées de la douceur de son carac-

1. *Chronicon Paschale*, P G, XCII, 689, B et Bardy : *Paul de Samosate*, p. 405. il y parle du martyre d'Anthime qui était évêque de Nicomédie, ville qui semble avoir déjà été un centre d'action de Lucien.

2. Cette doctrine comportait une interprétation littérale de la Bible qui pouvait facilement être utilisée par les Ariens dans le sens monarchiste ou monothéiste.

3. Crivellucci, *Della Fede Storica di Eusebio*. Livorno 1888, p. 73 et s. q.

4. Eusèbe, V. C. I, 13, 15, 17 + II, 4.

tère sont enfantines. Nous avons vu que, de quelque côté qu'Hélène tourna ses regards, à l'âge où la foi se forme ou chancelle, elle trouvait chez les païens, chez les juifs, chez les chrétiens et en particulier parmi ceux qui tenaient compte de l'enseignement de l'Église d'Antioche, en rapports constants avec celle de Nicomédie, la même croyance au Dieu unique universel, au Dieu tout puissant.

Si Hélène païenne entendit aussi parler de l'enseignement de Lucien, elle se trouvait bien près d'être favorable aux chrétiens lorsqu'elle épousa Constance Chlore ¹.

Ces déductions seront bien fortifiées par la constatation de la faveur dont les chrétiens jouirent à la Cour de Constance Chlore puis de Constantin encore païen. Et quand on songe que celui-ci, en marche vers l'Italie, fit un véritable acte de foi au Dieu des armées, on ne peut s'empêcher de se rappeler que le monothéisme, mi-partie juif, mi-partie païen, qui fut la religion primitive d'Hélène, se prêtait singulièrement à cette conduite ².

Les influences chrétiennes que subit ensuite Hélène expliquent la sympathie pour les chrétiens de Constance Chlore et de Constantin. Elle était la femme de l'un et la mère de l'autre.

Hélène n'avait d'ailleurs pas trouvé un adversaire décidé de ses croyances dans l'officier romain qu'elle

1. Toutefois le martyre de Lucien n'eut lieu que sous Maximin Daza en 311, c. f. *Ruinart Acta Martyrum*. Ratisbone 1859. S. Jean Chrysostome. homil. 46.

2. Déjà Philippe l'Arabe qui avait subi des influences monothéistes avait été présenté comme chrétien par Eusèbe (H. E. VI, 34).

avait épousé. Constance Chlore était un adorateur officiel du Soleil Invaincu, compagnon de Mithra. Il avait servi sous Aurélien et quand celui-ci avait jugé nécessaire de soumettre en 272 la reine de Palmyre, Zénobie, nouvelle Sémiramis qui menaçait de réunir l'Orient sous son sceptre ; il avait invoqué le dieu de l'ennemie : le Soleil, pour vaincre et lui avait promis un temple. Ce trait de mœurs païennes nous explique pourquoi deux ans plus tard le temple du Soleil invaincu s'élevait à Rome ¹. Mais il nous donne aussi, ce qui est moins banal, une explication des croyances de Constance Chlore. Celui-ci se réclamait aussi de Claude II, le vainqueur des Goths qui avait relevé l'empire des hontes militaires de Gallien. Or Claude avait été un adorateur du Soleil, sous différents vocables ². Mais l'adoration du Soleil ne rapprochait pas forcément du christianisme, Julien l'Apostat l'a suffisamment démontré ³. Aussi pour que Constance Chlore évoluât vers la religion du dieu suprême devenu presque : Dieu le père ⁴, il fallut qu'il subît une influence plus douce et plus profonde que celle des peuples qu'il avait soumis ou des empereurs dont il était le successeur.

Ce qui nous confirme dans cette manière de voir, c'est que nous distinguons deux tendances religieuses à la Cour de Constance Chlore ; à partir de 293 ; et il devait en être de même antérieurement au

1. *Histoire Auguste*. Flavius Vopiscus : *Aurélien*, XXV. voir : Homo. *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, Paris 1904, p. 184 s. q.

2. *Numism. Constantin.*, t. II, pp. 35-37.

3. *Juliani oratio VII*, édit. Teubner I p. 296.

4. Eusèbe, V. C. I, 17.

camp du général, car les documents officiels nous montrent un état de choses existant à l'heure où il fut créé César. On remarque d'une part que Constance accepte la religion solaire des populations parmi lesquelles il vit de 280 à 293¹, s'appliquant à protéger les populations romaines et gauloises contre les invasions barbares. Tous les pays² qu'il administre sont peuplés d'adorateurs du Soleil. Telles les tribus gauloises voisines de la Germanie, les Helvètes et Lingones³; on pratiquait partout le même culte. C'était Apollon qui régnait aux écoles Méniennes d'Autun⁴. Il avait ses temples en Normandie comme à Bordeaux et sur les frontières de Germanie. Il était le dieu solaire mais aussi le dieu des lettres et la Gaule n'était plus un pays sauvage⁵. Trois siècles de civilisation romaine en avaient fait une nation civilisée et éloquente. Elle confondait ses dieux solaires anciens : Belenus et le Borvo des sources chaudes minérales avec Apollon-Escupale qui était aussi le dieu des oracles⁶. Les druidesses qui avaient annoncé la grandeur de la dynastie de Constantin étaient des prêtresses du Soleil : Constance Chlore était donc soumis à une vaste

1. Non seulement en Gaule mais en Illyrie et en Dacie, voir Toutain, *Les cultes païens* I, 319 et s. q. — *Juliani Convivium. Caesares*, édit. Teubner I, pp. 431-432.

2. *Numism. Constantin.*, t. II, p. XVI.

3. J. Toutain. *Les cultes païens dans l'Empire Romain*. Paris 1907, t. I, p. 317-318.

4. *Paneg.* VI, c. 21.

5. Voir le tome VII de l'Histoire de la Gaule, par M. Camille Jullian, p. 75-95.

6. Héron de Villefosse. *Comptes rendus Acad. Inscript.* 1910; de Borvo est venu le nom de Bourbon des villes d'eaux. p. 557.

influence païenne, celle du culte solaire. Et il était obligé de l'accepter, car les Augustes Maximien et Dioclétien s'étant fait passer pour les fils adoptifs d'Hercule et de Jupiter et se faisant adorer au fond des temples, Constance Chlore ne pouvait s'affranchir de leur autorité qu'en se déclarant adorateur de ce Soleil qui venait de conquérir tout l'empire sous le nom de *Sol Invictus* et qui se déclarait unique et supérieur à tous les autres dieux. Aussi lorsqu'il mourut, les monnaies et les orateurs le représentèrent comme emporté au ciel sur le char du Soleil.

Mais à côté de ce courant religieux païen triomphant dans les Gaules, il en existait un autre, à la Cour de l'Empereur. Celui-ci accordait une protection semi-officielle aux chrétiens. Ils étaient en faveur dans cette cour fréquentée par les évêques. On y vénérât le Dieu que Constantin appellera plus tard : Dieu le père¹, ce Dieu suprême ressemblait bien plus à celui des chrétiens qu'à celui des païens².

Or, cette faveur des chrétiens et ce culte du vrai Dieu ne s'expliquent pas, d'après le récit d'Eusèbe. Car ce fut Constance Chlore qui consacra, suivant lui, au Dieu Roi, sa seconde femme Théodora et ses enfants et toute sa maison. Ce n'était donc pas de Théodora qu'était venue l'influence Biblique ou pseudo-chrétienne, elle était antérieure au second mariage de Constance et à la répudiation d'Hélène.

1. V. C. II, 49 : *μόνον μὲν θεόν τὸν πατέρα θεόν.*

2. Eusèbe, V. c. I, 27 fait dire à Constantin, en marche sur Rome, en 312, que son père n'a jamais adoré qu'un Dieu supérieur à tous les autres, pendant toute sa vie ; *τὸν δε, τὸν ἐπέκεινα τῶν ὀλῶν θεόν δια πάσης τιμησάντα ξωῆς.*

Eusèbe nous dit que Constance condamnait le règne des Athées¹. — Nous ne pouvons pas ne pas nous rappeler que c'était lui aussi qui suivait les processions des Dieux².

Il y avait donc une autre influence et une autre religion que l'influence et la religion officielles qui ouvraient le palais aux chrétiens et l'âme même de Constance Chlore à la connaissance d'un Dieu suprême.

La croyance à ce Dieu était en opposition avec la persécution des chrétiens, si bien que sous Constance Chlore il n'y eut pas de martyrs dans les Gaules tandis qu'ils étaient très nombreux dans les états de Maximien Hercule, de Dioclétien et de Galère³.

Une histoire, plus ou moins fabuleuse, racontée par Eusèbe, montre Constance Chlore mettant à l'épreuve la fidélité des Chrétiens de son palais et gardant auprès de lui ceux qui se sont montrés fidèles à leur Dieu⁴. Cette histoire a trop l'air d'un emprunt à la Bible pour pouvoir inspirer confiance. Mais son esprit est conforme à la réalité. Les chrétiens furent à l'abri de toute persécution dans le Palais Impérial et dans les Gaules. Constantin dira plus tard que son père, au gouvernement plein de douceur, invoquait Dieu le père, avec une admirable piété, avant d'entreprendre aucune action⁵. Il est vrai que c'est Eusèbe qui le rapporte et qu'on peut craindre quelque exagé-

1. V. C. I, 17. Les Athées étaient pour lui les païens.

2. *Panegy.*, VII, c. 21.

3. Lactance, D. M. P., c. XXV.

4. V. C. I, 16.

5. Eusèbe, V. C. II, 49.

ration. Mais rien n'empêche que Constance Chlore ait été pieux. Lui-même et son fils, avant sa conversion, ont eu la même attitude religieuse¹, favorable aux chrétiens et respectueuse des dieux de l'empire². Ils se sont pourtant peu connus. Car Constantin a été envoyé en Orient peu de temps après la répudiation de sa mère. Dioclétien qui le réclamait pour sa Cour devait penser qu'il l'écarterait du trône au bénéfice des fils de Théodora ou qu'il se l'attacherait.

Constantin arriva en Orient déjà favorable aux chrétiens. Qui donc, à l'âge ou la religion s'établit dans le cœur d'un jeune homme qui n'a pas encore de parti pris, (il arrivait à sa treizième année), a pu avoir sur lui la même influence que sur Constance Chlore, si ce n'est sa mère qui avait apporté d'Orient l'idée du Dieu tout puissant, proche du Dieu des chrétiens et l'avait introduite dans la Cour au sein de la Gaule polythéiste. S'il en est ainsi, nous comprendrons facilement le sentiment du Moyen âge chrétien qui plaça partout des églises sous le vocable d'Hélène, dans les pays où elle avait accompagné son mari, avant sa répudiation et même où elle avait séjourné ensuite, à York³ et à Trèves notamment.

Un fait exprimé par un orateur de la Cour sur l'avènement au pouvoir de Constantin, le 25 juillet 306, à York (Eboracum) en Bretagne, souligne le triomphe

1. V. C., I, 19 et Lactance, D. M. P., XXIV.

2. Eusèbe dans la V. C. c. 16 dit que Constance a conservé les chrétiens dans son palais et dans le chapitre 17 que la multitude de ceux qui fréquentaient le palais même s'ils n'étaient pas chrétiens n'en différaient pas beaucoup. ὡς μηδεν ἀποδεῖν Ἐκκλησίας θεοῦ.

3. Il en est constamment question dans les vieux auteurs anglais résumés dans : Camden, Britannia London 1607 réédité par Gough. 1806.

d'Hélène ; c'est-à-dire son influence continue sur Constance Chlore. « Tu es entré dans le palais impérial, dit le Panégyriste au nouvel empereur, non en candidat à l'empire, mais en empereur désigné et aussitôt les lares paternels ont vu en toi le successeur légitime ¹. » Ce n'est assurément pas Théodora qui a préparé ce règne du fils d'Hélène, car elle avait les siens qui furent écartés du pouvoir. Mais Hélène quoique répudiée, en 293, avait gardé assez d'influence sur Constance Chlore pour préparer les voies à son fils. Elle n'était pas encore une sainte.

Eboracum (York) à l'embouchure de deux rivières, l'Ouse et la Foss formant des bassins qui recevaient les navires remontant de l'estuaire Humber, était le centre militaire romain de la grande Bretagne ; car des routes la reliaient au *Vallum* ou mur d'Hadrien au Nord ; à Chester ; Lincoln ; Tyne Mouth et Flamboroug Head modernes ; c'est-à-dire rayonnaient au Nord, au Sud-Ouest, au Sud-Est, au Nord-Est et vers la mer, à l'Est.

Centre du commerce romain, York était une ville aussi importante dans l'antiquité qu'au Moyen âge et dans les temps modernes. Il ne serait donc pas étonnant qu'Hélène ait pu y séjourner, comme à Trèves. Il y avait un important palais impérial, dans la ville et en dehors de la ville le camp que la sixième légion occupa pendant 320 ans. Constance Chlore ne reconquit la Bretagne sur le tyran local, Allectus, qu'en 296 ². Lorsqu'il fut près de mourir, il réclama plu-

1. *Paneg.* VII, c. 4.

2. Victor Caes, 39 ; Eutrope, IX, 22, après dix ans de révolte depuis le rejet de l'autorité romaine par Carausius.

sieurs fois son fils avec une insistance qui indique qu'il le destinait à l'empire ¹. Hélène était-elle auprès de lui en ces jours ? Elle fut accusée plus tard d'avoir écarté du trône les fils de Théodora ². Ce fut de fort mauvaise grâce que Galère, vaincu par les demandes successives de son supérieur, donna à Constantin le laissez-passer muni du sceau impérial qui devait lui permettre de rejoindre son père ³. Il comptait le faire périr en route, mais la rapidité et les précautions de Constantin déjouèrent tous ses projets.

Constantin arriva à York pour voir mourir son père et assister à ses funérailles qui furent païennes ³ car l'empire ne lâchait pas encore ses empereurs et il faudra la création géniale d'un palais chrétien par Constantin pour qu'il échappa le premier à la consécration païenne du Divus qu'on ne lui prêta que sur les monnaies. Sainte Hélène, si elle était à York, dût donc, comme son fils, être témoin de cette scène païenne, mais la légende dit que plus tard les restes de Constance Chlore, déposés d'abord dans un tumulus, furent encastrés dans un mur de l'Église du Moyen âge qui fut consacrée à sainte Hélène ⁴. Constance Chlore avait été brûlé sur le bûcher, duquel s'envolait l'aigle de la consécration et on avait recueilli ses cendres. Les fondations de l'Église de sainte Hélène sont près d'une vieille tour romaine. Pourquoi

1. Lactance, D. M. P., c. XXIV.

2. Julien, oratio I, voir Paul Allard : *Julien l'Apostat*, tome I, p. 284. Libanius, *Pro Aristophane*.

3. Les funérailles de Septime Sévère racontées dans Xiphilin, le continuateur de Dion Cassius, durent être les mêmes que celles de Constance Chlore. Les soldats avaient élevé aussi un tumulus à Drusus en Bretagne.

4. D'après Camden et les anciennes chartes de l'église.

le souvenir de la première épouse de Constance Chlore fut-il si persistant à York ? C'était là que Constantin, son fils, était, suivant l'expression du temps, né à l'empire, qu'il fut d'abord l'*Oriens Imperator* ¹. Quels grands espoirs pouvait déjà nourrir pour lui sa mère ? et pourquoi le christianisme y est-il mêlé ? York soulève le problème dont nous allons chercher la solution à travers la vie de sainte Héléne. — Le palais impérial se trouvait situé dans la York moderne dans l'espace situé entre la Christ Church et les maisons à l'est de Gothram et St Andrew Gate et Aldwark.

Constantin gagna les Gaules peu de mois après son élévation à l'empire, mais bientôt, l'année suivante, en 307, pour consolider son pouvoir menacé par Galère, il répudiait sa première femme Minervina et épousait Fausta, fille de l'ancien empereur, populaire, de Rome, Maximien Hercule ².

Ce dut être une nouvelle douleur pour sa mère. Héléne avait été répudiée, elle s'était attachée aux succès de Constantin, mais celui-ci avait eu de Minervina un fils appelé Crispus et l'aïeule avait reporté ses affections sur cet enfant. Maintenant Minervina répudiée disparaissait de l'histoire pour toujours. Héléne n'avait, elle-même, qu'une situation précaire, due à l'affection de son fils qui avait succédé à celle de son mari. Mais que ne pourrait pas une nouvelle femme dans la Cour impériale ? Fausta était fille d'un empereur ambitieux. Héléne devait être discrète. Elle était en quelque sorte exilée, près du trône.

1. *Panég.*, VII, c. 8.

2. *Panég.* VI, c. I et C. I. L. t. I, p. 397 à 405. — Num. Constantin, I, p. ⁵LIX. ☞

Une ville s'offrait pourtant à elle, d'où elle pourrait suivre les exploits de son fils. C'était Trèves, fortifiée de nouveau par Constance Chlore, après que Maximien Hercule eut failli y être enlevé par les barbares¹. Constantin complétait sa nouvelle enceinte de murs à portes monumentales comme la Porta Nigra ; enceinte qui fut achevée en 328². On ne doit pas rejeter à la légère, la tradition constante qui a attribué un palais de Trèves à sainte Hélène. Rien n'est plus naturel que d'admettre que la femme d'un empereur et la mère de l'autre ait eu son palais dans la ville impériale par excellence. Mais l'emplacement en est incertain. En effet le lieu indiqué par la tradition du Moyen âge, sur l'emplacement du noyau romain de la cathédrale, semble aux derniers archéologues qui ont étudié les ruines convenir à un autre monument. Les substructions y seraient les mêmes que celles de la salle du trône où se tenait le Consistoire dans le grand palais de Constantinople³. Mais le Forum construit par Constantin était entouré du palais et la comparaison des thermes de Trèves avec ceux d'Arles permet de penser que des palais particuliers étaient adjoints à ces immenses monuments. On y éleva au Moyen âge une église de Sainte Croix en souvenir de sainte Hélène. Constance Chlore et Constantin avaient chacun construit leurs thermes qui servaient de lieu de réunion à la population romaine

1. *Panég.* II, c. 6.

2. *Num. Constantin.*, t. I, p. 477 et A. Grenier : *Trèves à l'époque romaine*, p. 22 et s. q. dans le volume du Congrès archéologique de France tenu en 1922 en Rhénanie, paru en 1924. Paris, Picard.

3. Franz Oelmann *Zur Deutung der römischen kernes in Trierer Dom*,

de la ville. Trèves avait tous les monuments d'une capitale. Un amphithéâtre¹, dont il reste peu de chose, vit verser le sang des derniers rois barbares, par Constantin. La frontière n'était pas sûre et il fallait terroriser les envahisseurs. La Paix romaine était à ce prix. Sinon, c'était la chute dans la barbarie.

Mais à l'abri des murailles, une nombreuse société romaine vivait à Trèves. Hélène ne pouvait pas y être un embarras pour les empereurs. Elle y était discrète et présente, pouvant exercer quelque influence sous Constance Chlore comme sous Constantin. C'est sans doute ce qui fait que le nom d'Hélène qui ne s'attacha pas à Arles ou à Autun resta mêlé aux ruines de Trèves. Trèves était une capitale au temps où Hélène séjourna dans les Gaules², Arles ne le devint que plus tard quand la mère de l'empereur habita Rome³. Hélène avait d'abord suivi Constance Chlore dans ses expéditions militaires, comme le prouve la naissance de Constantin à Naissus en Serbie⁴, mais après sa répudiation et sous Constantin, tandis

dans : *Bonner Jahrbücher* 1922, p. 130-188. Le grand palais de Constantinople a été étudié par Ebersolt.

1. Situé dans la ville : voir Blanchet. *Les Enceintes Romaines de la Gaule*, 1907, sur les amphithéâtres urbains.

2. Eumène, Panégyr., VII, c. 22, *Video Circum Maximum et basilicas et forum, operaque regia, sedem justitiae*.

3. En 326 Arles est dédiée à Constantin II.

4. *Num. Constantin*, t. I, 93 et s. q. — Il semble aussi que ce fut Constantin qui construisit la basilique de Trèves à trois nefs, dont celle qui subsiste n'est qu'une partie. Elle donnait sur le forum Constantinien. Cette grande place du Palais, dit M. Grenier, parlant de l'état actuel; coupée par un redan des remparts médiévaux..., fut autrefois le cœur de Trèves impériale, un forum rival de celui de Rome, peuplé d'architectures colossales où voulut s'affirmer la majesté de Constantin rénovateur du monde antique.

que Fausta occupait le palais impérial elle ne pouvait trouver de séjour digne d'elle qu'à Trèves avant d'aller à Rome.

C'est de là qu'elle dut suivre les événements contemporains de sa demi disgrâce; l'adhésion de l'Espagne en 309 au gouvernement de Constantin parce qu'il était favorable aux chrétiens¹. Elle pouvait déjà y voir le triomphe de son influence; puis les victoires de son fils sur les Francs et les Allemands, arrêtées brusquement par la révolte du père de Fausta, Maximien Hercule, lequel avait voulu détrôner Constantin, dans le palais duquel il vivait depuis son abdication²; enfin la mort de Maximien Hercule condamné par sa propre fille³; puis la préparation mystérieuse d'une guerre plus lointaine qui réclamait des troupes aux armes variées; enfin le départ de l'armée et de son fils pour l'Italie en septembre 312.

1. J. Maurice. *Le Diocèse des Espagnes. Mémoires des Antiquaires de France* 1903-1905, pp. 137 à 152 — et *Num. Constantin*, t. II, p. 206 à 210.

2. *Panég.* VII, 16, 19; *Num. Constantin*, I, p. LXXII.

3. Lactance, *De M (ortibus) P (ersecutorum)*, c. c. XIX et XXX.

DEUXIÈME PARTIE

DE LA CONVERSION DE CONSTANTIN ET D'HÉLÈNE A L'ÉLÉVATION DE CELLE-CI AU RANG D'AUGUSTE

Constantin, ayant appris que toutes les classes sociales à Rome : Sénat, bourgeoisie et peuple, exaspérées par la tyrannie de Maxence, étaient prêtes à se révolter, se mit en marche avec une petite armée ; à vrai dire très préparée¹. Il savait que Maxence ne serait soutenu que par ses soldats et comptait, lui-même sur l'enthousiasme des populations soulevées sur son passage² ; il avait pratiqué des intelligences parmi les tribus des Alpes qui auraient pu arrêter sa marche dans les montagnes³, il s'était assuré, par des négociations, la neutralité de l'empereur Licinius qui aurait pu l'attaquer de flanc, il avait fortifié toute la frontière de Germanie. Mais il n'avait pu tout prévoir. Il allait rencontrer en Italie des armées cinq ou six fois supérieures à la sienne ; enfin, surtout, il lui faudrait faire le siège de Rome jusqu'à ce jour imprenable⁴. Cette pensée surtout l'inquiétait.

1. *Zosimi, Hist.* II, 15, — *Panég.* IX, 5, 6, 7 ; X, 23.

2. Ce qui eut lieu : *Panég.* IX, c. 7 et X, c. 22. Il prit Milan et Vérone, après ses combats, reçut les députés d'Aquilée. *Panég.* X, c. 27.

3. Aussi il surprit complètement l'armée ennemie, *Panég.* X, c. 21.

4. Galère et Sévère II venaient d'échouer en voulant reprendre la Ville à Maxence.

Il avait conservé comme beaucoup de Romains, même éclairés, une crainte religieuse des sortilèges, des opérations magiques ¹ et il ne pouvait pas entendre parler sans inquiétude des rites dangereux que pratiquait Maxence pour se débarrasser de lui ². Mais en même temps, il pensait à ce Dieu suprême à la connaissance duquel il avait été initié très jeune et qui l'avait protégé ainsi que son père au milieu de tous les dangers ³. Il se rappelait la foi de sa mère. Qui donc l'avait empêché de périr de la main des barbares ou sous la dent des fauves ⁴ si ce n'était-ce Dieu, pour lequel il avait vu des chrétiens mourir en Orient ⁵. Car, pour lui, la distinction ne devait pas être claire entre le Dieu suprême des païens, le Dieu des chrétiens, peut-être même le Soleil vaincu. Mais il savait que son père, ayant refusé de persécuter les chrétiens, avait eu une fin de vie heureuse et que sa mère avait répandu le bonheur autour d'elle.

Il avait échappé aux embûches de son beau-père qui voulait sa mort ; l'Espagne avait adhéré librement à son gouvernement ⁶. Sans doute l'Italie allait faire de même ? Enfin il était parti pour la plus dangereuse des expéditions et il avait besoin d'une protection souveraine. Ce n'était pas la petite troupe qu'il avait armée

1. C'est ce que prouvent ses lois contre la Magie dangereuse. *Cod. Th.* IX, Tit. 16, l. 2, 3.

2. Lactance, *D. M. P.* c. XLIV.

3. Eusèbe, *V. C.* I, 27, 28.

4. *Excerpta Valesiana*, II, 3. — Lactance, *D. M. P.* XXIV. Proxagoras dans Photius *Bibliot.* 62.

5. Eusèbe, *V. C.* I, 19.

6. Lactance, *D. M. P.* XXIV. — J. Maurice, *Mem. Antiquaires de France*, 1903-1905, p. 137-152. *Le diocèse des Espagnes*.

de massues pour abattre les cavaliers couverts d'armures de Maxence, ni sa propre cavalerie, ni la sauvage énergie de ses troupes gauloises ou des auxiliaires germains, qui pouvaient lui donner sérieusement l'espoir de triompher d'une grande armée dans les plaines de Turin, d'une autre placée sur l'Adige pour le prendre de flanc, enfin de la garde et de la formidable armée de Rome ¹. La ville avait trois enceintes, était pourvue de vivres pour plusieurs mois et lui Constantin aurait le temps de voir fondre, décimée par la fièvre et la faim, sa petite armée de 40.000 hommes avant qu'il n'y ait une brèche faite dans les murailles de Rome. Voulait-il même massacrer les Romains ² ? Il ne pouvait donc espérer la victoire qu'il rêvait, victoire romaine, qu'à l'aide de circonstances imprévues et d'une divinité favorable. Telles étaient les pensées qui devaient se présenter à son esprit lorsqu'il songeait au passé récent et au lendemain de son passage des Alpes. Cependant, après avoir traversé la Gaule de Trèves à Chalons-sur-Marne, puis de Chalons à Lyon, il s'avancait de Lyon à Suse et franchissait les Alpes. Ce fut au cours de ce trajet qu'une après-midi, tandis que le soleil déclinait vers l'horizon il aperçut une croix lumineuse dans le ciel ³. Cette apparition frappa de stupeur ses

1. *Panég.* X, c. 23, 25, IX, c. 8. — Zosime II. 16.

2. Jules Maurice Constantin le Grand, Paris, édit. Spes. 1925, p. 40.

3. Eusèbe, V. C. I, 28. Eusèbe dit qu'on lut dans le ciel : « Tu vaincras par ce signe » et l'arien Philostorge (H. E. VI) dit qu'on le lut la nuit dans les étoiles ; ni l'un ni l'autre n'étaient présents.

Les apparitions de croix lumineuses dans les nuages des Alpes ont été maintes fois constatées, mais ce qui distingue celle-ci des autres c'est son caractère surnaturel manifesté par une opportunité miraculeuse et

témoins. Elle arrivait à l'heure voulue pour opérer un miracle ; celui de donner à Constantin l'assurance de la victoire anxieusement demandée. Ce sera en sens inverse une manifestation religieuse, la consultation des oracles, qui décidera Maxence à sortir de Rome pour se livrer à son adversaire.

Cette apparition de la Croix qui devait changer la face du monde venait, au moment opportun, éclairer la conscience de Constantin. Et ce qu'il y eut de plus surnaturel, ce fut la transformation de son cœur. A partir de ce moment, Constantin ne douta plus de la protection du vrai Dieu et, sur le champ de bataille, comme à son entrée dans Rome, il considéra la Croix et le symbole du Christ comme les artisans de sa victoire. Il avait vu la Croix dans le ciel et y avait lu la promesse demandée.

Ce fut l'origine de l'art triomphal chrétien.

Constantin fut converti soudainement ; mais en arrivant devant Rome il eut une vision, en songe, qui lui enseigna que ce n'était pas seulement la Croix mais le Christ qui devait lui donner la victoire. En effet, Lactance, qui connut de près tous ces événements, à la Cour de Constantin, nous dit que celui-ci reçut l'ordre, en songe, de mettre le signe de Dieu (*signum caeleste*) sur les boucliers de ses soldats. Lactance désigne la Croix par les mots *signum immortale*. D'ailleurs la suite prouve la vérité du récit de Lactance ¹. Ce furent les deux premières lettres, Iota et

un effet incroyable sur la décision de Constantin et peut-être de son armée.

1. Lactance, D. M. P., XLIV. J. Maurice. *La véracité historique de Lactance* dans : *Comptes rendus de l'Acad. d. Inscript.*, 1908, p. 146.

Chi, de Jésus-Christ, en grec, qui formèrent le monogramme que Constantin fit peindre en hâte sur les ambons des boucliers de ses soldats et que nous retrouvons gravées sur le casque de l'effigie de Constantin ou au revers de ses médailles dans des conditions qui indiquent que ce signe commémore la victoire du Pont Milvius ¹. Car le second événement capital du règne, la fondation de la dynastie chrétienne de Constantin et de ses fils, donna lieu à l'inauguration d'un autre monogramme, dit Constantinien, formé des lettres Chi et Rhô. Les deux premières du mot grec *χριστος* ²

soit :  et 

tandis que le premier monogramme était celui qui avait été décrit par Lactance. Ainsi deux fois de suite Constantin avait entendu parler à son esprit et à son cœur la révélation qu'il appelait.

Lorsque Eusèbe nous dit que sainte Hélène fut convertie par son fils et que celui-ci lui enseigna toute la religion chrétienne, nous pouvons bien penser que Constantin qui prit Eusèbe pour confident de l'apparition de la Croix, et qui rapporta au palais les boucliers de la victoire du Pont Milvius, mit sa mère au courant de ce qui lui était arrivé. Il devait d'autant

1. *Num. Constantin.* t. II, p. 267. Ce monogramme si bien décrit par Lactance, l'est aussi par S. Paulin de Nole (chant XIX, V. 619-627). N'a-t-il pas été indiqué à Constantin qui interrogea les chrétiens, après son songe, par un évêque comme Osius de Cordoue ?

2. *Numism. Constantin.* t. II, p. 331. *Atelier de Siscia* cf. pl. X, n° 24.

plus en faire sa confidente, qu'il lui devait sa propre préparation à sa conversion. Ainsi celle d'Hélène à la Croix et au Christ dut suivre plus ou moins rapidement la victoire du Pont Milvius. Eusèbe écrit qu'après la vision nocturne du Christ, Constantin consulta les prêtres chrétiens qui lui enseignèrent les mystères de la religion ¹. On ne peut voir dans ce récit qu'une indication de ce que l'empereur fut instruit dans la religion chrétienne après sa conversion. Celle de sainte Hélène suivit, car tout indique qu'elle était chrétienne lorsqu'elle habita Rome.

Constantin avait quitté les Gaulois convaincus qu'il était un adorateur du Soleil ². Le Sénat et le peuple de Rome attendaient un empereur païen. Tout fut changé par l'apparition de la Croix. A peine entré dans Rome Constantin défendit tout culte païen dans un temple ; celui de Romulus fils de Maxence, que le Sénat lui consacra ³ et il fit mettre la Croix dans la main de la principale statue qui lui fut élevée sur une place de Rome ⁴. Dès lors, ce mouvement de glorification de la Croix ne s'arrêta plus. Constantin et sainte Hélène semblent avoir déposé des croix d'or ornées de pierreries et de diamants dans toutes les basiliques qui furent élevées. Et la Croix triomphale paraîtra plus tard au plafond de la prin-

1. Eusèbe, V. C. I 32.

2. *Panégy.* VIII, c. 14.

3. De Rossi *Bulletin d'archéologie chrétienne* 1867, p. 67.

4. On peut contrôler l'affirmation d'Eusèbe H E IX, 12, 11 par lui-même car il fait allusion à cette statue qui porte la croix, dès l'année 316, dans le sermon de la dédicace de la basilique de Tyr, H. E. X, 4, 16 ainsi que l'a montré V. Schultze.

cipale salle de réception du palais de Constantinople comme au *Martyrium* de Jérusalem.

Cependant le changement survenu était encore plus grand qu'il ne semble au premier abord. Les Chrétiens eux-mêmes n'avaient pas aimé à représenter la Croix signe de la victoire de la mort sur le Christ. On ne trouve guère, dans les catacombes, la Croix, antérieurement au quatrième siècle. Elle n'y apparaît que sous un déguisement mystique, l'ancre sur l'agneau, le trident perçant le dauphin ou le poisson, la lettre grecque Tau T¹. Quant aux païens, la croix était pour eux un instrument d'opprobre, celui du supplice des esclaves.

Et voici que l'empereur allait la tenir, comme un sceptre; dans sa main, qu'elle allait paraître sur les monnaies tantôt, dès l'année 314, la croix grecque, dans le champ du revers des monnaies de Tarragone² tantôt à Rome, le T entouré d'une couronne³, tantôt gravée sur des autels au-dessus desquels des victoires tiennent des boucliers sur lesquels sont inscrits des vœux en faveur de l'empereur⁴. Mais un autre caractère du culte de la Croix résulterait plus tard de la découverte de la vraie Croix par sainte Hélène. C'est sainte Ambroise et saint Jérôme qui furent en relations avec les nobles romaines continuatrices de sainte Hélène, les Mélanie, Paula, etc... qui expriment cette

1. Besnier. *Les catacombes de Rome*. Paris 1909, p. 226. J. Wilpert. *La croce sui monumenti delle Catacombe* dans le : *Nuovo Bolletino* ; Rome 1902, p. 5-14.

2. *Numism. Constantin*, t. II, p. 248.

3. *Id.*, t. I, 219 et pl. XVIII, n° 5.

4. *Id.*, t. II, p. 258 et pl. VIII, n° 2.

transformation du culte de la Croix triomphale en celle de Jésus Crucifié.

« Hélène trouva donc le titre de la Croix dit saint Ambroise et adora le roi, non point le bois, ce qui est l'erreur des gentils et la vanité des impies, mais elle adora celui qui fut suspendu sur ce bois, dont le nom était écrit sur ce titre etc. »¹

Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de ce récit de la découverte de la Croix par saint Ambroise, mais ce qui est bien indiqué dans ce passage, c'est que l'apparition de la Croix dans le ciel n'avait pas pu inspirer à Constantin, qu'elle avait conduit à la conquête du monde, les sentiments qu'inspira à Hélène la longue douleur d'une vie d'épreuves.

Elle allait se trouver à Rome en face de Fausta, fière de son mariage de plein droit romain avec Constantin, mariage qui allait produire d'heureux fruits par les naissances de trois fils, Constantin II, Constance II, Constant I, dont la première aurait eu lieu en 314. Comment Fausta, à demi-païenne, ambitieuse comme son père Maximien Hercule qui ne connut jamais le repos, pourrait-elle accepter la situation que Constantin donnait à sa mère et laisser après lui la première place dans l'empire à Crispus, ce fils d'une concubine et le petit-fils préféré d'Hélène. Elle l'eut peut-être toléré dans une situation inférieure. Mais dans un empire où Constantin avait conservé la collégialité des empereurs de Dioclétien, Crispus, l'aîné,

1. Saint Ambroise, *De obitu Theodosiani* et Saint Jérôme *Épître VIII à Eustochius*, 2.

2. Saint Jean Chrysostome dans : *De cruce et latrone*, indique bien toute l'évolution du culte de la Croix.

couvert de gloire par ses victoires, préféré de son père¹ aurait occupé plus tard le premier rang. Cependant Constantin faisait des efforts désespérés pour conserver la paix dans sa famille. Il destinait les Gaules à Constantin II et lorsqu'il eut fondé Constantinople en 324, il y prépara le siège de Constance II. Il avait attendu que Constantin II, tout petit, fut néanmoins présentable aux troupes pour être élu César en 317 avant de donner le même titre à Crispus². Il faisait dire par les panégyristes que les jeunes frères se réjouissaient des succès de leur aîné. Il n'y avait plus d'âge pour parvenir au consulat et à l'empire. Les nobilissimes Césars régnaient théoriquement dès qu'ils étaient proclamés ; le consulat pouvait être occupé par des enfants tout jeunes. Les titres de la Cour étaient flatteurs. Le Nobilissimat s'appliquait aux impératrices comme aux fils de l'empereur. Constantin ne négligea rien pour satisfaire les ambitions rivales de Fausta et d'Hélène. Mais il n'y parvint pas, comme la suite le prouva. Hélène de son côté, devenue chrétienne, ne devait plus attacher grande importance aux mariages différents de Minervina et de Fausta, car le mariage chrétien était dans un empire encore païen, en opposition avec les lois civiles sur le mariage³. Elle ne pouvait pas y voir une raison d'infériorité pour Crispus vis-à-

1. Constantin avait modifié des lois en sa faveur pour lui laisser son héritage. C'est ce que rappelle l'empereur Zénon en 476 dans : *Cod. ; Just. V, 27, 5.*

2. *Panégyr. X, c. c. 1, 2.* Le panégyriste rappelle imprudemment c. 36, que Crispus occupa ses jeunes années à triompher.

3. Saint Jean Chrysostome appelle encore de son temps les lois civiles relatives au mariage, des lois étrangères (*In genes. homilia, LVI, 2*).

vis de ses frères. On verra plus loin quelles terribles conséquences devaient découler de ces prémisses.

Hélène dut se fixer à Rome en 314 ou 315. En effet Constantin ne séjourna plus régulièrement sur la frontière germanique à partir de 314¹. Il y revint toujours, même en 328²; jusqu'à la conquête de Constantinople mais pour de simples inspections. Qu'aurait fait la mère de l'empereur à Trèves, après son départ? Tout l'attirait au contraire à Rome.

Constantin était devenu le protecteur de la religion chrétienne, ainsi que nous le montre l'Édit qu'il adressa de Milan, sous forme de lettres, aux gouverneurs de provinces, en février 313³. Il commençait à faire bénéficier les églises de ses dons auxquels il associa bientôt sa mère. Il donnait au Pape Miltiade la vieille demeure des Laterani, le Latran, sur le Mont Cœlius, domaine devenu impérial. — Maxence, le tyran de Rome ayant été abattu à la bataille du Pont Milvius avait eu pour héritière Fausta⁴ femme de Constantin. Celui-ci, disposant des biens de la Couronne, l'attribua à l'évêque de Rome en 313 pour y recevoir le premier concile de Rome⁴.

D'autres raisons attiraient Hélène dans la ville.

Constantin organisait une Cour chrétienne, dans laquelle sa mère aurait, comme sa femme, le rang de

1. C. Jullian. *Hist. de la Gaule*, t. VII, p. 116.

2. *Cod. Th.* I, 4, 2, IX, 34, 4; VII, 20, 5.

3. J. Maurice, *Bulletin des Antiquaires de France*, 10 déc. 1913. et *Num. Constantin*, t. II, p. LII. Chénon. *Les conséquences juridiques de l'Édit de Milan dans Nouvelle Revue historique de Droit Français et Étr.* Paris 1914.

4. Duchesne, *Mélanges d'Arch. et d'Hist. de l'École Française de Rome*, 1890, p. 640.

nobilissime (*Nobilissima Femina*)¹, titre honorifique comparable à celui des Césars mais dépourvu de l'autorité que comportait l'*imperium* du César.

Quelques inscriptions l'appellent : vénérable mère de l'empereur et aïeule des Césars². Mais la plupart des inscriptions sont postérieures à cette époque. Ce fut après la conquête de l'Orient, ainsi que le prouvent les émissions monétaires et les textes des auteurs, qu'Hélène reçut le nom d'*Augusta*³, lequel la mit sur le même rang honorifique que l'empereur et lui attira tous les honneurs, publics et privés : honneurs militaires, droit de disposer du trésor, de commander partout. Sa situation nouvelle fit que de plus nombreuses inscriptions lui furent alors dédiées⁴.

Constantin fêta en 315 la première décade de son règne, ses (*Decennalia*). L'arc de triomphe, inauguré à cette occasion, célébra ses victoires et déclara que son adversaire, le tyran de Rome, Maxence, avait été renversé, par l'inspiration de la divinité (*instinctu divinitatis*)⁵.

Cette divinité invoquée par le Sénat païen ne heurtait pas de front la croyance au dieu unique qu'Hélène avait apportée d'Orient. Païens et chrétiens pouvaient croire qu'ils se comprenaient. Les orateurs officiels

1. Après de longues discussions, je crois qu'il faut en effet attribuer à la mère de Constantin et non à la jeune Hélène femme de Crispus les monnaies qui portent la légende : *Helena Nobilissima Femina*. Voir *Numismatic Chronicle*. London 1912, 2. et 1914, p. 314-328.

2. C. I. L. t. VI, 1136, t. IX, 2, 446. — C. I. G. 3883.

3. J. Maurice, *Les origines de Constantinople* dans : *Recueil de Mémoires publiés par Société des Antiquaires de France à l'occasion du centenaire*. Paris 1904.

4. C. I. L. t. VI, 1134, 1135. — t. X, 517, 1483-1484.

5. C. I. L. t. VI, 1139.

avaient sans cesse célébré à la Cour de Constantin la divinité suprême, *Summus Deus*, refuge de ces païens qui n'étaient plus sincèrement polythéistes et ne voulaient pas être chrétiens ¹.

Mais Constantin et Hélène croyaient à un Dieu tout puissant et unique. La place de la mère de l'empereur était à Rome ; qu'elle fut ou non complètement convertie. Car il y avait d'autres raisons pour qu'elle ne manqua pas aux fêtes de 315. Constantin réunissait, à chacun de ces grands anniversaires, le plus grand nombre possible de membres de sa famille pour qu'ils assistassent aux cérémonies publiques, jeux, courses, distributions de sportules et de médailles ². Mais Constantin faisait mieux encore, il donnait des terres et des domaines ³. C'était la conduite qu'il tenait à l'égard de ses meilleurs amis et qu'il dut, à plus forte raison, tenir à l'égard de sa mère, et tout porte à croire que le don du palais du *Sessorium* lui fut fait par l'empereur à cette occasion. Enfin Constantin allait refuser de prendre part aux cérémonies du polythéisme et de laisser rendre un culte à sa famille, la *Gens Flavia*, dans des temples qui lui seraient consacrés. Qui donc pouvait le soutenir, à ce moment délicat, mieux que sa mère qui avait connu toute son évolution religieuse et introduit le monothéisme à la Cour de Constance Chlore. Hélène était

1. Voir sur la *Summus Deus*, Mgr P. Batiffol, *La Paix Constantinienne*, Paris 1914, p. 189 s. q. Je crois, comme lui qu'il s'agit du dieu des païens, lettrés, mais tout autant du dieu de ceux qui ont tendances néo-platoniciennes que des stoïciens. Il n'est pas le dieu de sainte Hélène.

2. *Numis. m. Constantin* ; voir les beaux médaillons frappés à l'occasion des anniversaires de 325 et 326, t. I. p. 242 s. q., t. III, p. 60 s. q.

3. Eusèbe, V. C. — IV, 1.

forcément au courant des miracles qui avaient converti son fils ; il semble même que le récit des événements accomplis jusqu'en 314 qui forme la trame du livre (*De Mortibus Persecutorum*) de Lactance dut être connu d'elle comme de la Cour impériale ¹. Crispus son petit-fils préféré allait être instruit par ce même Lactance et Hélène ne dut pas être étrangère à ce choix du précepteur de ce prince qui devint rapidement le protecteur signalé des chrétiens, avec son père.

La frappe des monnaies de *Helena Nobilissima Femina*, en 314 et en 324 ², indique que la mère de l'empereur prit sa position officielle dans la Cour et qu'elle dut y tenir son rang, au même titre que Fausta de 314 à 324, jusqu'au moment où elles furent toutes deux élevées au rang suprême d'*Augusta*. Mais la Cour de Constantin était nomade et se transportait avec l'empereur dans tous ses séjours. Toutefois les travaux qu'Hélène fit exécuter à Rome : l'organisation de son domaine du Sessorium et de sa villa sur la voie Labicane, tendent à prouver qu'elle séjourna surtout à Rome comme elle avait fait auparavant à Trèves.

Le Sessorium n'était pas seulement un palais, c'était un ensemble de monuments et de jardins les-

1. L'Africain Lactance avait peut-être connu Constantin en Orient. Il avait en effet été appelé à Nicomédie par sa carrière de Rhéteur. Il y séjourna de 311 à 313, mais la précision des détails qui concernent l'Occident me paraît prouver que Lactance vint à la Cour avant l'achèvement du : *De Mortibus Persecutorum* en 314-315. — Voir Paul Monceaux, *Histoire Littéraire de l'Afrique chrétienne*. t. III, p. 287 et s. q.

2. *Numism. Constantin*. t. II, p. 451 et s. q. Percy Webb. Helena N. F. dans : *Numismatic Chronicle*. Londres 1912, pp. 352-360. — Jules Maurice. *Portraits d'impératrices*. *Même revue*, 1914, pp. 314-328.

quels formaient un domaine situé aux portes de Rome. On y avait originairement rendu une justice sommaire, dans un terrain vague et exécuté les condamnés ; d'où le nom de *Concessus* ou tribunal transformé en *Sessorium*. Mais ce terrain devint un domaine impérial sous Auguste. Mécène, en fit surélever le sol pour écarter la fièvre et planter de magnifiques jardins. Eliogabale y établit une basilique. Un demi-siècle avant Constantin, Aurélien coupa les jardins par ses murailles et l'aqueduc qui amène les eaux au mont *Cælius* resta en dehors de l'enceinte.

Deux monuments présentent des souvenirs précis de sainte Hélène, l'Église ou chapelle du Palais, qu'on appela Héliénienne et qui fut l'Église de Sainte-Croix, et les Thermes.

L'Église avait succédé à la basilique païenne. C'était un monument rectangulaire de 21 mètres 75 de largeur sur 34 à 35 mètres de profondeur ¹. Elle subsiste encore actuellement après les remaniements du Moyen âge. De chaque côté de la nef s'élevait une rangée de colonnes de granit. La lumière était distribuée dans l'édifice, haut de 20 mètres, par de larges ouvertures. Il existe encore actuellement des indications de ces fenêtres dans les murs du Moyen âge. On distingue les fondations du haut empire, de l'appareil Constantinien. Une chapelle souterraine y fut construite par sainte Hélène ; analogue à la crypte dans laquelle on conservait à Jérusalem la vraie Croix. On y a trouvé des inscriptions ². Ce

1. Lanciani *Ruins and excavations*. Rome 1897, pp. 399-402. Depuis d'importants travaux de déblaiements ont été faits.

2. Sur le piédestal d'une statue dédiée à sainte Hélène par un digni-

serait d'Orient que sainte Hélène aurait ordonné de préparer cette crypte qui devait recevoir des reliques de la vraie Croix et des clous de la passion¹. Mais la transformation de la basilique en église avait dû se faire dès le séjour de sainte Hélène à Rome. Le domaine du Sessorium fut embelli à cette époque. Des thermes attenaient au palais ; loin de les diminuer, sainte Hélène les fit restaurer après un incendie antérieur à l'année 324 ainsi qu'en témoigne une inscription². Des casernes dans lesquelles étaient logées les troupes particulières de l'empereur se trouvaient dans les jardins ainsi qu'un cirque. Le Sessorium, était en effet, l'un des palais de Constantin au même titre que celui de sa mère.

Un amphithéâtre complété d'un Vivarium pour les bêtes sauvages avait été supprimé par la construction du mur d'Aurélien. Il ne restait qu'un palais d'empereur Chrétien. Le domaine du Sessorium communiquait avec celui du Latran par des jardins ainsi que l'interprétation du pèlerinage de Einsiedeln (lequel eut lieu au Moyen âge, quand tous les monuments étaient encore debout) en a suggéré l'idée au profes-

taire de la Cour de Constantin, une inscription CIL, t. VI, N° 1134 indiquait que sainte Hélène était alors seulement aïeule de Constantin II et Constance II. La crypte elle-même était peut-être postérieure à la mort de Crispus en 324. Voir également CIL. VI, 1136.

1. *Liber Pontificalis*. Édit. Duchesne, t. I, p. 179-180. Eodem tempore fecit Constantinus Augustus basilicam in Palatio Sessoriano ubi etiam de ligno sanctae crucis Domini Nostri Jesu Christi posuit. Le L. P. rapporte à Constantin ce qui est d'Hélène.

2. CIL t. VI, N° 1136. Dans cette inscription Helena qui n'est pas encore Augusta a reconstruit les Thermes incendiés (Thermas incendio destructas restituit). — Les Thermes n'étaient pas seulement des bains, mais contenaient des salles de réception.

seur Lanciani ¹. Sainte Hélène se trouvait ainsi au centre de toute la vie catholique de Rome. Les jardins du Sessorium s'ouvraient d'un autre côté sur l'Esquilin, où s'étaient réunis les premiers chrétiens, où se trouvaient les pauvres qu'Hélène aimait à secourir. La basilique du Latran dut être construite la première de toutes, à Rome ; parce que le palais avait été donné à l'évêque de Rome (*domûs ecclesiae*) ². C'était au baptistère extérieur du Latran que venaient en foule les néophytes.

Toute la vie religieuse catholique se trouva concentrée de ce côté, après que la conquête de Rome par Constantin, en 312, lui eut livré les palais impériaux.

La mère de l'empereur possédait encore une villa (*ad duas lauros*) sur la voie Labicane où elle pouvait trouver un peu de fraîcheur l'été. Un cimetière chrétien existait dans son voisinage où se trouvaient dans des *Memoriae* les reliques des martyrs Pierre et Marcellin, victimes de la dernière persécution. Hélène leur éleva une petite basilique. Ce fut près de sa villa de la voie Labicane que s'éleva plus tard son mausolée ³.

Mais elle ne pouvait pas se désintéresser de ce qui se passait à une autre extrémité de la ville.

Saint Pierre avait dû être crucifié, avec les premiers martyrs, dans les jardins de Néron, au delà du pont

1. Lanciani. *L'itinerario di Einsiedeln et l'ordine di Benedetto Canonico*, dans les : *Monumenti Antichi*. Hœpli. Milano 1890, p. 491. Ce fut Benoît XIV qui laissa malheureusement exploiter comme des carrières les monuments de Sessorium ; voir Ciampini : *Vetera Monumenta*. Roma, 1690, pp. 9-10.

2. Mgr Duchesne : *Histoire ancienne de l'Église*, t. II, p. 66.

3. Mgr Duchesne *Hist. A. de l'Église*, t. II, p. 61.

Saint-Ange (*Pons Aelius*)¹ et son tombeau se trouvait dans un terrain voisin. Constantin ne tarda pas à élever une basilique sur la crypte qui le contenait. L'intérêt qu'y porta sainte Hélène nous est révélé par un petit monument. Constantin et sa mère déposèrent, un peu plus tard, il est vrai, une croix d'or sur le sarcophage même du prince des Apôtres. Une inscription sur cette croix apprenait qu'elle avait été déposée par Constantin Auguste et Hélène Augusta et que toute l'église, entourant cette demeure du prince des apôtres; brillait d'un éclat² pareil à celui de l'or. Sainte Hélène avait donc dû continuer à porter intérêt à Rome et au tombeau de saint Pierre, après sa nomination comme Augusta en 324; c'est-à-dire après son départ pour l'Orient. Une croix semblable fut déposée sur le tombeau de saint Paul que recouvrit également une basilique³. Car il ne faudrait pas croire qu'il y eut un antagonisme quelconque au IV^e siècle entre les personnes et les doctrines de saint Pierre et de saint Paul⁴. La piété envers saint Pierre était manifestée par la grandeur toute particulière de sa basilique, par les rapports affectueux de Constantin avec les évêques de Rome, mais la doctrine de saint Paul exerçait une influence toute par-

1. Tacite, *Annales* XV, 44.

2. L'inscription a été complétée par de Rossi. *Inscriptiones Christianae*, t. II, p. 200. *Constantinus Aug(ustus) et Helena Aug(usta) hanc domum regalem (auro decorant quam) simili fulgore coruscans aula circumdat.*

3. *Liber Pontificalis*, pp. 178-179. C'étaient des croix du poids de 150 livres. Mgr P. Batiffol: *La Paix Constantinienne*. Paris, 1914 pp. 353-361.

4. Ce serait prêter à cette époque des vues bien postérieures.

ticulière sur la pensée chrétienne et sur la conduite de l'empereur et de sa mère. La réforme du Palais de Constantin se faisait sur un plan qui correspondait à la responsabilité chrétienne, telle qu'elle avait été enseignée par l'Apôtre des nations¹. La conscience se trouvait soutenir ce que nous appellerions la Constitution impériale et royale de Constantin et donnait lieu à une nouvelle responsabilité publique² qui prenait le nom de pudeur du bien, *verecundia*. Lactance avait exprimé comme un triomphe chrétien le fait que la vertu dût grandir avec l'importance des fonctions³. Des lois de Constantin établissaient les devoirs de charité des Juges⁴ envers les petits et les faibles.

Ce fut de Rome que sainte Hélène dut assister au triomphe de la monarchie chrétienne, lequel eut lieu en 317. Il fut consacré par une grande fête militaire, au cours de laquelle, à *Serdica*, en Moesie, Crispus, Constantin II et Licinius II furent élevés au rang de Césars⁵. De nouveaux drapeaux furent adoptés à cette occasion, celui de Constantin était chrétien, celui de Licinius païen. En même temps l'empereur chrétien commençait de porter sur son casque le monogramme formé des deux premières lettres Chi et Rho de Christos comme signe de son service de Dieu des

1. *Constantin le Grand*, pp. 149 et s. q.

2. *Id.*, p. 144, Saint Paul : *Épître aux Romains* V, 27 et *aux Corinthiens*, XV, 21.

3. Lactance, *Institutions divines*, V, 12.

4. *Cod. Th.*, I, 10, 2, édit. Mommsen, I, 22, 2.

5. *Excerpta Valeana*, V, 19. — *Consularia Constantin*, dans *Monum. Hist. Germ. IX Chronica Minora*, I, p. 232 ; La célébration du premier anniversaire de cinq ans de règne des Césars dans *Panég.*, X, 1, 2.

chrétiens ¹. Le même monogramme se trouvait en haut de son drapeau et il faut remarquer combien était grave la substitution du signe du Christ à l'aigle romaine, du *Labarum* aux enseignes païennes que l'on adorait. Ce changement ne pouvait coïncider qu'avec la fondation d'une première dynastie chrétienne.

Ce couronnement des Césars au milieu des manifestations chrétiennes signalait la fondation de cette première dynastie.

Il eut une importance extraordinaire qu'on ne peut comprendre qu'en se rappelant combien de dynasties chrétiennes dans le Balkans et dans toute l'Europe ont relevé des principes qui furent alors établis dans le Droit romain.

Ce qui a empêché de voir l'importance de cet élément c'est la croyance universelle, qui s'établit sur la foi d'Eusèbe ou plutôt, en admettant comme authentique le récit de la Vie de Constantin, à la prise de Rome par le *Labarum* ². L'origine de la dynastie disparaissait alors dans les nuées.

Mais on n'a pas songé à l'invraisemblance du récit de la Vie de Constantin et à toutes les contradictions qu'il contient. C'est Eusèbe lui-même qui réfute ce récit en décrivant le *Labarum* ; car sa description prouve qu'on a changé, après lui, l'ordre des chapitres de la Vie de Constantin. En effet le drapeau qu'Eusèbe décrit portait les portraits à mi-corps de l'empereur

1. Eusèbe, V. C., I, 31.

2. Eusèbe, V. C. I, 28 à 31. Il est facile de distinguer les chevilles par lesquelles le faussaire a rattaché les chapitres. Il attribuait ainsi au drapeau de son maître Constance II l'honneur d'avoir pris Rome.

aimé de Dieu et de ses fils ¹. Or en 312 lors de la prise de Rome, Constantin n'avait encore qu'un fils, Crispus et d'ailleurs, on ne pouvait mettre sur le drapeau de pourpre ou sur l'étendard que des images d'empereurs. Il fallait, pour le faire, attendre l'élévation des Césars qui eut lieu le 1 Mars 317. Le monogramme Constantinien qui surmonte le Labarum formé des deux lettres Chi et Rhô apparut à partir de cette date sur le casque de Constantin, sur les monnaies de Siscia ² et Eusèbe nous affirme le synchronisme de la mise de ce monogramme en haut de l'étendard et sur le casque de l'empereur ³. L'ordre de le graver sur les médailles dut être donné immédiatement par Constantin qui affirmait ainsi la création de sa dynastie chrétienne ⁴. Mais le Labarum ne fut représenté au revers des monnaies qu'après la conquête de l'Orient ⁵ parce que c'était la chancelerie qui, d'elle-même, exprima ainsi la victoire de l'empereur chrétien, tandis que c'était Constantin qui personnellement avait immédiatement fait graver sur le casque de son effigie sacrée la marque de son christianisme, la preuve de sa conversion.

1. Eusèbe, V. C. I, 31 : τὴν τοῦ θεοφιλοῦς βασιλέως εἰκόνα χρυσῆν μέχρι στέρνων, τῶν αὐτοῦ παίδων ὁμοίως ἔφερε.

2. Numism. Constantin, t. II, pp. 331 à 333 et pl. X, N^o 4 et 5 et Bulletin des Antiq. de France 1904 pp. 212-220.

3. Eusèbe, V. C. I, 31 ἃ δὴ κατὰ κράνους φέρειν εἴωθε κὰν τοῖς μετὰ ταῦτα χρόνοις ὁ βασιλεύς.

4. L'empereur Licinius adopta un étendard analogue mais sans signes chrétiens ; sur le drapeau duquel il était représenté avec son fils comme Constantin avec les siens, on voit cet étendard sur un camée contemporain des événements ; au Cabinet de France voir Babelon, guide illustré, p. 122. Il ne parut pas sur les médailles.

5. Num. Constantin., t. II, p. XV, N^o 7.

Le Labarum répondait à une pratique en vogue au quatrième siècle, celle des représentations symboliques, des énigmes à déchiffrer. Il était tout à la fois le témoin du Dieu unique, du Christ, de la Croix¹, de la religion de l'empereur et de sa dynastie. Il rappelait l'Ancien et le Nouveau Testament, mais aussi la victoire miraculeuse accordée par Dieu à l'empereur chrétien. Il indiquait que la nouvelle dynastie d'empereurs était au service de Dieu. Et cette histoire ne s'était terminée qu'en 317. Il racontait ainsi toute l'histoire religieuse d'Hélène et de Constantin². Le drapeau tout entier exprimait la foi d'Israël tandis que la forme de la Croix était représentée par le croisement de la hampe et de l'antenne. Les chrétiens voyaient partout la croix depuis la victoire du Pont Milvius. Mais le Christ surmontait tout l'étendard. Il était représenté par le monogramme Constantinien formé des deux premières

1. Eusèbe, V. C. I, 31 explique que la hampe et l'antenne transversale formaient une croix. Le drapeau était non seulement teint en pourpre mais il était couvert de pierres précieuses à reflets, travail délicat qui n'aurait pu se faire sur le champ de bataille.

La vie de Constantin retouchée par un faussaire a changé l'ordre des faits et le récit primitif d'Eusèbe. Les chapitres formés par ce continuateur ont été transportés, les N^o 30 et 31 enlevés au livre II où ils avaient leur place tout naturellement devant le N^o 7 ont été transportés dans le livre I^{er}. Aussi il n'est question du rôle du Labarum dans les combats que dans le livre II parce que c'est seulement lors de la conquête de l'Orient qu'il fut porté par les armées. — Voir ma communication déjà citée aux Antiquaires de France en 1904 et Pasquali. La composition de la Vie de Constantin; dans Hermès 1910, p. 369-386.

2. Lactance qui avait achevé son : *De Mortibus Persecutorum* en 314-315 et qui était au courant de tout ce qui se passait à la Cour n'avait pas entendu parler de la présence du Labarum à la prise de Rome qu'il raconte (c. XLIV). — Voir Monceaux, op. cit. I. III, p. 295 sur l'époque de publication du D. M. P. de Lactance.

lettres Chi et Rhô de $\chi\rho\iota\sigma\tau\omicron\varsigma$ fixées dans un cercle d'or enrichi de pierreries : Le drapeau de pourpre signe de l'empire qui portait les images des empereurs de la dynastie chrétienne se trouvait ainsi placé sous le signe de la Croix et celui-ci sous celui du règne du Christ. Sur les monnaies et dans une peinture placée au-dessus de la principale porte du palais de Constantinople, ou représenta la hampe du drapeau s'enfonçant dans le Dragon qui n'était autre que l'esprit du mal ou Satan. Mais c'était le nom même de l'étendard qui devait indiquer la croyance au Dieu unique.

Ni le grec ni le latin contemporains n'offraient rien d'analogue à ce nom. Seul un vieux radical Labo y ressemblait mais ne contenait que l'idée de force et de combat qui se retrouve également dans un radical celte mais si l'on considère le Labarum dans son ensemble, il n'exprime pas du tout l'idée de guerre et de combat. S'il est un signe de victoire, c'est par sa seule présence dans les armées. Il ne combat pas lui-même, il donne la victoire. Il ne répond qu'à des idées religieuses.

Or en Orient précisément mais en Assyrie seulement une racine Labar (L. B. R, en supprimant les voyelles) fournit Labirou, l'Ancien ; Labarou vieillir et est constamment en usage. Il a aussi une signification religieuse par laquelle il correspond à l'Ancien des jours, au Jehovah d'Israël. N'était-ce pas ce Dieu unique qu'Hélène venant d'Orient où elle avait recueilli sans doute les enseignements de Lucien d'Antioche avait apporté à la Cour des Gaules ¹ ? Par quel

1. Eusèbe, V. CII, 49,

hasard extraordinaire Lucien et Paul de Samosate son maître, se rattachaient-ils à la Commagène et à Samosate, ville et province soumises aux influences Assyriennes. Par quel hasard le Dieu que représentait le Labarum ne s'entourait-il plus de dieux inférieurs comme le Soleil Néoplatonicien¹ ; mais était jaloux de sa puissance unique comme le Jéhovah d'Israël.

Le Christ seul était associé à son pouvoir dans le Labarum comme dans la religion chrétienne à laquelle s'étaient convertis Constantin et sainte Hélène, il était le Fils de Dieu, le Verbe. Il n'était pas étonnant que le Dieu d'Israël fut rappelé dans le drapeau ; car le Dieu protecteur de Moïse, celui qui avait englouti l'armée du Pharaon était celui, d'après Eusèbe, qui avait donné la même victoire à Constantin sur Maxence² ; mais le Labarum n'avait pas assisté à la prise de Rome, il rappelait l'histoire religieuse de Constantin lequel avait chanté par ses actes, dit Eusèbe, le cantique de Moïse. Les représentations, très nombreuses, sur les sarcophages, du salut des hébreux par le passage de la Mer Rouge ; de l'engloutissement du Pharaon³ commençant à peu près à l'époque où parut l'Histoire Ecclésiastique semblent indiquer que l'idée d'Eusèbe était courante.

1. Ce n'était pas le Summus Deus des païens. Eusèbe fait dériver constamment ses pensées du monothéisme Israélite.

2. Eusèbe, H. E. IX, 9. La jeunesse de Constantin est aussi comparée à celle de Moïse V. C. 1, 12.

3. Becker, *Protest gegen den kaiserkult und Verherlichung der Sieger am Pons Milvius* dans : *Constantin der grosse und remier Zeit*. Friburg 1913. — Gérase de Cyzique fait la même comparaison qu'Eusèbe dans *Hist. du Conc. de Nicée* : P. G. t. 85, c. 1205.

Sur des sarcophages un peu plus tardifs, le monogramme Constantinien surmonte la scène du triomphe de Moïse.

Aucune époque ne semble avoir pratiqué les souvenirs bibliques plus complètement que le quatrième siècle. Pour signaler le chant du cantique, les sculpteurs avaient représenté la sœur d'Aaron accompagnant le chant sur son tambourin. Par quel hasard encore se trouve-t-elle occuper la place que seule Hélène avait pu tenir dans la famille impériale ? car seule elle était devenue, au temps où furent sculptés les sarcophages, la femme chrétienne, l'impératrice coopérant à l'œuvre de son fils. De plus on lui avait donné certaines particularités des effigies et du buste d'Hélène dans les sculptures des sarcophages, notamment cette coiffure toute spéciale des impératrices Syriennes qu'elle avait adoptée.

Tout un ensemble de faits semblent indiquer que sainte Hélène fut associée à l'œuvre religieuse de son fils, il en fut ainsi en particulier après la victoire sur Licinius en 324 remportée par le Labarum. Serait-il donc étonnant de voir dans le Labarum un rappel de la religion apportée à la Cour des Gaules par sainte Hélène quand elle arrivait encore pénétrée de doctrines qu'elle avait recueillies sans doute de Lucien d'Antioche lequel était né dans les confins de l'empire romain où les croyances sémitiques et assyriennes rejoignait le Christianisme¹.

Ainsi le Labarum exprimait en raccourci l'histoire de la conversion d'Hélène et de Constantin, le passage du culte du Dieu unique, très haut, de l'Ancien des jours, à la religion du Christ, à la reconnaissance

1. Cumont, *Religions orientales*, p. 17. Bardy, *Paul de Samosate*, p. 402.

de la Croix, lors de la victoire du Pont Milvius et à la fondation de la première dynastie chrétienne accompagnée de l'adoption du monogramme Constantinien. Il était essentiellement représentatif d'une histoire à l'origine de laquelle se trouvait l'influence d'Hélène lorsqu'elle arriva à la Cour de Constance Chlore, dans l'Occident polythéiste et y propagea le monothéisme qui était peut-être déjà pour elle le culte du vrai Dieu dont parle Eusèbe et qui, en tous cas, ne tarda pas à le devenir.

La guerre d'Orient allait marquer une étape décisive dans la vie de sainte Hélène et parce que l'un des rôles inconnus de cette impératrice fut de réparer les maux résultant de la persécution des chrétiens par Licinius, il est nécessaire de rappeler l'origine religieuse de cette guerre. J'emprunterai ces quelques mots à mon livre sur Constantin le Grand.

« Licinius se fit des illusions sur la force du paganisme. il espérait profiter de l'impopularité que Constantin s'attirerait en reniant le culte du Soleil. Mais ce Dieu devait tromper ses adeptes. Licinius comptait aussi sur les Barbares païens ; car irrités de la surveillance de Constantin, les Sarmates et les Goths s'enrôlaient dans les armées de son rival, tandis que les peuples grecs maritimes, les Phéniciens et les Égyptiens, ennemis du christianisme, lui préparaient une flotte¹.

La lutte était ardente dans tout l'Orient contre la religion chrétienne qui s'était développée trop rapidement, au gré de ses adversaires.

Aussi ce ne fut pas sans succès que Licinius commença à interdire, en 321, les réunions de chrétiens

1. Zosime, Hist. II, 22.

et en 322, tout synode d'évêques ¹. Cette première persécution n'était qu'hypocrite ; bientôt l'ère des martyrs recommença. En 323, l'empereur d'Orient voulut obliger tous les chrétiens à offrir des sacrifices aux dieux pour son salut ². Il fit emprisonner et mettre à la torture les récalcitrants ³. Il fit mutiler les confesseurs et les envoya aux mines. Enfin il réduisit les chrétiens en esclavage et confisqua leurs biens ⁴. Ces faits ont une importance extrême pour l'histoire d'Hélène car c'est aux mesures qu'elle prit pour réparer les maux qu'avait engendrés la persécution de Licinius que nous reconnâtrons une première fois sa présence en Orient, en 325, à une époque sur laquelle, on n'avait aucune donnée relative à son activité ; et où en réalité elle secondait son fils de tout son dévouement.

Je ne puis que rappeler en quelques mots la guerre d'Orient.

Constantin triomphe à Andrinople en juillet 324 ⁵. Il assiège Byzance mais y rencontre une résistance qui ne cède qu'après la victoire navale de Crispus laquelle permet à Constantin d'aborder en Asie, au promontoire de Chrysopolis, proche de Byzance ⁶. Enfin l'empereur chrétien triomphe une dernière fois ⁷

1. Saint Jérôme, *Chronique*. An. 2337. — Héfélé : *Hist. des Conciles*, t. I, p. 241.

2. Eusèbe, V. C. II, 1.

3. Eusèbe, H. E., X, 8.

4. Eus., V, C. II, 30, 31, 34.

5. *Excerpta Valesiana*, V, 23, je renvoie pour plus de détail à mon Constantin le Grand.

6. Zosimi *Hist.* II, 23, 24, 26.

7. Voir les *Ludi triumphales* du *Calendrier de Philocalus* C. I. L. t. I, p. 272 et 350.

avec le Labarum près de Chalcédoine et fait prisonnier son rival, Licinius, dans la ville de Nicomédie ¹.

Cette guerre fait faire plusieurs réflexions. Crispus s'était pour son malheur couvert de gloire. Il n'était plus possible à Constantin de maintenir l'égalité entre ses fils.

Le labarum avait été porté en tête des troupes. Aussi fut-il conservé comme le palladium de l'empire dans le Palais de Constantinople. C'était bien le drapeau de la dynastie chrétienne que vit Eusèbe. Il était bien tel qu'il le décrivit. Mais il n'avait pas pris Rome, comme la Vie de Constantin, par Eusèbe, retouchée et falsifiée, l'a fait croire.

Mais arrivé au point où nous en sommes, il faut serrer les événements de très près.

J'ai montré dans mon étude sur « Les origines de Constantinople » qu'à la date où Constance II fut élevé au rang de César, le 8 novembre 324, la ville de Byzance reçut le nom de Constantinopolis et que l'on commença à élever son nouveau mur d'enceinte puis, en 325, à faire les premiers travaux dans la nouvelle capitale ². J'ai montré, d'autre part, que Constantin rouvrit les ateliers monétaires à mesure qu'il s'emparait des villes où ils étaient situés et qu'ainsi celui de Héraclée de Thrace, ville qui tomba d'abord en son pouvoir, avant qu'il eut franchi le bosphore, émit des séries monétaires qui ne sortirent pas des ateliers asiatiques ³. Or l'atelier de Nicomédie tomba

1. *Excerpta Valesiana*, V. 28.

2. *Les origines de Constantinople. Mémoires du Centenaire de la Société Nationale des Antiquaires de France*. Paris 1904 p. 283.

3. *Numism. Constantin.* t. II, p. 596. Celles qui portent les *Vota quinquennialia* des Césars remplacés par les *Decennialia* en 325.

au pouvoir de Constantin en septembre 324¹ et il se passa près de deux mois avant que Constantinople ne fut fondée ; après la dernière victoire de Constantin². Il est possible de montrer que les deux impératrices, sainte Héléne et Fausta, ne reçurent pas tout à fait en même temps le titrè d'Augusta.

Les monnaies de Helena Augusta furent frappées dès la fin de la guerre de 324, dès le mois de septembre ou d'octobre, celles de Fausta Augusta à partir de l'élévation de son second fils Constance II au rang de César et de la fondation de Constantinople le 8 novembre 324³. Sainte Héléne reçut le droit de porter le diadème en même temps que celui de faire frapper des monnaies à son nom⁴. Voici ce qui le prouve.

Les ateliers monétaires d'Asie eurent une certaine autonomie, jusqu'à la création d'une chancellerie unique pour tout l'empire, par Constantin. Cette période d'autonomie durait encore lorsque les monnaies de (Helena Augusta) diadémée commencèrent à être frappées. On s'en aperçoit à plusieurs détails.

1. J. Maurice : *L'atelier de Nicomédie* dans : *Numismatic Chronicle* 1903, p. 263-265.

2. *Num. Constantin*, t. III, p. 204.

3. On peut constater que les émissions monétaires de 324 à 326 commencèrent dans les ateliers d'Orient plus tôt que dans ceux d'Occident, ce qui s'explique par le fait que les ordres venaient de la Cour de Constantin qui était en Orient. Voir *Num. Constantin*, t. I, p. 61-64 et t. II, p. 591. Les monnaies de Fausta parurent dans tous les ateliers de l'empire avec celles de Constance II, après la dédicace de Constantinople. Voir Themistius, édit. Dindorf, p. 69. *Discours à Constance II*.

4. Théophanès, *Chronographia*, édit. de Bonn, p. 29, anno mundi 5.816. Les impératrices romaines n'avaient porté jusque-là qu'une sorte de croissant dans les cheveux. Lady Evans dans *Numismatic Chronicle*. Londres, 1906, p. 26-63, pl. V et VI N° 51-71.

Une faute de latin fréquemment répétée dans les pays grecs d'Asie, la contraction du Ae en E, se retrouve sur les seules monnaies de Helena Augusta, dans la légende monétaire : *Securitas Reipublice* ; tandis qu'au revers des pièces de Fausta on lit, conformément au latin usité, l'orthographe *Salus Reipublicae* ¹. On frappa des monnaies de Constantin lauré dès l'ouverture des ateliers d'Orient avec celles de sainte Hélène diadémées ; tandis que Constantin ne fut diadémé qu'à partir de la fondation de Constantinople. Ce sont de petits détails mais qui permettent seuls de reconstruire une histoire tombée dans l'oubli.

Un auteur byzantin tardif, Théophanès, qui a puisé dans les archives, des renseignements exacts sur l'époque de Constantin, nous explique ces circonstances ². En l'année où Constantin reçut en songe, d'après lui, l'ordre de construire Constantinople, il couronna sa mère sainte Hélène et lui accorda de faire frapper monnaie à son nom, comme Augusta. Nous venons de voir que ce fut à la fin de 324, tandis que Théophanès, placé à distance, crut que ce fut en l'année du Concile de Nicée, en 325. L'auteur byzantin ne pouvait pas distinguer cette période de deux mois. Mais le fait qu'il nous révèle c'est qu'Hélène eut le droit de faire frapper des monnaies à son nom ³.

1. *Num. Const.* t. III, pp. 53, 56, 200, 203-4. *Ateliers de Nicomédie et d'Antioche* et pl. VIII, N° 16, 17. Voir : *Numismatischen Gesellschaft de Vienne. Bulletin du 17 Déc. 1902*, Kubitschek : *Rückgang der Lateinischen in östen des Römischer Reiehes*.

2. Théophanès *Chronographia*, déjà cité, éd. de Bonn pp. 29-30.

3. Hélène dut faire usage de ce droit, c'est ce qui explique que ses monnaies parurent avant celles de Fausta, c'est-à-dire avant l'établissement d'une chancellerie unique par Constantin, après la dédicace de Constantinople ; le verbe grec στεψω indique le couronnement par un

Elle était donc en Orient. Elle avait donc suivi les armées et assistait au triomphe de cette véritable croisade, pour la libération des chrétiens, qu'avait entreprise Constantin.

La coïncidence de son couronnement ou plutôt de la remise du diadème, avec le concile de Nicée, suivant Théophanès, est à noter. Le caractère religieux du triomphe de Constantin se caractérise par des faits précis.

On commença à frapper pour l'anniversaire de 325 les pièces d'or et d'argent de Constantin et de ses fils les yeux levés au ciel, dans l'attitude de la prière ¹. Mais, en même temps, le diadème que sainte Hélène avait reçu et que Constantin porta un peu plus tard ne ressemblait nullement à celui de Dioclétien. Celui d'Hélène était un bandeau royal posé sur sa chevelure monumentale mais orné de deux rangs de perles et de cabochons ². On peut en suivre la reproduction et la transformation sur les coiffures des impératrices byzantines et sur leurs diadèmes à l'origine desquels il se trouve placé ³. Le diadème de Constantin est composé de feuilles alternées avec des cabochons ou d'un grand cabochon ou pierre centrale posé sur une couronne de laurier ou d'une série de pierres précieuses enchassées dans des rectangles ⁴.

Ces faits appellent des remarques. Constantin diadème mieux que par une couronne, car il y a le verbe στεφανίζω et la couronne s'appelle στεφανίος.

1. *Num. Constantin*, t. II, *Introduction*, p. LXXI, et p. 97, *atelier de Constantinople*.

2. *Numismatic chronicle* 1914, pl. XX, fig. 6, à 10 et 13, 15.

3. Delbrueck, *Op. cit.*, pl. XVIII, fig. 8 à 12.

4. *Num. Constantin*, t. II, p. IX, N^o 1, 7, 8, 9, 10, t. II, p. 500, médail-
lon du trésor de Helleville.

n'avait nullement l'admiration de l'Orient asiatique et païen comme Dioclétien.

Il voulut convertir le roi de Perse au christianisme¹. Mais il y avait un autre Orient auquel il se rattachait depuis sa conversion et dont on retrouve la copie dans plusieurs de ses innovations. C'est au passé d'Israël qu'Eusèbe a emprunté toutes ses comparaisons. Il compare Constantin à Moïse comme guide du peuple de Dieu. C'est ainsi qu'il célèbre la victoire de Pont Milvius comme un second engloutissement du Pharaon.

Le titre de Serviteur de Dieu, qui remplit toute l'œuvre d'Eusèbe, au sujet de Constantin, et que cet empereur prend lui-même, est visiblement emprunté au passé d'Israël et de Juda. Sainte Hélène sera la première servante de Dieu ; devançant les impératrices byzantines. Mais d'autre part le diadème de Constantin formé de rectangles garnis de pierres précieuses sera repris par Louis VII roi de France, et si on cherche des antécédents aux diadèmes de Constantin et des rois de France on ne les trouve que dans ceux des rois de Juda et des grands prêtres.

Les empereurs byzantins portèrent plusieurs sortes de diadèmes, mais avant leur couronnement, ils portaient la couronne des Césars ; après le couronnement le diadème des rois de Juda². De même dans cette admirable apothéose des rois de France que présentait la cathédrale de Reims ; les figures sculptées de

1. Il est vrai que sa lettre à Sapor dans Eusèbe V. C. IV, 9 à 13 est discutable, mais l'action de Constantin semble s'être exercée dans le sens indiqué. La lettre est reproduite dans Théodoret H. E. I, 25.

2. Ebersolt, *Mélanges d'Hist. et d'Arch. byzantines*, Paris 1917 p. 29. Formule des fiançailles impériales « Un tel serviteur de Dieu est fiancé à une telle servante de Dieu » et p. 67 sur les diadèmes et les couronnes.

David et de Salomon, au-dessus des scènes évoquant les gloires de la monarchie, indiquaient bien la descendance morale de ces rois et expliquaient leur diadème ¹.

Sainte Hélène de son côté n'avait pas d'antécédents parmi les impératrices romaines. Elle devait chercher peut-être les siens parmi les reines et parmi les saintes femmes d'Israël.

Elle fut en réalité le prototype des patriciennes et des reines chrétiennes, car elle régna avec son fils. En Orient, on lui compara Pulchérie.

La lignée occidentale des saintes femmes commence avec les Mélanie, Paula.

Il faut pour comprendre la grandeur du rôle d'Hélène savoir qu'il a été complètement déformé par Eusèbe. Celui-ci ou son continuateur ont réuni et jeté pêle-mêle dans quelques chapitres du livre III de la vie de Constantin tous les souvenirs de la sainte.

On trouve, dans un même chapitre ², des événements de toutes les dates ; tels que la conversion d'Hélène par Constantin, laquelle eut lieu de 312 à 315 ; sa nomination au rang d'Augusta qui eut lieu en 324, et son pèlerinage en Palestine qui fut réalisé de 327 à 329.

Ces passages de son récit, rassemblés après sa mort n'en sont pas moins d'Eusèbe, car les fils de Constantin et de Fausta y sont encore désignés comme Césars ³, tandis qu'ils seront Augustes après la mort d'Eusèbe.

1. Bréhier, *L'Art Chrétien*, Paris 1918, p. 304.

2. Eusèbe, V. C. III, 42 à 47.

3. V. C., III, 42.

Un de ces chapitres éclaire singulièrement l'histoire d'Hélène mais devrait se trouver dans le livre II après le récit de la défaite de Licinius.

« Hélène, y est-il dit, subvint généreusement aux besoins de toute sorte de personnes, donnant de l'argent aux uns, des habits aux autres, délivrant ceux-là de prison et tirant ceux-ci des métaux, rappelant quelques-uns des lieux où ils étaient exilés et protégeant les faibles contre les puissants qui les voulaient opprimer ¹. »

Nous connaissons, par le livre II de la Vie de Constantin, toutes ces mesures bienfaisantes. Elles sont énumérées dans un édit, soi-disant adressé aux gouverneurs de Palestine : pour être affiché dans les Églises et sur les places publiques ². Constantin y rappelle, chez eux, ceux qui avaient été relégués dans les îles ou condamnés aux mines ³, il y rend la liberté à ceux qui avaient été réduits en esclavage ⁴ ou mis en prison, il rend leurs biens de famille aux héritiers des martyrs ⁵.

Il est clair que Sainte Hélène et Constantin ont appliqué les mêmes mesures, en faveur des chrétiens et ont dû le faire en même temps. Cela ne pouvait avoir lieu qu'en 324 et 325, après la persécution de Licinius. Il n'y avait plus de confesseurs à tirer des mines ou de l'exil, en 327 la justice sociale était satisfaite et le concile de Nicée n'aurait pas laissé les

1. *Id.*, III, 44.

2. *Id.*, II, 30 à 41.

3. *Id.*, II, 31-32.

4. *Id.*, II, 34.

5. *Id.*, II, 35, 40.

chrétiens en prison¹. Nous savons, par ce qui se passa après la publication de l'Édit de Milan, que Constantin n'attendait pas cinq ans pour faire appliquer ses décisions. Ce fut donc aussitôt après la conquête de l'Orient que Sainte Hélène, s'attachant à soutenir l'œuvre de son fils, avec son dévouement et son cœur de mère, s'occupa des prisonniers, des condamnés aux mines etc. Mais pour qu'elle put le faire, il fallait qu'elle fut en Orient auprès de Constantin.

Il existe encore plusieurs autres raisons de croire que sainte Hélène se rendit dans sa patrie à Nicomédie, en 324 et 325.

Les fouilles de Jérusalem et celles des saints lieux, furent certainement décidées en 325 et le plan général en fut alors établi ; car Dracilianus auquel Constantin envoya ses ordres, à cet égard, fut Vicaire du préfet du prétoire en 325 et jusqu'en septembre 326². La construction de la basilique du Martyrium, au lieu de la passion, fut alors commencée et Constantin avait vu Macaire, évêque de Jérusalem, au concile de

1. Pour se rendre compte de la falsification des textes relatifs aux événements contemporains; par Eusèbe lui-même, suivant les intérêts du jour, il suffit de lire dans (*Textes et documents par Hemmer et Lejay*, Paris 1913, p. XXXIII ce qui suit : Crispus avait été associé à son père dans le récit de la victoire remportée sur Licinius par Eusèbe dans l'*Histoire Ecclésiastique* (X, IX, 4, 6). Le manuscrit était achevé en 325. Crispus périt en 326. Eusèbe retoucha son texte et supprima la part de Crispus dans la victoire, ce dont témoigne la traduction Syriacque de l'*Histoire Ecclésiastique*.

2. Lettre de Constantin le Grand à Macaire, évêque de Jérusalem dans Eusèbe V. C. ; III, 30, 31. Constantin affirme qu'il a donné ses ordres à Dracilianus pour la construction et l'ornementation du Martyrium, et pour les dépenses nécessaires.

Le *Code Theodosien* nous indique Dracilianus, Agens Vices Praefectorum Praetorio le 17 avril 325. *C. Th.* II, 33, 1 et le 1^{er} septembre 326, XVI, 5, 1 ; dans Mommsen. Vol. I *pars prior* XCV.

Nicée, en 325, et s'était entendu avec lui, car il ne lui envoya ensuite que des ordres pour faciliter les travaux. Eusèbe nous indique trois antres ou grottes mystiques qui furent choisis par Constantin pour être spécialement honorés : la grotte de Bethléem, le tombeau du Sauveur et la grotte du Mont des Oliviers où Jésus parla à ses disciples¹. Or, dans ce plan, se trouvait comprises les constructions de sainte Hélène, ainsi qu'on le verra plus loin.

Il est impossible que sainte Hélène n'ait pas été au courant de ces décisions, n'ait pas connu ce plan et la topographie des lieux saints ; car lorsqu'elle arriva en Palestine en 327, elle fut de suite, si l'on peut dire, à pied d'œuvre et les travaux furent poussés avec une telle rapidité qu'ils ne pouvaient être que la suite d'un plan mûri et arrêté². Or sainte Hélène ne revint à Rome qu'un mois ou deux après le drame de la mort de Crispus, en 326, et elle ne dut pas avoir le temps ni la disposition d'esprit nécessaire pour étudier le plan des fouilles pendant son passage à Rome.

Ce retour même de sainte Hélène à Rome prouve qu'elle devait venir d'Orient. Elle arriva trop tard pour intercéder en faveur de Crispus si bien que certains auteurs ont écrit qu'elle voulut se venger de cette mort en obtenant la condamnation de Fausta. Crispus fut pourtant enfermé quelque temps dans la forteresse de Pola³ et jugé par le Sénat Romain. Si Hélène avait été en Gaule, elle serait arrivée à temps à Rome ; elle

1. Eusèbe, V. C. IX, 17.

2. Comme ceux de Constantinople que les auteurs tardifs ont souvent reportés à l'inauguration de 330 alors qu'ils avaient été commencés en 324, *Les origines de Constantinople. Op. cit.* p. 283 à 290.

3. Ammien Marcellin, XIV, 2.

devait se trouver dans un pays d'où elle ne pouvait pas arriver en quelques jours, à Rome et ce ne pouvait être que l'Orient, sans doute Nicomédie.

Nous pouvons donc conclure : Sainte Hélène a été proclamée *Augusta* en 324, après la conquête de l'Orient par Constantin et Crispus, son fils et son petit-fils préféré. Elle l'a été aussitôt après cette conquête. Elle devait se trouver en Orient pour qu'elle put y faire usage de ce droit de frapper monnaie à son nom qui lui fut alors accordé par Constantin, dès le mois de septembre 324 ¹. Elle fut associée aux mesures de bienfaisance de son fils et aux réparations des injustices, de la persécution de Licinius. Elle devint Mère des Camps et put faire des largesses aux soldats. Elle s'intéressa aux fouilles que l'on préparait pour les exécuter aux lieux saints. Elle dût en connaître alors le plan.

Elle s'intéressa même suivant les traditions byzantines aux constructions pieuses de Constantinople aux églises de Saint-Irénée et des Saints-Apôtres ²; à certain couvent, car Constantin après avoir donné son nom à Byzance le 8 novembre 324, avait fait commencer les travaux de l'édification de la nouvelle ville en 325. Et l'on comprendrait pour cette raison que Constantin eût fait élever en 330 la statue de sa mère près de la sienne dans le forum de Constantinople ³.

1. *Numismatic Chronicle* 1914, p. 327.

2. Socrates H. E. I c. 16, Les trésors de Licinius furent utilisés pour les constructions de 325. Julien, *or. I* éd. Teubner, vol. I, p. 9.

3. Georgius Codinus : *de Originibus C. P. Byzantine de Bonn* 1843, p. 15 et 16.

TROISIÈME PARTIE

PÈLERINAGE ET MORT DE SAINTE HÉLÈNE

Constantin essaya encore de rétablir la concorde et de faire taire les ambitions rivales, dans sa famille. En novembre 324, à l'occasion du baptême de Constantinople, il éleva le second fils de Fausta, Constance II, au rang de César et lui destina sa nouvelle capitale en l'associant à son pouvoir ¹. Il couronna, à cette occasion, sa femme Fausta et lui attribua le titre d'Augusta ². Sa situation pour quelque peu différente qu'elle fut de celle d'Hélène, mettait Fausta sur le même rang que la mère de l'empereur et Constance II, sur le même rang que Crispus. Mais l'égalité n'est pas ce que recherchent les ambitieux.

On poussa activement les travaux d'édification du mur d'enceinte et on dessina le plan de la nouvelle capitale où l'on devait commencer l'année suivante la construction des principaux monuments et églises ³. Le palais impérial où logeraient l'empereur et l'impératrice, le forum, les demeures des sénateurs, le

1. Élévation de Constance II le 8 novembre 324 : *Num. Constantin.* I, CXXVIII. — *Monum. Germ. Hist. Chronica Minora* I, p. 232. — C. I, L. t. I, pp. 276-354. — *Les origines de Constantinople op. cit.*, p. 282.

2. *Num. Constantin. L'Atelier de Constantinople*, t. II, p. 494.

3. Les églises de Sainte Irène, des Saints Apôtres, dont la tradition grecque fait remonter l'origine à Constantin et à sainte Hélène. Georg. Codinus *De Origin. Constantinopolis Byzantine de Bonn*, p. 16.

cirque où se concentrerait la vie du peuple, où seraient acclamés les souverains, devaient être prêts pour l'inauguration de la nouvelle capitale, laquelle eut lieu le 11 mai 330 ¹.

Constantinople était, dès l'année 325, une nouvelle Rome. Placée dans un site admirable, ayant sept collines comme Rome, elle devait être embellie avec les chefs-d'œuvre apportés de toutes les provinces d'Orient ².

Régner dans cette ville où la splendeur des cérémonies de Byzance allait atteindre son apogée, dès les premiers jours, pouvait contenter l'ambition de Fausta. Il semble qu'après la période triomphale qui suivit la victoire, Crispus qui, ainsi qu'on va le voir, devait régner à Rome, y eut attiré sainte Hélène à moins que celle-ci ne finit sa vie en Palestine où l'attiraient tous les souvenirs de l'ancien et du nouveau testament. Mais les mots que Racine met dans la bouche de Néron sur Agripine : « Mais si vous ne régniez vous vous plaignez toujours, » ne suffirent pas pour peindre Fausta. Il lui fallait régner seule et surtout écarter Crispus, le fils détesté de la concubine de Constantin. Crispus avait, malheureusement pour lui, une nature brillante, mais sans caractère. Il était l'élève du chrétien Lactance et, favorable aux chrétiens, il avait signé avec son père plusieurs décrets en leur faveur ³. Il s'était couvert

1. *Les origines de Constantinople*, p. 286.

2. L. Brehier. *Constantin et la fondation de Constantinople. Revue Historique*, t. CXIX, 1915. — Saint Jérôme *Chronicon* 331: « Constantinopolis dedicatur penè omnium urbium nuditate.

3. Sozomène H. E. I, 5.

de gloire dès ses jeunes années et avait remporté en 320 de grands succès sur les Francs. Ces victoires étaient les plus appréciées à Rome ¹ ; puis il était revenu à Thessalonique hâter la construction de la flotte qui devait permettre la conquête de l'Asie Mineure. C'était au succès de cette flotte et à la victoire qu'elle remporta, sous la direction de Crispus, sur l'amiral de Licinius, Abante, qui commandait les flottes réunies de l'Orient, que Constantin avait dû de pouvoir descendre en Asie, à Chrysopolis ² et de remporter une victoire définitive près de Chalcédoine ³. Aussi, lorsqu'après les travaux de l'année 325, employée à réunir le concile de Nicée, et à commencer les constructions de Constantinople, ainsi qu'à réparer les maux de la persécution de Licinius et à préparer les fouilles de Palestine, Constantin songea à venir fêter, en 326, avec un grand éclat, l'anniversaire de ses vingt ans de règne (*Vicennalia*), à Rome, ce fut Crispus qui fut particulièrement désigné pour représenter ses fils. Nous le savons par le témoignage d'un poète latin de grande famille, Publius Optatianus Porphyrius, lequel avait été exilé et voulait rentrer en grâce auprès de l'empereur ⁴. Il lui fit parvenir quelques jours avant l'anniversaire du 25 juillet 326 un poème dans lequel étaient exaltés toutes les qualités et tous les succès de Crispus, sa belle jeunesse, son courage, son mérite ⁵. Un panégyriste avait dit

1. *Panégyr* : X, c. 2.

2. Zosime, II, 26.

3. *Mon. Hist. Germ. Chronica Min.* I, p. 232. — CIL, t. I, p. 272 et 350.

4. Monceaux, *Op. laud.*, t. III, p. 516.

5. *Optatiani Carmina*, IV, I ; V, 8 ; IX, 35 ; XIX, 33.

jadis devant Constantin et pour flatter ses désirs de paix dans la famille impériale comme dans l'empire, que les petits frères de Crispus applaudissaient à ses jeunes succès militaires ¹. Maintenant l'éloge de Crispus continuait sans crainte de blesser le père qui accorda sa grâce au poète, Crispus, disait celui-ci, avait la noble majesté de son père, il était l'espoir de toute la terre ². »

Cependant Constantin avait tout organisé, Arles recevait le nom de son fils Constantin II ³ lequel devait régner dans les Gaules. Le couronnement de Constance II coïncidant avec la dédicace de Constantinople avait indiqué à qui devait appartenir la nouvelle capitale. Aussi Constantin avait appelé son fils Crispus à Rome qui devait lui échoir, car le dernier fils de Constantin était trop jeune pour qu'il fut question de lui ⁴. Et la chancellerie impériale, sans doute au courant des vues de l'empereur, faisait frapper dès l'année 324 des monnaies dédiées à la Providence des Augustes ⁵. Quel pouvait être le second Auguste prévu par Constantin, si ce n'était son fils aîné, Crispus, pour lequel Rome semblait exiger un pareil titre.

Mais subitement, quand toute la famille impériale fut réunie pour les fêtes qui se déroulaient, Crispus fut arrêté, expédié à Pola, en Istrie ⁶ et emprisonné.

1. *Panég.* X, 36.

2. *Optat. Carm.* IX, 24, 26, 27.

3. *Numism. Constantin.* t. II, p. 179.

4. Il était né en 320 : *Eutrope Brev.* X, 9. — *Eumen. Panégyr.* X, 36 commenté dans *Numism. Constantin.* t. I, p. 153.

5. *Ibid.*, t. II, p. 492. — Le principe de l'empire à deux ou plusieurs Augustes était conservé, on n'attendait que l'occupant.

6. *Ammieu Marcellin*, XIV, 2.

La condamnation à mort, qui suivit, prouve qu'il s'agissait d'un crime de lèse-majesté, et que le Sénat fut le tribunal qui prononça ¹. Les auteurs contemporains ne parlent pas de cette mort, sur laquelle se greffa une légende ². Mais à l'origine de celle-ci se trouve un fait, affirmé par plusieurs auteurs ayant puisé leurs renseignements à des sources différentes et qui explique seul le crime de lèse-majesté. L'impératrice Fausta, belle-mère de Crispus, aurait accusé celui-ci d'attentat contre elle-même. Quelles preuves cette femme sans scrupules avait-elle fournies ou inventées; nous pouvons les imaginer, par comparaison avec la comédie sanglante qu'elle joua pour faire condamner à mort son propre père ³. Mais le crime de lèse-majesté établi devant le Sénat, Constantin, fondateur du Palais chrétien et qui le premier avait inscrit la *Verecundia*, dans les lois, ne pouvait plus lever la peine sans se déshonorer et sans justifier toutes les accusations courantes, portées, par la foule et les philosophes hostiles, contre la moralité des chrétiens ⁴.

Fausta triomphait dans le double jeu de paraître prendre la défense de Constantin et de se débarrasser de tous ceux qui se trouvaient sur sa route ou sur celle de ses fils, pour gêner leurs ambitions ⁵.

1. L'écrivain, article *Senatus* dans *Dict. d. Ant. Gr. et Rom.* IV, p. 1197. Am. Marc. XXVIII, 1, 22, Symmache IV, 4.

2. Qui aboutit à une prétendue lèpre de Constantin et à sa guérison par son baptême qui n'eut pas lieu à ce moment-là.

3. Philostorge, II, 4 est presque contemporain, l'*Építome* de Victor 41, 11 est encore du même siècle, Zosime plus tard, cf. II, 29 se réjouit du crime, en néoplatonicien, Voir : *Acta Sanctorum*, tome VIII, 856, *Johannes Monachus et la Vita S. Artemii* 43, 45.

4. Lactance, D. M. P. C. XXX.

5. Voir *Constantin le Grand*, p. 189 s. q.

Mais bientôt tout cet amas d'intrigues fut découvert, peut-être à l'occasion de fautes nouvelles et plus graves de Fausta¹, qui la faisaient tomber sous le coup des lois les plus infamantes. On la fit disparaître sans procès.

Que dut penser Sainte Hélène qui était au loin et n'arriva à Rome qu'après la mort de Crispus ? On l'accusa d'avoir demandé la mort de Fausta²; sans doute parce que les biens de cette impératrice lui furent attribués, mais on peut en tirer la conclusion contraire. Il eut été trop cynique de prendre cette mesure si Hélène avait été responsable de cette mort, tandis que la loi romaine strictement appliquée, après certaines fautes, retirait les biens aux héritiers naturels de la condamnée et les laissait attribuer à d'autres³. D'ailleurs la mère de l'empereur ne devait pas en jouir pour elle-même ; elle se préparait incessamment à partir pour la Palestine. Elle et Constantin ne reverraient plus Rome, dont le paganisme semble leur avoir été foncièrement hostile, mais Hélène y enverra les reliques de la vraie Croix et de loin, elle et son fils continueront à s'occuper de l'achèvement des basiliques.

Le pèlerinage de Sainte Hélène commença aussitôt après le terrible drame qui venait de s'accomplir. Ce fait est significatif. Les morts de Crispus et de Fausta avaient eu lieu à la fin du mois de septembre

1. Philostorge, II, 4.

2. Voir l'écho de ces accusations dans l'*Epitome* de Victor, 41, dans Zosime, II, 29, Johannes Monachus, dans *Acta Sanctorum*, t. VIII, p. 850.

3. Cod. Th., IX, cf. 1, loc. de 326.

326¹. Constantin quitta Rome et se trouva à Spolète le 25 septembre et à Milan en octobre². Sainte Hélène avait vu sombrer toutes les espérances qu'elle avait mises sur la tête de son petit-fils préféré, Crispus ; elle dut prendre, le cœur brisé, la route de la Palestine. Car, avec cette fierté naturelle qui caractérisa son caractère pendant toute sa vie, elle voulait mourir en impératrice, mais aussi, la suite le prouva, en servante du Christ à qui ses souffrances étaient devenues plus chères que son triomphe. Constantin avait révélé son génie romain, dans la transformation de l'empire et sa foi nouvelle par ses actes. Hélène a montré, après la mort de Crispus, son cœur tout entier attaché au passage du Christ sur la terre et cela est une raison de croire qu'elle a cherché la Croix aux Lieux Saints.

Ce départ, à l'automne, pour l'Orient, aide à fixer l'itinéraire de Sainte Hélène. Les mers étaient fermées, pendant de longs mois, aux navires des anciens,

Eusèbe dit que la mère de l'empereur parcourut l'Orient³. Il ne faut pas se tromper sur ce terme : Orient. C'est un vocable d'origine ecclésiastique et les missions catholiques modernes lui ont conservé le sens qu'il avait du temps d'Eusèbe⁴. L'Orient comprenait, pour celui-ci, les Balkans et les pays de langue grecque. Les patriarcats d'Antioche, de Jérusalem,

1. *Num. Constantin*, t. p. CXL. La plupart des ateliers monétaires ont été fermés après ce drame qui désorganisa l'empire, ce qui prouve que Constantin ne l'avait pas voulu. Les ateliers de Rome, Trèves, Arles, Constantinople restèrent seuls ouverts.

2. O. Seeck. *Die Zeitfolge der Gesetze Constantins*, dans : *Zeitschrift d. Savigny Stiftung f. Recht ges* : Weimar 1889, p. 236. Les Lois du Code Théodosien, IV, 22, 1 et XVI, 5, 2 donnent ces dates.

3. Eusèbe, V. C. IV, 42.

4. Lagier. *Bulletin de l'œuvre des Écoles d'Orient* 1927, p. 194.

salem et de Constantinople, en firent partie. Sainte Hélène parcourut donc l'Orient, c'est-à-dire les Balkans, puis l'Asie Mineure, mais il lui fallut franchir un bras de mer pour gagner l'Asie. Établissons donc son voyage, d'après ces données et d'après l'itinéraire tracé par le pèlerin de Bordeaux, quelques années plus tard, en 333¹. Il est probable que Sainte Hélène quitta Constantin à Milan ; que de là elle gagna Aquilée, ville aujourd'hui disparue, dans la Vénétie ; qu'ensuite elle suivit la route qui rejoignait le Danube, en traversant la Norique, les deux Pannonies, franchissant la Save à Cibales, en passant à Sirmium, Viminacium et de là quittait le Danube, après le confluent de la Morava, pour gagner la Thrace.

C'était la grande voie romaine qui passait à Naissus où était né Constantin et à Serdica dans la Serbie moderne, pour entrer dans la Thrace à Philippopolis et atteindre Hadrianopolis². Mais de là le pèlerin de Bordeaux gagnait Constantinople tandis que c'était un détour inutile pour Sainte Hélène. Elle avait tout intérêt à s'embarquer en Thrace pour le port le plus voisin d'Asie Mineure : Alexandria Troas. La traversée était peut-être moins mauvaise que celle du détroit où les vents changeaient brusquement ; et il y a tout lieu de penser qu'après avoir traversé l'Asie Mineure, en suivant la route la plus proche des côtes, elle dut de nouveau s'embarquer pour gagner Chypre d'où elle se rendrait en terre sainte. C'était une route très suivie et peu fatigante. Il fallait seulement choisir

1. *Corpus Scriptorum Ecclesiast.* de Vienne, t. XXXIX. — *Itinera Hierosolymitana.* Éd. F. Geyer, pp. 1 à 19.

2. Andrinople.

un beau temps pour la traversée et l'automne en présente quelquefois. Le seul inconvénient de ce trajet était, qu'une fois parvenue à Chypre, elle pouvait y être retenue, si les vents devenaient dangereux et tous les souvenirs de Chypre semblent indiquer que ce fut ce qui arriva.

Sainte Hélène aurait eu de grands détours à faire, pour passer par Constantinople ou bien elle aurait dû traverser les monts et les plateaux les plus froids de l'Asie Mineure, comme le firent les Croisés.

C'est pourquoi elle avait avantage à s'embarquer dans un port comme Xanthia ou Néapolis et à aborder la côte d'Asie Mineure à Alexandria Troas, où Constantin s'arrêta plusieurs fois. Cette localité était célèbre, non seulement par les souvenirs Troyens, mais bien plus encore, pour Constantin et Sainte Hélène, par les séjours de Saint Paul¹. Aussi prétendit-on que Constantin avait voulu en faire sa capitale, au lieu de Constantinople. Cette ridicule invention révèle néanmoins l'importance d'Alexandria Troas dans les voyages d'Orient. Une belle route de terre conduisait à Éphèse, puis à Halicarnasse d'où l'on gagnait la Lycie et la Pamphylie. Cette dernière province comprenait le port d'Attalia où l'on s'embarquait pour l'île de Chypre. Un autre petit voyage sur mer pour aller de Limissol, *Amathis*, en Chypre, à Tyr, rendait le voyage de Palestine possible, même pour Sainte Hélène presque octogénaire. Mais tout porte à croire qu'après avoir atteint Chypre à l'automne, elle y fut retenue tout l'hiver, par les mauvais temps, à moins qu'elle n'y soit restée volontairement pour éviter de

1. L'Abbé C. Fouard, *Saint Paul*, Paris 1892, pp. 133, 372.

fêter, dans un centre romain, l'anniversaire du 1^{er} mars 327, qui était celui des dix ans de règne de Constantin II ; mais aussi de Crispus, mort depuis et supprimé de l'histoire, son nom rayé des inscriptions, sa mémoire condamnée.

Les souvenirs de Sainte Hélène à Chypre sont considérables, mais les uns se rapportent à une période postérieure à la découverte de la vraie Croix, les autres signalent au contraire un séjour prolongé qui lui fut antérieur. L'île était, selon les historiens du Moyen âge, peuplée de démons quand la sainte y débarqua. C'est ce qu'expliquerait assez bien le culte d'Astarté qui y était particulièrement développé. Une sécheresse, sorte de châtement du ciel, durait depuis trente ans¹. Non seulement Hélène ramena la pluie et permit aux récoltes de reflleurir mais elle fit venir des colons Albanais, Épirotes et Macédoniens, pour les travaux de terrassements, de transports, de constructions, de cultures et elle leur donna pour chef un certain Calocœre qui fut nommé duc ou gouverneur de Chypre².

Ces affirmations des auteurs du moyen âge permettent d'expliquer un fait qui, jusqu'ici, pouvait être considéré comme absurde. Les auteurs anciens et la chronique de saint Jérôme disent que Calocœre, intendant des chameaux en Chypre, se fit proclamer empereur en l'année 334 d'après la chronique, deux ans plus tôt selon Aurelius Victor, mais qu'il fut réduit

1. *Chronique de L. Machera*, traduction Sathas. Paris 1882 ; Venise 1873. B. gr. t. II.

2. Voir l'*Histoire d'Étienne de Lusignan*, Paris, 1580. C'est dans les archives des Lusignan que la plupart des récits postérieurs ont été puisés. — de Mas Latrie : *Hist. de Chypre*. Paris 1861.

par Delmace, neveu de Constantin, lequel, après sa victoire, fut élevé au rang de César.

L'importance accordée à ce Calocœre paraît exagérée et rien n'explique ces faits si l'on ne tient pas compte de ce qu'Hélène a attiré à Chypre une nombreuse population de colons ; qu'elle a, ainsi que le rapportent les auteurs du Moyen âge, repeuplé l'île par ce moyen ; qu'elle lui a rendu la fécondité par les travaux qu'elle a fait faire et que l'île étant en relations maritimes avec l'Europe et l'Asie Mineure par sa côte Nord ; avec la Palestine, la Syrie, l'Arabie par sa côte Sud ; une véritable foule de convois de chameaux et de chameliers portait les marchandises et les matériaux de constructions à travers l'île.

Il semble impossible que les historiens de l'Antiquité et du Moyen âge, dont les seconds ignoraient les premiers, se soient rencontrés si exactement, sur le rôle de Calocœre et l'action de Sainte Hélène, si le fond de l'histoire n'était pas vrai¹.

On comprend très bien que Calocœre ait eu, dans cette grande île isolée, avec une armée de colons à sa disposition, l'idée de devenir un souverain indépendant, comme le seront les princes du Moyen âge. Mais cette révolte était une de celles que l'empire romain étouffait encore. Seulement, pour que Sainte Hélène eût rendu à l'île de Chypre cette prospérité qui porta ensuite Calocœre à se révolter, il fallait qu'elle eut séjourné longtemps dans l'île.

L'étude des monuments apporte de nouvelles preuves à l'appui de cette thèse.

1. Voir : Hackett, *A history of orthodox Church in Cyprus*. Londres 1901. L'auteur a comparé les diverses chroniques du Moyen âge.

Les souvenirs matériels de Sainte Hélène à Chypre sont en effet considérables. On peut dire que c'est un des points du monde où l'on en rencontre le plus. Une ville a reçu un nom Constantinien, bien que l'empereur chrétien ne semble pas avoir porté un intérêt personnel à l'île, c'est *Constantia Salamis*. Le nom de Sainte Hélène au contraire est mêlé à l'histoire locale.

Un plan tréflé analogue à celui de la basilique de Bethléem se retrouve dans les fondations d'une basilique antique sur laquelle est construite l'église de Stauro Vanni¹. Dans l'église de Togny, Sainte Hélène, dit la légende, avait déposé une croix d'or couverte de pierreries qui fut volée, lors de l'hostilité des grecs et des Latins, au XIV^e siècle².

Les églises existantes actuellement à Chypre ne sont pas antérieures au XI^e, XII^e et XIII^e siècles mais des traditions attribuent à Sainte Hélène la première construction de l'église placée sous le vocable de Saint Barnabé, qui était né en Chypre, à Larnaca. Cette église se trouve située près de Famagouste.

Les auteurs du moyen âge disent que Sainte Hélène avait laissé à Jérusalem le tronc de la vraie Croix, mais qu'elle avait apporté à Chypre le *Suppedaneum*, escabeau placé sous les pieds du Christ pendant la crucifixion³. Elle évita, dit la légende, un naufrage, en jetant des morceaux de la Croix dans la mer⁴.

1. Enlart. *Les églises à coupes d'Aquitaine et de Chypre* dans : *Gazette des Beaux-Arts* 1926, p. 139. Le premier pèlerin au Moyen âge se nomme Abbot Daniel, de 1106.

2. *Chronique de Strambaldi* du XIV^e siècle. Bibl. Vatic. N° 3.941.

3. Ce *suppedanenium* est une addition légendaire car si la vraie Croix a été retrouvée, les parties les plus friables ont dû être détruites :

4. Hackett, p. 9.

Une grande croix est gravée sur le rocher, au sommet de la montagne sur laquelle est bâti le monastère de Stauro Vonni, où les légendes disent qu'étaient conservées des reliques de la Croix du bon larron¹. Chaque monastère, chaque église voulurent avoir des souvenirs remontant à Sainte Hélène. Sous l'amas des légendes, on ne peut s'empêcher de trouver des réminiscences de l'antiquité, et de penser qu'il y a peu d'endroits au monde où le souvenir de Sainte Hélène ait éveillé tant d'échos.

Les traditions du moyen âge sur l'embarquement de la sainte à Limissol, d'où l'on gagnait Tyr et son retour par la même voie, puis sur son séjour au monastère de Saint-Georges, sur la rivière royale², sont également vraisemblables. A tous ces indices et preuves du séjour de la sainte en Chypre, il faut ajouter un raisonnement de bon sens. Il fallait bien qu'elle se rendît d'une façon quelconque à Jérusalem.

Elle devait choisir, quelque énergique qu'elle fut malgré son grand âge, la route la moins pénible. C'était évidemment celle dont il vient d'être question. Le passage par Chypre supprimait notamment une route extrêmement pénible pour une octogénaire, la traversée des monts du Liban et du désert. Il permettait aussi à Hélène de s'isoler pendant que, dans tout l'empire, les fêtes, les jeux, qu'elle eut dû présider, comme Augusta, là où elle se fut trouvée, les distributions aux soldats, celles de sportules au peu-

1. *Chronique d'Amadi* du XIII^e siècle, p. 78. Bibl. S. Marc, Venise (cl. VII Cod : CLVII). Enlart a donné, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (loc. cit.) une photographie du mont de la sainte Croix. Sa mort m'a privé des renseignements qu'il me donnait si amicalement.

2. Vasilopotamos.

ple allaient fêter l'anniversaire de dix ans de règnes des premiers Césars ¹. Or, de ces deux Césars promu en 317, Crispus son petit-fils préféré avait été condamné et il semblait qu'on fêtait sa mort ². Aussi sainte Hélène pouvait désirer demeurer dans l'isolement, à Chypre, jusqu'au printemps et cela explique tous les souvenirs qu'elle y a laissés, les fondations qu'elle semble y avoir faites et l'histoire, incompréhensible autrement, de la révolte de Calocœre, laquelle ne put avoir lieu quelques années plus tard qu'en raison de la prospérité rendue à l'île par sainte Hélène.

Limissol était le port tout indiqué pour gagner Tyr ou la Palestine, au printemps, après l'équinoxe. Il n'y a aucune raison pour rejeter les témoignages du Moyen âge à cet égard. La traversée la moins longue était celle de Chypre à Tyr. Hélène avait intérêt à visiter la basilique de cette ville. L'église détruite par Dioclétien, lors de la grande persécution de 303, avait été reconstruite par Paulin, évêque de Tyr, après la paix de l'Église (312) ³. Les travaux d'édification avaient marché rapidement, car Eusèbe prononça le discours d'inauguration de la nouvelle cathédrale en 316 ⁴. On avait utilisé les matériaux enlevés aux monuments publics, notamment de

1. *Excerpta Valesiana* V, 19. La date de l'anniversaire est fixée par cette élévation des Césars, Les *decennalia* par les monnaies. *Num. Const.* I, CXLIII, II, p. 463-465.

2. Inscriptions martelées de Crispus CIL, V. 8.030, IX, 6386, X, 517. Les noms de Crispus et de Fausta sont martelés sur CIL, X, 678, de Sorrente.

3. Constantin et Licinius vécurent alors en paix sauf pendant une courte guerre en 314, Eusèbe H. E. IX, 10 les appelle les empereurs aimés de Dieu.

4. Eusèbe, H. E. X. 4.

superbes colonnes de granit rose, telles que celles que l'on voit encore aujourd'hui à Bethléem.

Sainte Hélène pouvait admirer à Tyr le plan d'une grande basilique, achevée neuf ans avant le concile de Nicée. Eusèbe nous en a laissé une description artistique dans un discours qui vante aux auditeurs la beauté de l'édifice ¹.

Elle avait la forme d'un stade, ou du *δρόμος*, ou piste, d'où le nom de *δρομικη* dont on se servit parfois pour décrire certaines basiliques, celle d'un parallélogramme très allongé terminé par un hémicycle ².

Son entrée, comme celle du Martyrium de Jérusalem se trouvait du côté du Soleil levant et suivant l'ancien rite, le prêtre y officiait, face aux fidèles, c'est-à-dire tourné vers l'Orient. Cette façade de l'Église présentait trois portes. Elle était elle-même précédée d'un atrium carré bordé de portiques soutenus par des colonnes et au milieu duquel une ou plusieurs fontaines dispensaient l'eau courante. L'atrium était lui-même précédé de propylées. L'intérieur de l'Église comprenait trois nefs et trois absides contiguës que flanquaient des tours. Le chœur était séparé de l'église ouverte au public, par un chancel. Les transepts faisaient saillie d'au moins cinq mètres sur les bas-côtés et formaient une croix. Les matériaux les plus riches et les plus précieux décoraient l'intérieur de l'Église ; le bois de cèdre formait la toiture, les peintures et les mosaïques murales, le pavé de marbre donnaient à l'intérieur de l'église cet éclat dont il est question, dans l'inscription citée plus haut, comme

1. Eusèbe, H. E. X, 4.

2. de Vogué : *Les Églises de Terre Sainte*, Paris 1860, p. 147.

gravée sur la croix de saint Pierre de Rome. La basilique toute entière était elle-même comprise dans un espace plus vaste, entouré de murs; ainsi que les bâtiments nécessaires aux pèlerins.

Mais Sainte Hélène devait être pressée de gagner la Palestine. Elle y était attirée par le désir de retrouver les souvenirs de la vie du Christ et de sa passion, de prier en ces lieux où s'étaient posés, comme l'avaient annoncé les prophéties, les pieds du Sauveur et où elle construisit l'*Eleona*.

Les Lieux Saints devaient être déjà en partie déblayés, lorsque Sainte Hélène arriva à Jérusalem. Les travaux avaient été entrepris par ordre de Constantin dès l'année 325 et dirigés par l'évêque Macaire.

Ils avaient été facilités par les mesures mêmes prises par l'empereur Hadrien pour soustraire aux chrétiens la vue des Lieux Saints.

Depuis 180 ans, le Saint Sépulcre et le Calvaire étaient ensevelis sous d'épaisses couches de terre sur lesquelles on avait élevé des autels à Jupiter et à Vénus¹, qui signalaient les endroits où il fallait chercher.

On n'avait pas prévu l'empereur chrétien.

On avait comblé la grotte où avait eu lieu la sépulture de Jésus; on avait nivelé le terrain par des amas

1. Eusèbe, V. C. III, 25. Nous avons perdu d'Eusèbe (V. C. IV, 46) un traité sur le temple du Sauveur et l'ancre du salut. Voir Heikel, *kritische Beiträge zur den Constantin schriften des Eusebius* dans *Untersuch.*, III, série VI, 4, 4, 911. — Saint Jérôme, *Épître à Paulin*, dit: Ab Hadriani temporibus usque ad imperium Constantini, per annos circiter centum octoginta, in loco resurrectionis simulacrum Jovis, in Crucis rupe statua ex marmore Veneris a gentibus posita colebatur, existimantibus persecutionis auctoribus quod tollerent nobis fidem resurrectionis et Crucis si haec loca sancta per idola polluisent.

de terre puis pavé la surface supérieure et élevé enfin la statue de Jupiter à l'endroit de la résurrection, pour rendre impossible aux chrétiens d'adorer leur dieu, sans l'idole païenne et les forcer à accepter ce qu'ils refusaient dans les cérémonies publiques.

Le Calvaire, également recouvert de terres, était surmonté d'une statue de Vénus. Ainsi les recherches étaient guidées par ces signes. Elles eussent été infructueuses si l'on avait pris soin de faire sauter les roches et de détruire la grotte.

Il faut prêter la plus grande attention aux traditions des trois siècles qui ont précédé les fouilles de Constantin et de Sainte Hélène car c'est d'elles que dépendent en partie nos conclusions. Il faut se rappeler quels souvenirs des siècles antérieurs pouvaient subsister au quatrième siècle. La première génération chrétienne ne perdit aucun des souvenirs de la vie de Jésus et de sa passion. Elle faisait des pèlerinages fréquents aux Lieux Saints. Ces traditions se conservèrent jusqu'au moment où Titus détruisit Jérusalem en 70 de notre ère. Un groupe de chrétiens, pour fuir devant des prophéties terribles, étaient sortis de la ville avec l'évêque Siméon et s'étaient retirés à Pella. Ils rapportèrent plus tard, de retour dans la ville, leurs souvenirs. Saint Siméon, centenaire, subit le martyre sous Trajan. Il avait été dénoncé comme étant de la race de David¹. Les treize évêques qui lui succédèrent, jusqu'au règne d'Hadrien, étaient des Juifs indigènes, instruits des traditions locales et de celles rapportées de l'exil, dont ils se passaient réellement le flambeau à travers les

1. Eusèbe, H. E., III, 32. En raison de son grand âge, plus que centenaire, il était un témoin de la vie de Jésus et de sa passion.

persécutions qui les enlevaient rapidement à leur siège épiscopal. Puis vint Hadrien qui accomplit les travaux dont il a déjà été question. C'était une revanche du polythéisme ; maladroite puisqu'elle fixait précisément les emplacements des Lieux Saints. Il était donc relativement facile de les reconnaître.

Constantin, dans sa lettre à Macaire, évêque de Jérusalem¹, dit, en effet, combien il trouve étonnant que ce soient les païens eux-mêmes qui aient mis à l'abri des profanations le tombeau du Sauveur en l'enfouissant. Puis il déclare ; (on était en 325) ; qu'il veut élever des constructions magnifiques. Il donne l'ordre à Dracilianus, préfet du prétoire, de fournir les meilleurs ouvriers². Il lui avait envoyé un prêtre instruit en architecture, Eustathe de Constantinople, pour surveiller les travaux et l'architecte Zenobius pour les diriger³.

Les fouilles ne furent pas improvisées. Les premiers travaux furent faits méthodiquement. Macaire avait obtenu de l'empereur l'ordre de démolir le temple d'Aelia Capitiolina, de faire des fouilles et de construire le Martyrium. Les travaux durèrent environ cinq ans, puisque Eusèbe de Nicomédie et Théognis vinrent contempler l'œuvre accomplie en 330⁴ et que le pèlerin de Bordeaux parla, en 333, des églises achevées du Saint-Sépulcre et du mont des Oliviers. Il semble qu'on peut considérer comme certain que Sainte Hélène, qui dirigea la construction du temple

1. V. G., III, 30.

2. *Ibid.*, 31.

3. Bidoz. *Philostorgii kirchengeschichte*, p. 208. *Chronique de saint Jérôme* 279^o Olympiade.

4. Theodorès H. E., I, 20. — Eusèbe, V. C. III, 34.

rond de l'Anastasis, sur l'emplacement de la grotte du Saint-Sépulcre, s'intéressa au Martyrium qui devait être en pleine construction lorsqu'elle arriva à Jérusalem. Entre le Golgotha et le Saint Tombeau, il n'y avait, pour employer l'expression du pèlerin de Bordeaux, que la distance d'un jet de pierre ¹. Eusèbe n'attribua à sainte Hélène que les édifices qui n'étaient pas commencés lorsqu'elle arriva en Palestine. Mais c'est avec raison que les traditions orientales accordent à cette impératrice une influence plus générale, car Eusèbe lui-même avoue qu'elle s'intéressait à toutes les églises et même aux chapelles qu'elle rencontrait. Elle portait partout les dons de l'empereur, ayant reçu le privilège inestimable de disposer des biens de la Couronne pour ses œuvres pieuses ². Le plan général de l'église de Tyr s'applique aussi au Martyrium, mais cette dernière basilique comprenait cinq nefs. On avait emprunté de magnifiques colonnes aux temples païens, comme on le fit à Tyr et à Bethléem.

Des tribunes surmontaient les galeries latérales ³. Lorsque les murs furent suffisamment avancés, on les couvrit de placages de marbres polychromes.

Douze colonnes surmontées de cratères d'argent symbolisaient les douze apôtres et la multiplication des pains mystiques.

Cette représentation des colonnes de l'Église et de la multiplication des pains, symbolisant la scène, a été également réalisée à l'église des Saints Apôtres à Constantinople, et le Moyen âge, l'empruntant à l'épo-

1. *Itineraria Hierosolymitana* ; édit. Paul Geyer, p. 78.

2. Eusèbe, V. C., III, 47.

3. Eusèbe, V. C., III, cc. 35 à 39.

que constantinienne l'a reproduite dans un grand nombre de nos cathédrales.

Le plafond du Martyrium fut caissonné et enrichi d'or. Toute la décoration était de la plus grande richesse. Les présents d'or, d'argent et de pierres précieuses dont parle Eusèbe ¹, furent sans doute apportés par Sainte Hélène. Il s'agissait, pour l'empereur et sa mère, de glorifier, dans le Martyrium, le rachat par le Sauveur. L'église était achevée lors du concile de Tyr, car elle fut visitée par de nombreux évêques ².

La construction du Martyrium devait être avancée quand Sainte Hélène entreprit d'élever l'*Anastasis* sur l'emplacement même du saint tombeau. Cette petite église de la résurrection et celle d'Antioche furent seules construites sur le plan octogonal ³, à l'époque constantinienne, car l'église ronde du Mont des Oliviers qu'on voit dans la belle mosaïque de Sainte Pudentienne à Rome, fut élevée à l'époque de Sainte Mélanie.

L'*Anastasis* représentait une accumulation de richesses et de souvenirs. Elle était couverte d'une coupole hémisphérique et pourvue de portes, entre lesquelles des colonnes torses soutenaient la toiture. Les chapiteaux de ces colonnes étaient en forme de fleurs de lis ⁴ et semblent avoir été faites en imitation de celles du

1. H. E. X, 40. On a perdu l'ouvrage d'Eusèbe sur le temple du Sauveur où étaient décrits ces dons.

2. Socrates, H. E. I, 32.

3. C'est la conclusion des pères Vincent et Abel. Les églises du Saint-Sépulcre, du Mont des Oliviers et de Bethléem étaient des basiliques, voir les beaux volumes des pères Vincent et Abel sur *Jérusalem antique et Bethléem*.

4. Ou de Lotus. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art.*, IV, p. 317.

temple de Salomon. Les souvenirs de l'ancien testament, mêlés aux miracles du nouveau, et les traditions de la monarchie de Juda semblent avoir été présents si souvent à la pensée de Constantin et de Sainte Hélène, lors de leurs créations, qu'on ne peut s'empêcher de noter cette ressemblance.

Les mosaïques, les appliques d'or, les revêtements de marbres polychromes aux murs intérieurs, l'étagage de riches tentures, d'un mobilier précieux, de pièces d'orfèvrerie, de pierreries ; le tout donné par l'empereur et par Sainte Hélène ; contribuaient à la décoration intérieure de l'Anastasis ¹.

Des poutrelles dorées formaient la charpente du toit et au point de leur réunion était fixée une croix.

L'Anastasis faisait partie de la Jérusalem nouvelle, élevée par Constantin suivant Eusèbe ; elle était réunie par un atrium au Martyrium, car le tout ne formait qu'un ensemble. L'Anastasis se trouvait à côté de l'entrée de la basilique, c'est-à-dire située à l'Orient, tandis que le baptistère était derrière la basilique. La nouvelle Jérusalem a remplacé l'ancienne, dit Eusèbe ; et la caverne du saint tombeau et de la résurrection en est la tête ².

Originairement, on pénétrait dans la tombe de Joseph d'Arimatee, devenue le sépulcre du Sauveur, par un couloir analogue à celui qui précède, en général, les tombes juives, mais Sainte Hélène fit disparaître ce passage. Elle voulait réaliser le plan de Cons-

1. Voir la représentation de l'édifice sur certaines ampoules de Monza et Ph. Lauer. *Le trésor du Santa Sanctorum*, au Latran. *Monuments Piot* XV, p. XIV.

2. Eusèbe, V. C. IV, 46.

tantin exprimé par Eusèbe qui était de construire une nouvelle Jérusalem si éclatante qu'elle attirerait l'attention du monde entier sur les souvenirs des Lieux Saints ¹.

Mais si la beauté des édifices passait avant le respect des pierres les plus vénérables, les fouilles qui devaient révéler l'aspect des Lieux Saints n'en avaient pas moins été menées très scientifiquement. Elles ont duré plus longtemps qu'on ne le pense ; car en 325 Constantin donnait l'ordre de ne rien négliger et de faire toute dépense utile à la beauté des constructions, mais les recherches de Saint Macaire, évêque de Jérusalem, étaient forcément commencées ². On a pris le temps d'étudier le terrain, de consulter toutes les traditions, comme l'ont rappelé les légendes postérieures. L'idée même de découvrir les trois antres mystiques ³ et d'y élever des basiliques est l'expression d'un plan préconçu. Il est très important de le noter ; parce que cette considération doit être présente à l'esprit, en discutant la réalité de l'invention de la vraie Croix.

Ne quittons pas le Calvaire sans aborder ce problème.

On peut tenter de le résoudre à l'aide des seuls témoignages historiques. Dans ce cas il est nécessaire de se livrer non seulement à une critique sérieuse des textes, mais encore, je voudrais le montrer, de tenir compte des raisons qu'Eusèbe et son continuateur ont eues de ne pas parler de la découverte de la vraie Croix. Ces raisons ont en effet exercé leur

1. Eusèbe, V, C. III, 25, 32.

2. *Ibid.*, III, 30.

3. Eusèbe, V. C. III, 43. — *Diehl Manuel d'art byzantin*, p. 3.

influence sur la rédaction de la (*Vie de Constantin*) toute entière et si on le comprend bien, on se rend compte de ce qu'il n'y a plus à faire usage de l'argument tiré jusqu'ici du silence d'Eusèbe, contre la réalité de la découverte de la vraie Croix. Les témoignages historiques sont, dans ce cas, favorables à la réalité de la découverte.

Si l'on considère le problème, au point de vue archéologique, si l'on recherche dans quelles conditions furent faites les fouilles de sainte Hélène on reste en suspens ; les conditions de la conservation des trois croix, pendant trois cents ans, apparaissent difficiles à réaliser. Et pourtant, il semble possible qu'un concours extraordinaire de circonstances ait permis la conservation des croix.

Il est fâcheux que les Grecs aient prétendu posséder tous les instruments de la passion, car l'analogie de l'invention ferait douter de la découverte de la vraie Croix, mais ce serait se prononcer trop vite.

Le silence d'Eusèbe sur la découverte de la vraie Croix étant le principal argument invoqué contre la possibilité de cette découverte, je dois expliquer pourquoi après avoir étudié la *Vie de Constantin*, je pense que ce silence n'a aucune signification. — Il est en effet possible de démontrer qu'Eusèbe adaptait ses écrits aux nécessités politiques de l'heure où ils devaient paraître et que son continuateur arien accentua encore cette tendance ¹ et qu'il n'était pas

1. On peut s'associer aux éloges des auteurs de l'introduction du volume qui contient les livres IX et X de l'Histoire ecclésiastique, dans la collection Hemmer et Lejay ; éloges qui concernent Eusèbe historien de l'antiquité mais Eusèbe, quand il parle d'événements qui sont encore vus sous l'angle politique, est très sujet à caution. De plus la

de bonne politique d'attribuer, sous Constance II, à Sainte Hélène la découverte de la Croix.

Premièrement je ferai remarquer combien est significative la suppression tardive, dans une dernière édition de l'Histoire Ecclésiastique, de la vie de Crispus et de ses succès, remportés dans la guerre contre Licinius. On voit qu'Eusèbe lui-même est capable de toutes les dissimulations quand elles sont conformes aux exigences de la politique. Eusèbe supprima également tout ce qu'il avait dit d'élogieux de Licinius ; après que ce dernier eut fait la guerre à Constantin, eut été vaincu et sa mémoire condamnée ¹.

Je crois bien qu'Eusèbe n'était pas un évêque de Cour, puisqu'il ne vit Constantin que deux fois dans sa vie ; mais il n'aimait pas à être dérangé, il craignait le pouvoir et l'encensait en conséquence ². Un partisan, en faveur de l'Arianisme, apparaît dans son œuvre relative aux événements contemporains³. Mais ce fut bien pire quand un continuateur arien reprit en mains la Vie de Constantin. Ce fut ce continuateur qui découpa les chapitres et disposa de leur ordre. Il parle lui-même, dans les titres ⁴, d'Eusèbe, à la troi-

Vie de Constantin a été remaniée et transformée, à bien des égards, une dernière fois après sa mort ; *Histoire Ecclés.* I. IX-X, Collection Hemmer-Lejay, Paris 1913, traduction Grapin, p. LXVIII.

1. Schwartz compte quatre éditions successives de l'Histoire Ecclésiastique (*Eusebius Werke Leipzig 1909 : Die Oekonomie der kirchengeschichte* pp. 11 à 46).

Les sept premiers livres avaient été rédigés avec sérénité avant la grande persécution de 303, voir : Hemmer et Lejay *op. laud.*, pp. XXV à XXXVII.

2. Mgr Duchesne, *Hist. anc. de l'Église*, II, p. 160.

3. *Ibid.*, II, 133.

⁴4. Mgr Duchesne, *Ibid.*, p. 191, fait remarquer que les réticences

sième personne. L'histoire du Labarum prouve qu'il a changé l'ordre des chapitres.

Déjà Eusèbe, lui-même, avait supprimé l'existence de Crispus, dans la Vie de Constantin comme il l'avait fait dans l'Histoire Ecclésiastique. Il n'existait plus pour lui que les trois fils de Fausta. Il était difficile à cet auteur, dans ces conditions, de bien parler de Sainte Hélène ; il fallait supprimer toute la partie de son existence antérieure à la mort de Crispus. C'est ce qui eut lieu. Hélène n'a pas existé pour Eusèbe pendant les trois quarts de la vie de Constantin ; grossière réticence qui se condamne elle-même ¹. On a vu combien il est faux qu'Hélène n'ait jamais connu que la joie, comme le dit l'auteur de la Vie. Elle n'aurait eu d'après lui aucune influence sur Constance Chlore et sur Constantin. Mais, dans ce cas, l'état religieux de la Cour de Constance devient inexplicable ². Et puis, comment Hélène aurait-elle eu une si grande influence pendant les deux dernières années de sa vie, si elle n'en avait eu aucune jusque-là ? Nous connaissons cette manière d'écrire l'histoire. Crispus était mort en 326, Fausta aussi. Il fallait établir un récit comme s'ils n'eussent pas existé. C'est celui de la Vie de Constantin ³. Aussi toute une partie de la vie d'Hélène, les trois quarts, devaient être passés sous silence. Sa

d'Eusèbe sur les conciles de Nicée et de Tyr sont de première importance. Il ne parle pas d'Arius.

1. Pourquoi Eusèbe n'a-t-il pas parlé du couronnement d'Hélène dont Théophanès a encore connaissance en 812.

2. On l'a vu plus haut.

3. Le faux ici est patent puisque l'Histoire Ecclésiastique du même Eusèbe parle avec enthousiasme en 325 de Constantin et de Crispus triomphant de Licinius avec l'aide de Dieu, H. E. X, 9, 4 et 5.

tendresse pour Crispus devait être ignorée ainsi que la mort honteuse de Fausta ¹.

Il fallait néanmoins une aïeule aux fils de Fausta.

Ce que dit Eusèbe ne résulte que de la nécessité de parler de la mère et grand'mère des empereurs survivants, mais il n'a pas voulu savoir qu'Hélène avait d'abord vécu avec Constance Chlore, qu'elle avait eu une certaine influence à sa Cour ; qu'elle y avait occupé un rang notable, qu'elle avait été proclamée Augusta en 324 après la conquête de l'Orient ² et qu'elle avait été associée alors aux travaux de son fils. Il n'a pas connu non plus la découverte du Calvaire, pas davantage celle de la Croix. Eusèbe ne voulant plus rien dire de l'existence de Crispus, devait taire la douleur d'Hélène. Ce dont il la fait seulement remercier Dieu, c'est d'avoir été utile à Constantin et aux Césars ses fils survivants : Constantin II, Constance II et Constant I ³. Hélène, pour Eusèbe, n'a le droit d'exister qu'après la mort de Crispus mais alors même il ne faut pas trop la grandir. Elle n'a pas eu le mérite de sa conversion et c'est Constantin qui lui a appris toute sa religion ⁴. Il est toutefois vrai que sa conversion n'a pu que suivre celle de son fils, car ils ont été convertis tous deux par les mêmes causes.

Mais une hypocrite hostilité contre sainte Hélène traverse toute la (Vie de Constantin) et s'explique très

1. Ici ce n'est pas l'Arianisme qui est en cause puisque Philostorge arien la révèle ; c'est une nécessité de Cour.

2. *Les origines de Constantinople. Centenaire des Ant. de Fr.* 1904, p. 284.

3. V. C. III, 42 et 46.

4. Eusèbe compare ridiculement, à cette occasion, Constantin au Sauveur, V. C. III, 47.

bien, si l'on tient compte de ce qu'Hélène a été accusée d'avoir voulu la mort de Fausta et qu'elle a, en réalité, lutté contre elle pour garder le premier rang à Crispus, parmi ses petits-fils.

La Vie de Constantin est pleine de réticences, de déformations des événements et même de documents douteux ¹. Hélène qui a fait le grand pèlerinage de Palestine et donné ses dernières forces à la glorification des Saints Lieux n'a, pour Eusèbe, construit que deux églises ². Elle ne s'est pas intéressée au reste des travaux et des fouilles pas plus qu'elle n'a cherché la vraie Croix. Toute la vie de Sainte Hélène tient en quelques chapitres ³. Et pourtant ; pour celui qui a approfondi la conversion de Constantin, laquelle, d'après Eusèbe, a précédé celle de sa mère et qui sait quel rôle y a joué la Croix, il est inadmissible que Sainte Hélène soit venue en Orient sans penser à la vraie Croix, mais on devine les raisons du silence voulu d'Eusèbe, quand il ne parle que de l'oratoire de la Croix ⁴.

Car tournons-nous d'un autre côté.

A partir du moment où l'on parle de la découverte de la vraie Croix en Orient, on l'attribue à Constantin le Grand, ce qui n'est pas sans s'accorder très bien avec la construction de l'oratoire par Constantin.

1. Mgr Batiffol arrive à cette conclusion dans Bulletin de Littérature et d'archéologie chrétienne du 15 avril 1914, pp. 81-95, sur : « Les documents de la Vie de Constantin ».

2. V. C. III, 43.

3. V. C. III, 42 à 47 et tous ses mérites viennent de Constantin qui l'a instruite, lui a ouvert ses trésors, etc, elle remercie Dieu d'avoir accordé tant de faveurs à Constantin et aux fils de Fausta, ce qui est un comble

4. *De Laudibus Constantini*, c. 9, voir Mgr Duchesne *H. A. de l'Église*, tome II, p. 81.

Celui-ci est le père de l'empereur régnant, Constance II. Lorsque Eusèbe mourut et que son continuateur fit paraître la Vie de Constantin, puis Saint Cyrille ses catéchèses, on était au fond d'accord sur un point essentiel, c'est qu'il fallait attribuer à Constantin et à sa dynastie toute découverte qui concernait la Croix.

Sainte Hélène ne rentrera dans l'histoire qu'avec les documents fournis par Rome. Mais il ne faut pas s'y tromper, ceux-ci sont autorisés. Le *Liber Pontificalis* bien que postérieur de près de deux siècles a puisé à de bonnes sources. Rien n'est plus naturel, dit Mgr Duchesne, que l'envoi des reliques de la vraie Croix (à Rome) par une impératrice qui s'est tant occupée des Saints Lieux¹. Mais cet envoi témoigne de ce que Sainte Hélène a cru trouver la Croix. Saint Ambroise, qui raconte la découverte, a reçu ses renseignements de Jérusalem, par les patriciennes romaines qui s'établissaient en Palestine. Il en est de même de Saint Paulin de Nole dans sa lettre à Sulpice Sévère³.

Quant à Saint Cyrille il a vécu en Palestine et il était, (en 347), évêque de Jérusalem qu'il avait habitée dès son enfance.

Ainsi, l'on peut constater, d'une part, qu'Eusèbe et son continuateur ont faussé l'histoire du Labarum, dans un intérêt dynastique, retiré à sainte Hélène la plupart de ses mérites et actions, réduit sa vie à une courte période postérieure à la mort de Crispus et

1. *Liber Pontificalis*, tome I, édition Duchesne, p. 196 s. q.

2. Saint Ambroise dans le : *De Obitu Theodosiani*.

3. Saint Paulin, *Ép.* XXXI *ad. Sulp. Lev.*

ont voulu prouver que pendant cette période elle n'a agi que par ordre de son fils.

Saint Cyrille prend la parole sur la découverte de la vraie Croix dont on ne peut pas ne pas parler à Jérusalem mais il ignore ce qu'a fait Sainte Hélène, cependant qu'une tradition s'établit à Jérusalem même, d'où elle parviendra à Rome, sur l'invention de la vraie croix par sainte Hélène.

De la découverte même de la vraie Croix Saint Cyrille parle en termes formels. « Il en témoigne le saint bois de la Croix que jusqu'à ce jour on montre ici auprès de nous ¹ », et dans une lettre, il est vrai discutée, de Saint Cyrille à Constance II : « Au temps de ton père Constantin, d'heureuse mémoire, le bois sauveur de la Croix a été trouvé à Jérusalem ². » Si le document est un faux antique, il vient à l'appui de la thèse que nous soutenons.

Il y a, par contre, chez Eusèbe un parti-pris de ne pas parler des reliques. Dans une lettre à Constantia, veuve de Licinius, il refuse de tenir compte des images et reliques ³.

Cependant les effets de la découverte de la vraie Croix se sont manifestés dans le monde entier, peu après l'époque des Catéchèses de Saint Cyrille. Plusieurs inscriptions de l'Afrique du Nord parlent des

1. *Catéchèse* X, 19.

2. *Catéchèse* XIV, voir également catéchèses IV, 10 ; XIII, 4. L'auteur ne craint pas de répéter ses affirmations et il était né dans le pays, il y avait vécu au temps de la découverte. Le seul doute vient de ce qu'il flattait l'empereur au pouvoir en parlant de la découverte de la Croix par le fondateur de la dynastie.

3. Eusèbe, H. E., VII, 18.

reliques de la vraie Croix qui ont été envoyées à ces provinces éloignées de la Palestine.

L'une des inscriptions, trouvée à Matifou (*Rusgunia*) parle d'un fragment de la vraie Croix, relique que M. Monceaux croit avoir été placée sous l'autel, avant la dédicace d'une basilique¹. Une autre inscription parle également du bois de la Croix (*de ligno Crucis*) et elle est datée de l'année 320 de l'ère Maurétanienne ou 359 de notre ère². Elle a été trouvée au sud-ouest de Sétif, sur la route de Tixter. Quelques années plus tard une troisième inscription parle comme celle de Matifou de la croix du Sauveur³. On a tout lieu de croire que ces inscriptions se multiplieront avec les recherches⁴.

Il faut attendre de nouvelles preuves pour conclure. Mais on peut dire que Sainte Hélène a réellement pu trouver la vraie Croix et que dès le règne de Constantin, on a cru à la découverte.

Les principales objections que l'on peut formuler contre la réalité de cette découverte sont sans doute celles qui proviennent de la difficulté que l'on éprouve à croire à la conservation des Croix de Jésus et des larons pendant trois cents ans.

Le premier problème à résoudre est donc celui de la

1. Paul Monceaux. *Enquête sur l'Épigraphie chrétienne d'Afrique* dans : *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscript. et B. Lettres*, t. XII, 1908 et tirage à part chez Kliensiek : N° 319 ; se trouve également dans CIL, VIII, q. 255.

2. *Id.* N° 317 et CIL, VIII, 20, 600.

3. *Id.* N° 297 et Bulletin du Comité des travaux historiques 1895 p. 319 par M. Cagnat.

4. On manque d'un travail tel que celui de M. Monceaux sur l'Afrique, pour les provinces des Balkans, et de recherches aussi suivies que celles qui ont eu lieu en Afrique.

possibilité de la conservation même des bois. Cela ne semble pas impossible. Des constructions en bois se gardent pendant des siècles ; mais non pas au niveau du sol, où se produit l'oxydation, si elles ne sont pas préservées et des pièces de bois se sont conservées pendant un temps bien plus long, à l'abri de la pluie¹. Il importe donc de noter qu'en raison de remaniements de terrains, lors de la construction de la seconde enceinte de Jérusalem, sous Hérode Agrippa ; les croix, si elles existaient, ont dû être enfouies ou encore ont pu l'être sous Titus ; c'est-à-dire quarante ou soixante ans après la passion. Il serait très important de savoir que les croix ont été jetées, après la passion ; pour déblayer le terrain pour le Sabbat et les fêtes de Pâques ; dans quelque citerne ou anfractuosité des roches, où leur conservation devenait normale ; jusqu'au moment où elles furent enfouies aux époques qui viennent d'être indiquées. De toute façon, pendant la plus grande partie des 300 ans, les croix sont restées sous terre puisque Hadrien a enterré tous les Lieux Saints.

Quoiqu'on en pense, les renseignements de saint Paul et de saint Jean gardent toute leur valeur pour interpréter ce qui s'est passé au temps même de la passion.

Saint Paul affirme, d'une façon positive, que Jésus a été crucifié hors de la porte de Jérusalem². Or c'était la deuxième enceinte qui existait alors.

Saint Jean dit que c'était un endroit, proche de

1. MM. Merlin et Poinssot ont recueilli, dans les fouilles de Carthage, des pièces de bois sculptées et des sarcophages en bois qui ont été enfouis ou conservés dans des excavations, pendant des millénaires.

2. *Épître aux hébreux*, XIII, 12 extra portam passus est.

la cité, où les Juifs passaient en foule, lors des fêtes comme celle du Sabbat ¹.

Or, on était à la veille du Sabbat.

Pilate avait fait tracer l'inscription : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs » en trois langues pour qu'elle put être lue et n'avait pas répondu aux désirs de ceux qui lui demandaient de mettre : « *qui s'est dit roi des Juifs* ». Aussi ne peut-on pas s'étonner de la rapidité avec laquelle on détacha les corps et on débarrassa le passage de ces croix qui l'encombraient et il est également très vraisemblable qu'on les jeta dans quelque grotte ou citerne, puisqu'il en existait dans l'endroit.

Il est très important de connaître le tracé des trois enceintes de Jérusalem.

La plus ancienne, élevée par David et Salomon, était dépassée du côté dont il s'agit par la seconde qui comprenait la tour Antonia occupée par les romains.

La troisième enceinte, qui comprenait toute la nouvelle ville commerçante, datait d'Hérode Agrippa, d'environ quarante ans, après Jésus-Christ.

On trouve une description détaillée de ces enceintes dans le cinquième livre de la guerre des Juifs de l'historien Josèphe ².

Ce qui est encore plus précis, puisque c'est en dehors et près d'une porte de la seconde enceinte que se trouvait le Calvaire, c'est la découverte que l'on a faite de fragments du mur de cette enceinte à l'est

1. Saint Jean, *Év.* XIX, 20. Hunc ergo titulum multi judaeorum legerunt, quia prope civitatem erat locus ubi crucifixus est Jesus. Et erat scriptum hebraice, graece, latine.

2. Josèphe. *Guerre des Juifs*, V, 4, 2 à 5.

de la basilique du Saint-Sépulcre et un peu plus loin. Le jardin de Joseph d'Arimatee se trouvait hors de cette enceinte ainsi que le Calvaire et le Saint Sépulcre. On voit combien l'espace était restreint, où s'est déroulé tout le drame de la passion. Du Golgotha ou Calvaire au Tombeau de Joseph d'Arimatee devenu celui du Sauveur il n'y avait que l'espace d'un jet de pierre d'après le pèlerin de 333¹. Les fouilles de Constantin et de sainte Hélène furent faites très méthodiquement; aussi lorsque l'emplacement du Calvaire fut bien déterminé et qu'on éleva l'église du Martyrium, il n'était pas difficile à Sainte Hélène de savoir où elle devait chercher les croix car elle avait pour points de repère le Calvaire et le Sépulcre. Or elle dut découvrir des croix. Car l'objection tirée du silence d'Eusèbe n'étant plus valable, les affirmations de la découverte, à partir de Saint Cyrille, prennent une valeur positive; d'autant plus que le silence d'Eusèbe était dû à des raisons politiques qui sont également valables pour un silence général de vingt ans, en Orient. Et comment croire que l'ensemble des témoignages affirmatifs, qui se multiplient en Orient et en Occident, soit sans valeur. Il était d'ailleurs naturel que Sainte Hélène eût l'inspiration de chercher la vraie Croix, en raison même des événements qui ont rempli sa vie. Mais l'argument le plus sérieux contre sa découverte est celui qu'on peut tirer de la confusion possible avec d'autres croix.

On lit dans la guerre des Juifs de Josèphe, que lors du siège de Jérusalem par Titus, des Juifs ont été cru-

1. *Corpus Scriptorum Ecclés.* t. XXXIX, Vienne 1862, éd. Paul Geger. *Itineraria Hiérosolymitana*, p. 78, c'est-à-dire 80 pas.

cifés entre la seconde et la troisième enceinte. Les croix des suppliciés ont-elles été emportées par les soldats après la prise de la ville par Titus, ou ont-elles été enfouies sur place, c'est ce qu'il faudrait savoir. Mais il n'y eut pas de raison de faire disparaître immédiatement les croix, lors du siège de Titus, comme il y en avait eu après la passion, car alors il fallut cacher celles de Jésus et des larrons, à cause du Sabbat et des fêtes de Pâques ; tandis que les soldats de Titus ont eu le temps de brûler les croix ou d'en débarrasser le terrain. Il n'y a donc pas d'impossibilité à opposer à la croyance la découverte des trois croix de Jésus et des larrons.

Il ne faut pas diminuer la valeur des témoignages d'auteurs postérieurs. Le tout n'est pas de savoir quand un ouvrage a été publié, mais de connaître à quelles sources a puisé l'auteur.

J'ai montré que, sur les origines de Constantinople, événement presque contemporain, mais un peu antérieur à l'invention de la Croix, d'excellents renseignements nous sont venus d'auteurs byzantins, plus ou moins tardifs, et en particulier des auteurs de l'histoire tripartite qui racontent la découverte des trois croix¹, notamment de Socrate considéré comme sans importance depuis Lenain de Tillemont jusqu'à nos jours². J'ai montré qu'ils avaient puisé aux mêmes sources que Themistius presque contemporain des événements.

1. Op. cit., p. 283.

2. Les histoires de Socrate et de Sozomène ont été terminées vers 434, Socrates a très bien décrit les faits principaux de 324 et 325 (H E. I, 16), c'est pourquoi il faut attacher quelque importance à son affirmation de la découverte des trois croix. (H E. I, 17).

On est très étonné de trouver des renseignements précis et exacts sur sainte Hélène chez un auteur du neuvième siècle comme Théophanès. Ne traitons pas, avec un injuste dédain, tous les témoignages tardifs.

Dès lors l'unanimité des témoignages orientaux et occidentaux sur la découverte des trois croix est imposante, car Socrate¹, Sozomène et Théodoret n'ont pas pris leurs renseignements ailleurs que dans des archives orientales. Ils n'ont pas recouru, comme saint Ambroise ou saint Paulin de Nole, aux patriciennes romaines qui étaient allées en Orient continuer l'œuvre de Sainte Hélène.

C'est seulement sur le moyen de reconnaître quelle était la vraie croix que tous les témoignages diffèrent. Saint Ambroise croit qu'on l'a reconnue au titre, à l'inscription qu'elle portait.

Socrate, Théodoret et Rufin² pensent qu'on a fait toucher une patricienne gravement malade par le bois de la vraie Croix et qu'elle a été guérie.

Ils écrivaient un peu plus d'un siècle après l'événement ou à la fin du quatrième siècle : Avec Sozomène commence la consultation d'un certain hébreu dont Grégoire de Tours³ nous apprendra le nom, qui est

1. Socrate, H E, I, 17 ; Sozomène, H E, II, 1 ; Théodoret H. E. I. 18.

2. Rufin, H E, X, 7. La variété des traditions sur la manière dont fut reconnue la vraie Croix ne prouve nullement qu'il n'y ait pas eu de Croix trouvées par sainte Hélène. Celle-ci avait peut-être d'excellentes raisons que nous avons perdues, de croire à la réalité de la découverte de la vraie Croix. La tradition romaine a pu les recueillir.

3. Grégoire de Tours, *Hist. Franc.* I, 6.

Voir Tillemont, *Mémoires Eccles.*, t. VII, note 3 sur sainte Hélène.

Judas, lequel renseigna sainte Hélène sur le calvaire puis se fit baptiser et prit le nom de Quiriace. Il devint Saint Quiriace, honoré à Ancône, Rome, Orléans, Provins. Nous sommes entrés en pleine légende et nous n'irons pas jusqu'à parler de la Doctrine d'Addaï, réaction syriaque de la légende d'Abgar. Nous sortirions complètement de notre sujet. La manière dont on a reconnu la vraie Croix est encore indéterminable mais toutes les légendes réunies ne doivent pas porter atteinte à la possibilité d'avoir reconnu la vraie Croix, parmi celles que Sainte Hélène avait trouvées, puisqu'on en envoya des reliques dans le monde romain tout entier.

L'Église de son côté fêta dès le début du cinquième siècle, époque du pèlerinage d'Éthérie ou sainte Sylvie, la fête de l'exaltation de la Croix, en partie en l'honneur de l'inauguration du Martyrium, en partie en l'honneur de la découverte de la Croix et cette fête est d'origine Palestinienne ¹.

Mais on n'a pas attaché assez d'importance à un mouvement artistique qui est une indication de la transformation de l'idée régnante sur la Croix.

On a commencé à représenter, au Martyrium, la Croix à côté de l'Image de Jésus. Le buste du Christ, en mosaïque, ornait le tympan de l'arcade à laquelle était suspendue la croix votive de Constantin, dans la basilique du Saint-Sépulcre. On trouve des représentations analogues sur les ampoules de Monza ². La

1. Mgr Duchesne, *Les origines du culte chrétien*, p. 262, c'est la fête du 14 septembre.

2. Dom Leclercq, *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne*, I, 1738-1742. Louis Bréhier. *L'Art chrétien*, Paris 1918, p. 84. Entre les deux larrons

prévention qu'Eusèbe a manifesté contre ces représentations du Christ dans sa lettre à Constantia prouve que ces images existaient.

Il y a donc eu trois périodes distinctes de l'art, à l'égard de la représentation de la Croix, pendant les vies de sainte Hélène et de Constantin.

La première se rattache encore à l'art des catacombes. Elle se place avant la conversion de Constantin. La Croix est encore timidement évoquée dans des représentations symboliques.

La seconde et la plus importante est celle qui suit l'apparition de la Croix, c'est la période triomphale¹. La Croix, qui va décorer les plafonds des palais impériaux et des basiliques et être déposée en or et recouverte de pierreries sur les *memoriae* des apôtres et des martyrs, est seule ; elle n'est pas encore associée à l'image du Christ. Elle fait partie des dons impériaux aux églises. Elle est comme le symbole du triomphe tout à la fois de l'empereur chrétien et de celui de la religion chrétienne.

La troisième période présente le Christ en image à côté de la Croix. On n'ose pas encore mettre le Christ sur la Croix, représenter la crucifixion. Ce sera l'œuvre

crucifiés, on aperçoit la Croix vide surmontée du buste du Christ dans un médaillon. Parfois le soleil et la lune et deux figures agenouillées au pied de la Croix complètent la scène. — Millet, Hautes Études C. 832. Le symbolisme du soleil et de la lune est la représentation de l'éternité à l'époque constantinienne sur les monnaies. C'est pourquoi sans doute il est associé à la résurrection, au spectacle des saintes femmes au tombeau.

1. En même temps l'art devient réaliste. Voir Louis Bréhier. *L'Art chrétien*, p. 60. Les façades des églises élevées par sainte Hélène représentent la Nativité et l'Ascension. Reil, *Die Altchristlichen Bildzyklen des Lebens Jesu*, Leipzig, 1910.

des siècles suivants, à partir du cinquième. Mais l'image du Christ placée près de la Croix indique un esprit nouveau ; ce rapprochement ne peut être mieux inspiré que par la découverte vraie ou supposée de la vraie Croix. Car la Croix qui a triomphé dans le ciel pour les premiers chrétiens, puis dans les victoires de Constantin, se trouve ramenée sur la terre comme instrument de la passion du Sauveur. Il semble bien qu'il y ait là un effet de la recherche par Sainte Hélène des instruments de la passion, dans les Lieux Saints. On ne peut plus, depuis les travaux de Preger, de Ebersolt, ma propre étude sur Constantinople, traiter avec mépris les renseignements des auteurs byzantins tardifs. Des morceaux de la Croix ont pu être placés symboliquement dans le diadème de la statue de Constantin *Helios*, à Constantinople ¹. Les idées modernes sont tellement éloignées pratiquement de celles des hommes du quatrième siècle que l'on ne comprend plus que les chrétiens ; après avoir exprimé, dans les peintures, les symboles de l'autre vie, le banquet céleste, les scènes paradisiaques, le bon pasteur et les brebis, les orantes, les scènes de l'ancien testament empruntées à la prière des agonisants et à la liturgie des synagogues ², se sont mis à représenter avec ardeur les prophéties qui signalaient le triomphe du dieu d'Israël et aussi du Messie et le service de Dieu qui met un frein à la puissance de l'empereur ; (de là l'idée des clous de la passion dans le mors du cheval

1. Preger, *Konstantinos Helios*, dans : *Hermès*, XXXVI, 1901, pp. 457-469. Constantin a donc connu la découverte de la Croix.

2. Le Blant. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXVI 2^e partie 1899, p. 1 à 16.

de Constantin) et qui transforme par l'addition d'une relique de la Croix une statue païenne de Constantin, représenté en dieu solaire, en une image consacrée à la piété¹. On assistait à la rencontre des deux religions. Il s'agissait, pour Constantin, de supplanter le paganisme, en mettant les signes et les symboles chrétiens sur les objets, les armes, les monnaies et même les statues païennes, tandis qu'il faisait d'autre part pénétrer la charité dans le Droit romain²; afin de parler à l'imagination de tous et de montrer le triomphe chrétien, auquel il était attaché, depuis la victoire du Pont Milvius.

Mais à Sainte Hélène, il convenait de représenter l'instrument du salut et des souffrances du Christ. De là la nécessité de mettre une croix nue, au milieu des larrons crucifiés.

Le martyrium symbolise le rachat de l'humanité, par les souffrances du Christ. Sainte Hélène et Constantin ont combattu, par leurs actes, l'influence du Docétisme.

Mais on n'arriva à représenter la crucifixion, au V^e siècle, qu'après les scènes de l'ancien et du nouveau testament.

Il est pourtant impossible de dire si certains petits objets, des intailles destinées à orner des anneaux et sur lesquelles la crucifixion même est gravée, ne remontent pas à l'époque de Sainte Hélène³. Ce qui

1. *Num. Constantin*, t. II, p. XLV.

2. J. Maurice. *Constantin le Grand*. L'influence chrétienne; *Transformation du Droit public*, pp. 111 à 173.

3. Jean Maspéro. *Bracelets amulettes trouvés en Égypte*, dans : *Annales*

en fait douter, le plus, c'est que le Docétisme, qui empêchait de représenter Jésus sur la Croix, avait été très répandu depuis deux siècles et que les protestations de saint Ignace prouvent combien il était puissant de son temps¹.

Quoiqu'il en soit, on peut constater, et on en trouvera sans doute à l'avenir de nouvelles preuves ; que le pèlerinage de Sainte Hélène, en Palestine, a eu une influence considérable sur le développement de l'art chrétien. Et comme la recherche et l'invention de la vraie Croix est une des causes de cette influence, on y trouvera peut-être un jour une raison de plus de croire à cette découverte.

Pendant que l'on élevait la nouvelle Jérusalem, d'autres équipes d'ouvriers construisaient la basilique du mont des Oliviers et celle de Bethléem.

Quittons Jérusalem avec le P. Dhorme et empruntons-lui les lignes suivantes² :

« Nous prenons, à la porte de Jaffa, le chemin de Bethléem. — A peine neuf kilomètres entre la Cité qui vit mourir le Christ et celle qui le vit naître. De loin nous apercevons Bethléem, laquelle, comme Jérusalem, étage ses cubes de pierres, surmontés de ter-

du service des Antiquités Égyptiennes, IX, 1911, p. 247. — Louis Bréhier. *L'Art chrétien*, p. 85. Schlumberger *Byzant. Zeitschrift*, II, 188.

1. G. Bardy, *Paul de Samosate*, p. 145-146 sur le docétisme à Antioche. — Saint Ignace *Ad Magn.* XI ; *Ad Trall.* IX, *Ad Smyrn.* I-VI ; *Ad Ephes.* XVIII. Ce docétisme prétendait que le Christ n'avait pris de l'humanité que l'apparence.

2. *Les Français en Palestine* — Jérusalem, Nazareth et Bethléem, par le R. P. Dhorme, directeur de l'École Biblique de Jérusalem dans *Revue Hebdomadaire* du 5 mars 1927, p. 25.

rasses ou de petites coupes, sur deux collines bien distinctes.

Il convient d'entrer à la basilique de la Nativité sur la colline orientale et de se laisser aller à l'impression de recueillement et de grandeur qui émane de ces murailles augustes. L'abside surmonte la grotte où naquit le Christ.

Les cinq nefs de la Basilique, séparées par d'admirables colonnes monolithes en pierres rouges que couronnent des chapiteaux de pur style byzantin, sont restées telles qu'elles étaient au temps de Sainte Hélène, la mère de Constantin, la grande bâtisseuse de sanctuaires. Les destructions des Perses et des Arabes ont respecté, à travers les âges, cette perle de l'architecture byzantine.

Si les combles de la toiture ont été refaits, l'ensemble de l'édifice a gardé sa disposition primitive. C'est la basilique byzantine dans toute sa sévère beauté, héritière de la basilique romaine. »

A Bethléem, comme ailleurs, les colonnes de pierre ou de marbre ont été empruntées aux temples démolis, pour être utilisés dans l'église, car plus que nulle part ailleurs il fallait construire vite, grandement et noblement, en peu de temps.

Constantin et Sainte Hélène excellaient à décorer ensuite magnifiquement les églises que la sévérité des lignes rendait imposantes.

Ajoutons quelques précisions, d'après les Pères Vincent et Abel. La nef centrale a 9 mètres 60 de largeur et les bas-côtés 4 mètres 50. L'abside peut avoir 8 mètres et la basilique entière mesure 18 m. 60 sur 30 mètres. Ce sont les proportions des églises

byzantines¹. Nous avons dit que le chœur du Martyrium se plaçait à l'origine des chœurs de nos cathédrales gothiques par ses représentations symboliques ; à Bethléem nous trouvons un prototype des églises byzantines.

Nous ne pouvons qu'indiquer le problème archéologique que pose l'Iconographie de l'église de Bethléem. La mosaïque de sa façade, qui représentait l'adoration des Mages, était si réaliste que les Perses, charmés de retrouver leur costume national, dans ces rois, épargnèrent l'édifice, quand ils prirent Jérusalem en 615². Ainsi, c'est à cette iconographie réaliste que nous devons la conservation du seul monument complet qui nous reste parmi les constructions de sainte Hélène. On est porté à mettre en Palestine l'origine des représentations, en mosaïques, des scènes de l'ancien et du nouveau testament lorsque l'on constate qu'elles existaient au Martyrium et au mont des Oliviers³. On sait combien les cycles de l'ancien et du nouveau testament devinrent courants au cinquième siècle. Mais ce fut sous Constantin et en Orient que les images commencèrent à jouer un rôle important dans la religion et qu'on commença à vouloir faire l'éducation des fidèles par la représentation des scènes de l'histoire sacrée. Le pèlerinage de Sainte Hélène n'y doit pas être étranger.

1. Je renvoie aux beaux volumes des Pères Vincent et Abel sur *Jérusalem ancienne*, et sur *Bethléem*.

Voir également *Revue Biblique* 1911, pp. 219-226.

2. Mgr Duchesne, *Roma e l'Oriente*, 1913, p. 222, extrait d'une lettre des patriarches d'Orient à l'empereur Théophile au IX^e siècle.

3. Baumstark. *Frühchristlich palastinensiche Bildkomposition* dans *Byz. Zeitscht.* 1911, p. 177, s. q. — Eusèbe, H. E. VII, 18 sur l'hémorragie de Paneas. Louis Bréhier *L'Art Chrétien*, p. 60.

La crypte, qui comprenait la grotte de la Nativité, se trouvait sous l'abside de l'Église. Sainte Hélène avait surchargé la grotte et la crèche d'ornements d'or et d'argent. La piété de cette époque de triomphe était forcément ostentatoire.

C'était d'ailleurs une protestation contre les profanations précédentes. L'empereur Hadrien avait consacré au culte d'Adonis le bois qui ombrageait la grotte de Bethléem¹ et Constantin qui renversa plus tard le temple d'Aphaca, ne pouvait pas, à plus forte raison, tolérer le culte licencieux installé près de la grotte de la nativité. Il voulait encore réparer les profanations antérieures de la grotte qui avait abrité la naissance du Dieu qu'il servait.

Aussi est-il probable que le déblaiement de la localité, de toute profanation païenne, était déjà un fait accompli quand Sainte Hélène arriva à Bethléem. On respecta le bois²; les travaux furent poussés rapidement; et on utilisa les colonnes et les débris des temples païens, car la nature et les marbres n'étaient pas responsables de leur emploi. Bientôt s'éleva la seule basilique de cette époque qui devait échapper aux ravages du temps.

Plus tard n'étant plus dans le même sentiment d'honorer, par la munificence, le lieu de la nativité; saint Jérôme s'indignera de l'ornementation excessive de la grotte. « Oh, s'il m'était permis, dira-t-il, de voir cette crèche où le Seigneur fut couché ! Mais antérieurement, sous prétexte d'honorer le Christ,

1. Saint Jérôme. *Ép.* 58 *ad Paul* : P. L. XXII, 581.

2. Saint Cyrille, *Catech.* XII, 20 : P. G. XXXIII, 752.

nous avons enlevé la crèche de terre pour en mettre une d'argent ¹. »

On peut exprimer un regret plus justifié au sujet du vestibule du Saint Sépulcre que fit disparaître Sainte Hélène. Et pourtant, on peut répondre à ces regrets que tout un grand art allait sortir de ce goût fastueux. Sainte Hélène disposa des trésors de la Couronne pour distribuer aux églises, les tentures, vases précieux, calices et lustres d'or, plats, vases, patènes et les métaux précieux, pour décorer tous les édifices ².

Nous approchons du terme de son pèlerinage. Nous le terminerons par le mont des Oliviers, parce qu'il est celui de l'Ascension de Jésus-Christ et le haut belvédère d'où l'on aperçoit tout le paysage de l'Évangile. De là, dit Eusèbe, on voit la Jérusalem nouvelle. Elle était formée par les monuments élevés par Constantin et sainte Hélène. Celle-ci a dû y venir jeter un dernier regard avant de quitter la terre sainte.

Le mont des Oliviers s'élève à une hauteur d'environ 800 mètres, à l'est de Jérusalem, dont il est séparé par la vallée du Cédron ou de Josaphat. Au pied de la montagne, à l'ouest, se trouve le jardin de Gethsémani. Béthanie était sur la pente. Il y a trois sommets peu élevés sur le plateau du mont des Oliviers, celui du *Viri Galilei*. Ce fut là que, dans une grotte, Jésus annonça à ses disciples la destruction du temple et de la ville qu'ils avaient sous les yeux. Il y a le sommet de l'Ascension et celui du scandale. De

1. Dom Morin, *Anecdota Mare.* III, p. 393.

2. Eusèbe, V. C. III, 43 ne fait pas cette énumération, il ne parle que des présents d'or et d'argent, mais ils étaient les mêmes partout. Ils sont décrits dans le *Liber Pontificalis*.

ces sommets on aperçoit tout le pays avoisinant et au-delà de la vallée du Jourdain, les montagnes d'Ammon, de Moab et un coin de la Mer Morte. Ce mont des Oliviers avait vu de telles scènes qu'on lui attribua encore ce qui s'était passé ailleurs ; comme la transfiguration. On en fit la montagne mystique par excellence et il remplaça le Thabor ¹.

Sainte Hélène construisit la première église du Mont des Oliviers. Les fidèles du Christ, dit Eusèbe, y venaient déjà de tous les points de la terre parce que de ce lieu où la gloire du Seigneur avait émigré, l'on pouvait voir la Jérusalem nouvelle élevée par Constantin et se reposer aux lieux où les pieds du Sauveur avaient pour la dernière fois touché la terre ². Mais Eusèbe nous dit également que l'on se souvenait de la révélation faite à ses disciples, par Jésus, dans une grotte du mont des Oliviers. Ce n'était pas le point le plus élevé du plateau qui comprenait trois petits sommets. L'endroit le plus élevé, celui de l'Ascension de Jésus, fut recouvert à la fin du quatrième siècle d'une église octogonale, dont il est question dans le pèlerinage d'Éthérie, ou *Sylviae Peregrinatio*, que les dernières recherches obligent à dater du V^e siècle au plus tôt ³. On voit cette église dans la mosaïque absidiale de sainte Pudentienne à Rome ⁴.

L'Église élevée par sainte Hélène était une basilique du même type que celles de Jérusalem et de Bethléem.

1. Dès l'époque du Pèlerin de Bordeaux en 333. — voir *Corpus Script. Ecclesiast.* de Vienne. Vol. XXX, p. 595.

2. Eusèbe, *Démonst. Evang.* VI, 18.

3. V. Schultze, *Altchislische Stadte und Landschriften* 1927.

4. Le P. Cré, *La Terre sainte*, p. 49-76. Paris 1901.

Ce fut elle qui prit le nom d'*Éleona*, tandis que l'Église ronde était l'*Ibdomon*.

Sainte Hélène ne bâtit qu'une église unique, *ἱερὸς οἶκος*, sur le mont des Oliviers, dont l'abside était construite au-dessus de la grotte mystique, de même qu'à Bethléem et à Jérusalem ¹ les absides reposaient sur d'autres grottes.

Hélène se rappelait, sans doute, des antres sur lesquels elle avait vu s'accomplir, au commencement de sa vie, des sacrifices, dont l'interprétation pouvait être mystique mais qui étaient répugnants en eux-mêmes : les tauroboles, sur les antres de Mithra ou les mystères de la Mère des dieux. Et c'est bien à ces pratiques et à d'autres analogues du paganisme que Constantin faisait allusion lorsqu'il disait qu'il ne serait plus offert à Dieu que de pures actions de grâces.

On pourrait suivre, avec Éthérie, les processions de pèlerins qui se déroulaient sur le mont des Oliviers au début du cinquième siècle, et descendaient vers Gethsémani ; on possède également une description de saint Jérôme, mais ce ne sont plus les aspects du temps de sainte Hélène.

Il restait bien le paysage, les Lieux Sacrés que l'on visitait, les églises élevées par Constantin et sa mère, et qui ne furent détruites qu'à l'époque musulmane, mais il existait déjà des églises nouvelles comme celle élevée sur le sommet de l'Ascension et des couvents construits à la fin du quatrième siècle. Sainte Hélène

1. Voir aussi Eusèbe, *De Laudibus Constantini* IX.

Voir saint Jérôme, *Liber Nominorum locorum ex Actis*, au mot Mons Oliveti.

avait voulu surtout commémorer : l'enseignement de Jésus à ses disciples dans la grotte du sommet du mont des Oliviers, où il leur fit entrevoir la fin des temps ; l'humble naissance de Jésus à Bethléem et la résurrection, dont la petite église de l'Anastasis conserverait le souvenir.

Mais il est impossible qu'elle ne se soit pas intéressée à tous les autres travaux qui se poursuivaient en Palestine car Eusèbe a écrit qu'elle ne négligeait nullement les moindres chapelles des petites villes ¹.

Il faut distinguer les situations de Constantin et de Sainte Hélène.

Le titre d'Augusta n'entraînait pas pour Hélène la nécessité d'assister aux cérémonies païennes. Constantin Auguste était au contraire président des collèges des pontifes, le *basileus*, l'empereur chrétien était, en même temps, grand pontife.

Constantin ne pouvait pas être un fidèle, dans l'Église, et ne fut baptisé que peu de jours avant sa mort et il abandonna alors la pourpre.

Sainte Hélène fut au contraire admise dans l'Église. Elle assistait, nous dit Eusèbe, à toutes les cérémonies religieuses. Elle ornait les autels et enrichissait les églises mais portait des habits simples et modestes et précédant d'autres illustres reines chrétiennes elle lavait les pieds des servantes du Christ et des pauvres qu'elle servait ².

Quand Constantin fonda Byzance, il était empereur d'Occident et d'Orient. Il portait tout le poids et soutenait la gloire de l'empire romain. De là le carac-

1. V. C., III, 45.

2. Eusèbe, V, C. III, 48.

tère complexe de son œuvre. Eusèbe nous en présente l'aspect chrétien. Mais nous savons par ailleurs que le paganisme et le néoplatonisme n'étaient pas morts à Constantinople¹ et que Constantin dut leur faire des concessions. Il laissa même célébrer le passé solaire de sa famille, tout en restant lui-même personnellement chef du Palais chrétien.

Mais la puissance impériale aurait pu prendre une autre direction, celle de la Majesté byzantine. Ce fut ce qui arriva sous Justinien. Alors le César fut honoré, près de Dieu, dans l'art byzantin. Mais Hélène avait recherché en Palestine, non pas la croix triomphante par la victoire du Pont Milvius mais celle de la crucifixion. Une autre voie était ouverte à l'art et à la pensée occidentale.

L'Occident et l'Orient furent réellement réunis au pied de la Croix. Tandis qu'en Occident les reliques de sainte Hélène devaient être apportées dans les Gaules à l'époque carolingienne², l'Orient orthodoxe fondait une fête des saints empereurs, de Constantin *Isapostolos* et de Sainte Hélène. Les voies des deux civilisations divergeaient, cependant qu'en Mésopotamie, où l'art s'était développé sous l'influence de la Palestine et dans les manuscrits Syriaques à vrai dire assez tardifs, puis dans les Icones russes, Constantin et sainte Hélène étaient debout, de chaque côté de la Croix, représentant l'Orient et l'Occident³.

1. *Constantin le Grand*, p. 202 — Zosime, II, 31.

2. Bollandistes *Acta Sanctorum*, t. III, p. 617-618.

3. A. Baumstark. *Konstantiniana aus syrischer Kunst, und Liturgie*, dans *Konstantin der Grosse* publié par Dolger. Freiburg 1913, p. 219 et s. q. M. l'Abbé Chabot veut bien me faire remarquer que ces manuscrits sont postérieurs au VI^e siècle.

Leurs vies avaient préparé cette conclusion. Constantin pouvait être dédoublé : on pouvait en faire le premier des empereurs byzantins, en oubliant qu'il avait séparé le Palais chrétien de l'empire païen, qu'il n'avait voulu que les honneurs du dehors de l'Église, qu'il n'avait été que l'évêque du dehors, qu'il n'avait pas occupé de place dans l'Église ; on pouvait aussi le placer en face de Charlemagne, comme sur les façades de nos églises romanes. Quant à Sainte Hélène elle pouvait aussi être considérée, dans les monuments de l'art, comme la première des impératrices byzantines mais en Occident on pouvait aussi en faire une femme toute simple au pied de la Croix.

Il restait à Hélène un grand désir, celui de retrouver son fils avant de mourir. Elle était loin de lui ; atteinte dans sa santé et en tous cas plus qu'octogénaire. Elle avait la mer ou de grands espaces à traverser. Constantin était alors en Thrace ou dans les provinces de Moesie, occupé à surveiller la frontière du Danube ¹. Il semble y avoir eu, entre le fils et la mère, des rapports d'affection, manifestés d'une façon constante et en particulier à l'heure de la mort. Eusèbe parle des épanchements de son fils, au lit de mort de sainte Hélène ² et Constantin, lorsqu'il se sentit près de mourir, voulut gagner Drépane ou Héliénopolis,

1. O. Seeck, *Die Zeitfolge der Gesetze Constantin's* dans : *Zeitsfür. Rechtsgeschichte* X, *Römische Abteilung*, pp. 240-241. Les lieux d'expéditions des lois nous indiquent que Constantin se rapprocha de Philippopolis, et arriva à Naissus et à Serdica d'abord en juillet, puis dès le mois de septembre 329. C'est par Philippopolis que sa mère pouvait arriver auprès de lui. Constantin séjourna toutefois en Thrace à Bessarapa jusqu'en février 330.

2. Eusèbe, V. C. III, 46.

la ville de sa mère. C'est pourquoi il fut baptisé par l'évêque arien de Nicomédie. Tous deux semblent avoir eu conscience de leur œuvre faite en commun quoique leurs rôles fussent différents. La date de la mort de sainte Hélène n'est pas fixée, mais on sait qu'elle est antérieure à la mort de Constantia, femme de Licinius, sœur de Constantin et à la fondation de Constantinople, le 11 mai 330.

Il n'est pas probable que Sainte Hélène ait attendu l'hiver pour faire ce grand voyage de Palestine en Thrace où était son fils. Il est probable au contraire qu'elle dut utiliser le trajet maritime, moins fatigant et moins long. Mais pour cela il fallait qu'elle naviguât pendant l'été de l'année 329, en août ou septembre, avant l'hiver ¹ après lequel elle ne pouvait plus arriver avant l'inauguration de Constantinople. Son rôle était fini.

En Palestine, elle avait préparé les pèlerinages, en honorant les Lieux Saints, par ses constructions qui commémoraient le nouveau testament et en glorifiant le tombeau divin.

Sainte Hélène n'était morte que depuis quelques mois lorsque Constantia appelant Constantin à son lit de mort, lui fit promettre de prendre conseil de son propre directeur, un prêtre arien. Depuis lors, Constantin oscilla entre l'Arianisme et le Catholicisme. Il eut peut-être subi une autre influence, si sa mère avait vécu. Mais Hélène, elle-même, avait été longtemps attachée au monothéisme. L'heure était trouble.

1. Cette conclusion coïnciderait avec la fixation de la fête de sainte Hélène au 18 août. Voir le glossaire de du Cange, t. V, p. 494 ; et les Bollandistes, t. III, p. 570.

Les suites de Nicée sont la confusion même¹. Sainte Hélène s'était toujours tenue en dehors des discussions théologiques et elle mourait avant de connaître les grands efforts qui allaient être tentés par les évêques d'Orient, sous la direction d'Eusèbe de Nicomédie, pour restaurer l'Arianisme et ces luttes auxquelles personne ne pourrait échapper, sous Constance II.

Elle mourait à temps. L'Augusta eut un cortège digne de son rang, après sa mort. Elle fut entourée d'une garde d'honneur, formée des troupes du palais chrétien. Protecteurs et Doryphores², que Constantin emmenait partout avec lui, lui firent cortège. Ses reliques furent ainsi transportées à la ville royale, d'après Eusèbe qui désigne toujours Rome de ce nom³.

Ses restes furent déposés dans un sarcophage de porphyre, placé lui-même dans un mausolée qui se trouvait sur la voie Labicane et qui porte aujourd'hui le nom de *Tor Pignattara*. On a pu, avec raison, supposer que Constantin se réservait ce sarcophage pour lui-même. En effet, on voit sur ses deux côtés un seul et même motif qui rappelle les victoires de Constantin le Grand. Des cavaliers romains, qui galopent en avant, paraissent être suspendus en l'air ; au-dessous d'eux on voit des barbares prisonniers et tués⁴. Des motifs analogues se retrouvent sur les monnaies de

1. Voir l'exposé si précis et si clair de cette difficile histoire dans : *Le Dogme de Nicée* par A. D'Alès. Paris, Beauchesne, 1926.

2. Eusèbe V. C. III, 47.

3. *Ibid.*, βασιλεύουσαν πόλιν.

4. Helbig. *Musées d'archéologie classique de Rome*, traduction de J. Toutain Leipzig, 1893, t. II, p. 230 N° 318. Salle en forme de Croix grecque au Vatican.

Constantin. Le Père Rouillon rappelle avec raison que non loin de cet hypogée s'en trouvait un second destiné aux *Equites singulares* de la garde de Constantin¹. Peut-être la villa de la voie Labicane avait-elle été construite par Constantin, pour lui-même, avant qu'il y installât sa mère. Plus tard Constantin changea d'avis sur sa sépulture, qu'il voulut avoir dans l'Église des Saints Apôtres, à Constantinople. Ce qui indique que ce sarcophage était destiné à Constantin, c'est qu'Eusèbe dit que les reliques d'Hélène furent déposées dans le Sépulcre impérial. L'Augusta continuait à protéger Rome tandis que son fils fondait l'empire romain d'Orient.

Mais il y eut bientôt divorce entre le cercueil qui devait contenir les reliques d'Hélène et le sarcophage.

Les reliques furent sans doute, au bout d'un siècle ou deux, transportées dans la basilique des Saints Pierre et Marcellin², située près du mausolée; église à laquelle sainte Hélène s'était intéressée³.

Le sarcophage au contraire, demeuré longtemps en place, fut transporté par le pape Anastase IV (1153 - 1154) sous le portique de Saint-Jean de Latran.

Ainsi Sainte Hélène, quoique humble, pendant sa vie chrétienne, avait été enterrée comme une impératrice romaine et comme la mère d'un grand empereur.

1. Sainte Hélène, p. 114.

2. Marucchi. *Guide des Catacombes*, p. 213.

3. Je renvoie à l'Histoire des reliques que publie le père de Boissieu.

Les reliques de sainte Hélène, dont je n'ai pas à suivre l'histoire, regagnèrent à l'époque Carolingienne cette Gaule où elle avait conquis son mari et son fils à la religion d'un dieu unique qui ressemblait beaucoup au Dieu des Chrétiens. C'était là que se trouvait l'origine de l'influence à demi mystérieuse qu'elle exerça toute sa vie et dont on doit tenir compte pour approfondir l'étude de l'évolution religieuse du monde antique.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS v

PREMIÈRE PARTIE

De la naissance d'Hélène à sa conversion xi

DEUXIÈME PARTIE

De la conversion de Constantin et d'Hélène à l'élévation de
celle-ci au rang d'Augusta. xli

TROISIÈME PARTIE

Pèlerinage et mort de sainte Hélène. lxxvii

